ALMANACH PROPHÉTIQUE,

Pittoresque et Utile

POUR 1841,

PUBLIÉ PAR L'AUTEUR DE

NOSTRADAMUS;

RÉDIGÉ PAR LES NOTABILITÉS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES,

Illustré

Par MM. H. MONNIER, JOHANNOT, H. DAUMIER, DEVILLY, etc.

Nouvelle Édition,

CONTENANT LES

FUNÉRAILLES de NAPOLÉON,

le PORTRAIT de L'EMPEREUR, le CERCUEIL et le CHAR FUNÈBRE.

Education, Amélioration, Progrès.

Prix : 50 cent.

PARIS.

LAVIGNE, Editeur, Rue du Paon-St-André, 1; | **AUBERT**, Libraire, Galerie Véro-Dodat:

SUSSE frères, place de la Bourse, 31.

CALENDRIER POUR 1841.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or	18
Epacte	VII
Cycle solaire	2
Indiction romaine	14
Lettre dominicale	C

QUATRE-TEMPS.

Mars	3, 5 et 6
Juin	2, 4 et 5
Séptembre	15, 17 et 18
Décembre	15, 17 et 18

FÊTES MOBILES.

Septuagésime	7 février.
Sexagésime	14 février.
Quinquagésime	21 février.
Cendres	24 février.
Quadragésime	28 février.
Reminiscere	7 mars.
Oculi	14 mars.
Lætare	21 mars.
La Passion	28 mars.
Les Rameaux	4 avril.
PAQUES	11 avril.
Quasimodo	18 avril.
Les Rogations	17, 18 et 19 mai.
Ascension	20 mai.
Pentecôte	30 mai.
Trinité	6 juin.
Fête-Dieu	10 juin.
1er dim. de l'Avent	28 novembre.

SAISONS.

Le printemps, le 20 mars, à 6 h. 38 m. du soir.
L'été, le 21 juin, à 5 h. 45 m. du soir.
L'automne, le 23 septembre, à 5 h. 44 m. du matin.
L'hiver, le 21 décembre, à 11 h. 6 m. du soir.

ÉCLIPSES DE 1841.

Le 22 janvier, éclipse partielle de soleil, invisible à Paris.

Le 6 février, éclipse totale de lune, visible à Paris.

Le 21 février, éclipse partielle de soleil, invisible à Paris.

Le 18 juillet, éclipse partielle de soleil, invisible à Paris.

Le 2 août, éclipse totale de lune, invisible à Paris.

Le 16 août, éclipse partielle de soleil, invisible à Paris.

MARÉES.

Dans nos ports les plus grandes marées suivent ordinairement d'un jour et demi la nouvelle et la pleine lune. Ainsi l'on aura l'époque où elles arrivent en ajoutant un jour et demi à la date des syzygies.

Pendant l'année 1841, les marées du 7 février, du 9 mars, du 18 août et du 16 septembre sont les seules qui doivent surpasser la hauteur moyenne, et qui pourraient être considérables si les vents les favorisaient.



JANVIER. ♒

Pleine lune. 7. Giboulées.
Dern. quart. 14. Gelée.
Nouv. lune. 22. Vent.
Prem. quart. 30. Pluie.
Les j. croiss. de 64 m.

1	vend	Circoncis.
2	same	s Basile
3	Dim	ste Genev
4	lundi	s Rigobert
5	mar	s Siméon
6	merc	Epiphanie.
7	jeudi	s Théau
8	vend	s Lucien
9	same	s Pierre
10	1 D	s Paul Er.
11	lundi	s Théodor
12	mar	s Arcade
13	merc	B. de J. C.
14	jeudi	s Hilaire
15	vend	s Maur
16	same	s marcel
17	2 D	s Antoine
18	lundi	C. s P. à R.
19	mar	s Sulpice
20	merc	s Sebastien
21	jeudi	ste Agnès
22	vend	s Vincent
23	same	s Ildephons
24	3 D	s Babylas
25	lundi	C. s. Paul
26	mar	ste Paule
27	merc	s Julien
28	jeudi	s Charlem
29	vend	s Fr. de S.
39	same	ste Bathild
31	4 D	ste Marcell

FÉVRIER. ☿

Pleine lune. 6. Gelée.
Dern. quart. 13. Froid.
Nouv. lune. 21. Giboulées.
Prem. quart. 28. Inconstant.
Les j. cr. de 1 h. 30 m.

1	lundi	s Ignace
2	mar	Purificat.
3	merc	s Blaise
4	jeudi	s Gilbert
5	vend	ste Agathe
6	same	s Vast
7	5 D	*Septuagés.*
8	lundi	s Jean M.
9	mar	ste Apoline
10	merc	ste Scholast
11	jeudi	s Severin
12	vend	ste Eulalie
13	same	s Lézin
14	Dim	*Sexagés.*
15	lundi	s Faustin
16	mar	s Onésime
17	merc	s Théodule
18	jeudi	s Siméon
19	vend	s Boniface
20	same	s Eucher
21	Dim	*Quinquag.*
22	lundi	ste Isabelle
23	mar	s Méraut
24	merc	Cendres
25	jeudi	s Alexand
26	vend	s Nestor
27	same	ste Honori
28	1 D	*Quadrag.*

Epacte VII.
Lettre Domin. C.

MARS. ♈

Pleine lune. 7. Variables.
Dern. quart. 16. Giboulées.
Nouv. lune. 23. Gelée.
Prem. quart. 30. Froid.
Les j. cr. de 1 h. 50 m.

1	lundi	s Aubin
2	mar	s Simplice
3	merc	*Q. temps.*
4	jeudi	s Casimir
5	vend	s Adrien
6	same	ste Colette
7	2 D	*Reminisce*
8	lundi	s Ponce
9	mar	ste Françoi
10	merc	s Doctrov
11	jeudi	s Euloge
12	vend	s Paul ev
13	same	ste Euphra
14	3 D	*Oculi*
15	lundi	s Zacharie
16	mar	s Cyriaque
17	merc	ste Gertrud
18	jeudi	s Alexandre
19	vend	s Joseph
20	same	s Joachim
21	4 D	*Lætare*
22	lundi	s Emile
23	mar	s Victorien
24	merc	s Gabriel
25	jeudi	Annonciati
26	vend	s Ludger
27	same	s Rupert
28	Dim	Passion.
29	lundi	s Jonas
30	mar	s Rieul
31	mer	ste Balbine

AVRIL. ♉

Pleine lune. 5. Variable.
Dern. quart. 13. Couvert.
Nouv. lune. 21. Inconstant.
Prem. quart. 29. Pluie.
Les j. cr. de 1 h. 38 m.

1	jeudi	s Hugues
2	vend	s Fr. de P.
3	same	s Richard
4	Dim	Rameaux.
5	lundi	s Vincent F
6	mar	s Prudence
7	merc	s Hégésipe
8	jeudi	s Gauthier
9	vend	*Vendred-St*
10	same	s Fulbert
11	Dim	PAQUES.
12	lundi	s Zénon
13	mar	s Marcelin
14	merc	s Tiburce
15	jeudi	s Paterne
16	vend	s Fructueu
17	same	s Anicè
18	1 D	Quasimod.
19	lundi	s Zenon
20	mar	s Théotime
21	merc	s Anselme
22	jeudi	ste Opportu
23	vend	s Georges
24	same	s Léger
25	2 D	s Marc
26	lundi	s Clet
27	mar	s Polycarpe
28	merc	s Vital
29	jeudi	s Robert
30	vend	s Eutrope

Nomber d'or. 18.

MAI. ♊

Pleine lune. 5. Beau.
Dern. quart. 13. Pluie.
Nouv. lune. 20 Beau.
Prem. quart. 27. Chaud.
Le j. cr. de 1 h. 48 m

1	same	s Philippe
2	3 D	s Anathase
3	lundi	Inv. s Croix
4	mar	ste Moniqu
5	merc	C. s August
6	jeudi	s Jean P. L.
7	vend	s Stanislas
8	same	s Désiré
9	4 D	s Grégoire
10	lundi	s Gordien
11	mar	s Mamert
12	merc	s Léon
13	jeudi	s Servais
14	vend	s Pacôme
15	same	s Isidore
16	5 D	s Honoré
17	lundi	*Rogations*
18	mar	s Vénance
19	merc	ste Potenti
20	jeudi	ASCENSIO
21	vend	ste Julie
22	same	s Didier
23	Dim	s Donatien
24	lundi	s Urbain
25	mar	s Jean pr
26	merc	s Philippe
27	jeudi	s Hildevert
28	vend	s Germain
29	same	s Maximin
30	Dim	PENTECÔT
31	lundi	ste Pétroni

JUIN. ♋

Pleine lune. 4. Pluie.
Dern. quart. 12. Chaleur.
Nouv. lune. 19. Beau temps.
Prem. quart. 25. Variable.
Les jours cr. de 14 m.

1	mar	s Pamphile
2	merc	*Q. temps.*
3	jeudi	ste Clotilde
4	vend	s Optat
5	same	s Boniface
6	1 D	Trinité.
7	lundi	s Paul év.
8	mar	s Médard
9	merc	ste Pélagie
10	jeudi	Fête-Dieu.
11	vend	s Barnabé
12	same	s Olympe
13	2 D	s Ant. de P.
14	lundi	s Ruffin
15	mar	s Modeste
16	merc	s Fargeau
17	jeudi	Oct. fèt. d
18	vend	ste Marine
19	same	s Gerv. S.P.
20	3 D	s Sylvère
21	lundi	s Leufroi
22	mar	s Pauli V. J.
23	merc	s Jacob
24	jeudi	Nat. s. J.B.
25	vend	s Prospère
26	same	s Baboleim
27	4 D	s Crescent
28	lundi	s Irénée
29	mar	S-P. S-Pa.
30	merc	C. St-Paul

Cycle solaire. 2.

JUILLET. ♌

Pleine lune. 3. Chaleur.
Dern. quart. 11. Pluie.
Nouv. lune. 18. Chaleur.
Prem. quart. 26. Beau temps.
Les j. décr. de 56 m.

1	jeudi	ste Eléonor
2	vend	*Visi.* N. D.
3	same	s Thierry
4	5 D	Tr. *S.* Mar.
5	lundi	ste Zoé
6	mar	s Tranquill
7	merc	ste Aubier
8	jeudi	s Procope
9	vend	s Cyrille
10	same	ste Félicité
11	6 D	Tr. S-Benoi
12	lundi	s Gualbert
13	mar	s Eugène
14	merc	s Bonavent
15	jeudi	s Henri
16	vend	s Eustate
17	same	s Alexis
18	7 D	s Tho. d'A
19	lundi	s Vinc. de P
20	mar	ste Margue
21	merc	s Victor
22	jeudi	ste Madelei
23	vend	s Apolinair
24	same	*J. Canicul.*
25	8 D	s Jacq le M
26	lundi	Tr. S-Marc
27	mar	s Pantaléon
28	merc	ste Anne
29	jeudi	ste Marthe
30	vend	s Abdon
31	same	s Ger. l'Au

AOUT. ♍

Pleine lune. 2. Variable.
Dern. quart. 10. Beau temps.
Nouv. lune. 19. Pluie.
Prem. quart. 26. Pluie.
L. j. déc. de 1 h. 23m.

1	9 D	ste Sophie
2	lundi	Sus. S. C.
3	mar	Inv. S-Etie
4	merc	s Dominiq
5	jeudi	s Yon
6	vend	Trans. N. S.
7	same	s Gaëtan
8	10 D	s Justin
9	lundi	s Amour
10	mar	s Laurent
11	merc	ste Suzann
12	jeudi	ste Claire
13	vend	s Hippolyt
14	same	s Guer. V.
15	11 D	ASSOMPTI
16	lundi	s Roch
17	mar	s Mammès
18	merc	ste Hélène
19	jeudi	s Louis év.
20	vend	s Bernard
21	same	s Privas
22	12 D	s Symphor
23	lundi	ste Sidoine
24	mar	s Barthéle
25	merc	s Louis, r.
26	jeudi	*F. des* J.C.
27	vend	s Césaire
28	same	s Augustin
29	13 D	s Médéric
30	lundi	s Fiacre
31	mar	s Ovide

SEPTEMBRE. ♎

Pleine lune. 1. Orage.
Dern. quart. 8. Vent.
Nouv. lune. 15. Pluie.
Prem. quart. 22. Beau.
L. j. déc. de 1 h. 42 m.

1	merc	s Leu s G.
2	jeudi	s Lazare
3	vend	s Grégoire
4	same	ste Rosalie
5	14 *D*	s Bertin
6	lundi	s Onésiph
7	mar	s Cloud
8	merc	NAT. N. D.
9	jeudi	s Omer
10	vend	ste Pulchér
11	same	s Hyacinth
12	15 D	s Raphaël
13	lundi	s Maurille
14	mar	Ex. ste Cr.
15	merc	*Q. temps.*
16	jeudi	s Cyprien
17	vend	s Lambert
18	same	s Jean Chr
19	16 D	s Janvier
20	lundi	s Eustache
21	mar	s Mathieu
22	merc	s Maurice
23	jeudi	ste Thècle
24	vend	s Andoche
25	same	s Firmin
26	17 D	ste Justine
27	lundi	s Côm. s D.
28	mar	s Céran
29	merc	s Michel
30	jeudi	s Jérôme

Indiction Romaine 14.

OCTOBRE. ♏

Pleine lune. 7. Beau.
Dern. quart. 14. Pluie.
Nouv. lune. 22. Vent.
Prem. quart. 30. Inconstant.
L. j. déc. de 1 h. 44 m.

1	vend	s Remi
2	same	ss Anges G.
3	18 D	s Candide
4	lundi	s Franç. A.
5	mar	ste Aure
6	merc	s Bruno
7	jeudi	s Serge
8	vend	ste Brigitte
9	same	s Denis
10	19 D	s Paulin
11	lundi	s Gomer
12	mar	s Vilfride
13	merc	s Gérand
14	jeudi	s Caliste
15	vend	ste Thérèse
16	same	s Gal
17	20 D	s Cerbonet
18	lundi	s Luc
19	mar	s Savinien
20	merc	s Caprais
21	jeudi	ste Ursule
22	vend	s Mellon
23	same	s Hilarion
24	21 D	s Magloire
25	lundi	s Crépin s C
26	mar	s Rustic
27	merc	s Frumenc
28	jeudi	s Sim s Jud
29	vend	s Faron
30	same	s Lucain
31	22 D	s Que. V. J.

NOVEMBRE ♐

Pleine lune. 6. Pluie.
Dern. quart. 14. Vent.
Nouv. lune. 21. Variable.
Prem. quart. 28. Gelée.
L. j. déc. de 1 h. 19 m.

1	lundi	TOUSSAINT
2	mar	*Trépassés*
3	merc	Marcel
4	jeudi	s Charles
5	vend	s Zacharie
6	same	s Léonard
7	23 D	s Florent
8	lundi	stes Reliqu
9	mar	s Mathurin
10	merc	s Juste
11	jeudi	s Martin
12	vend	s René
13	same	s Brice
14	24 D	s Bertrand
15	lundi	s Eugène
16	mar	s Edme
17	merc	s Agnan
18	jeudi	ste Aude
19	vend	ste Elisabet
20	same	s Edmond
21	25 D	Prés. N. D.
22	lundi	ste Cécile
23	mar	s Clément
24	merc	s Severin
25	jeudi	ste Catheri
26	vend	ste Gen. A.
27	same	s Maxime
28	1 D	AVENT.
29	lundi	s Saturnin
30	mar	s André

DÉCEMBRE. ♑

Pleine lune. 5. Verglas.
Dern. quart. 12. Gelée.
Nouv. lune. 21. Froid.
Prem. quart. 28. Neige.
Les j. décr. de 10 m.

1	merc	s Eloi
2	jeudi	s Fulgence
3	vend	s Fr. Xav.
4	same	ste Barbe
5	2 D	s Sabas
6	lundi	s Nicolas
7	mar	ste Fare
8	merc	CONCEPTI
9	jeudi	ste Gorgon
10	vend	ste Valère
11	same	s Daniel
12	3 D	s Valérien
13	lundi	ste Luce
14	mar	s Nicaise
15	merc	*IV Temps*
16	jeudi	ste Adalgid
17	vend	ste Olympi
18	same	s Gatien
19	4 D	s Timothée
20	lundi	s Philogo
21	mar	s Thomas
22	merc	s Honorat
23	jeudi	ste Victoire
24	vend	s Her. V. J.
25	same	NOEL
26	Dim	s Etienne
27	lundi	s Jean évan
28	mar	ss Innocens
29	merc	s Trophim
30	jeudi	ste Colomb
31	same	s Sylvestre

MESURES MÉTRIQUES.

Les géomètres ont divisé en 40 millions de parties égales un cercle qui ferait le tour entier de la terre, en passant par les deux pôles; c'est ce qu'on appelle un *méridien*. Le quart de ce cercle est donc de dix millions de parties égales, et l'on a reconnu que chacune de ces parties égales forme une longueur d'environ 3 pieds 11 lignes 296 millièmes de lignes; c'est cette longueur que l'on a adoptée pour déterminer celle d'une mesure invariable, qui s'appelle MÈTRE.

On a divisé le *mètre* en dix parties égales appelées *décimètres;* chaque décimètre a été divisé en dix parties égales appelées *centimètres;* enfin chaque centimètre est divisé en dix parties égales appelées *millimètres*. Le mètre entier se trouve donc divisé en mille parties égales.

Pour multiplier le *mètre* de dix fois en dix fois, on a dit pour dix fois, *décamètre;* pour cent fois, *hectomètre;* pour mille fois, *kilomètre;* pour dix mille fois, *myriamètre*. Après ce terme, on compte par deux, trois *myriamètres*, dix *myriamètres*, cent *myriamètres*, etc. Ces mots *déca*, *hecto*, *kilo*, *myria*, sont empruntés du grec pour signifier *dix fois*, *cent fois*, *mille fois*, *dix mille fois;* comme les mots *déci*, *centi*, *milli*, sont empruntés du latin pour signifier la *dixième* partie, la *centième*, la *millième*.

Voici les noms des nouvelles mesures.

MÈTRE. Mesure pour les longueurs.

ARE. Mesure pour les surfaces, pour exprimer la longueur et la largeur d'un champ. L'are est

un carré dont chaque côté a dix mètres de longueur.

LITRE. Mesure de contenance ou de capacité, pour mesurer les liquides, le grain. Il contient un décimètre cube, c'est-à-dire ce que contiendrait un vase carré dont les six faces auraient un décimètre de hauteur et de largeur. La figure d'un *cube* est celle d'un dé à jouer.

STÈRE. Mesure pour les *solides*, c'est-à-dire pour les corps qui ont les trois dimensions : étendue, longueur, largeur (profondeur ou épaisseur), comme le bois, les pierres, etc. Le stère est un mètre cube, c'est-à-dire qu'il a un mètre de hauteur, un mètre de largeur et un mètre de profondeur.

GRAMME. Mesure pour les poids. C'est la pesanteur d'un centimètre cube d'eau distillée. Le kilogramme, qui représente environ deux des anciennes livres, avec ses subdivisions en hectogrammes, décagrammes et en grammes, sert le plus communément pour les mesures habituelles de pesanteur.



RÉDUCTION DES ANCIENNES MESURES EN MESURES NOUVELLES

ET DES MESURES NOUVELLES EN MESURES ANCIENNES.

MESURES DE LONGUEUR.

Lieues converties en mètres, décamètres, hectomètres, kilomètres et myriamètres.					*Myriamètres convertis en lieues.*				
Nombre de lieues.	lieues de poste. *Myriam.*	lieues de 25 au deg. *myriam.*	lieues de 20 au deg. *myriam.*	milles marins. *myriam.*	Nombre de myr.	lieues de poste.	lieues de 25 au deg.	lieues de 20 au deg.	milles marins.
1 vaut..	0.3898	0.4444	0.5556	0.1852	1 vaut..	2.565	2.25	1.8	5.4
2	0.7796	0.8889	1.1111	0.3704	2	5.131	4.50	3.6	10.8
3	1.1694	1.3333	1.6667	0.5557	3	7.696	6.75	5.4	16.2
4	1.5592	1.7778	2.2222	0.7407	4	10.261	9.00	7.2	21.6
5	1.9490	2.2222	2.7778	0.9259	5	12.827	11.25	9.0	27.0

Réduction des toises, pieds, pouces en mètres et décimales du mètre.

Toises	Mètres.	Pieds.	Mètres.	Pouc.	Mèt.	Toises	Mètres.	Pieds.	Mètres.	Pouc.	Mèt.
1	1.94	1	0.32	1	0.02	8	15.59	8	2.59	8	0.21
2	3.89	2	0.64	2	0.05	9	17.54	9	2.92	9	0.24
3	5.84	3	0.97	3	0.08	10	19.49	10	3.24	10	0.27
4	7.79	4	1.29	4	0.10	100	194.90	100	32.48	20	0.54
5	9.74	5	1.62	5	0.13	1000	1949.03	1000	324.839	100	2.70
6	11 69	6	1.94	6	0.16	10000	19490.36	10000	3248.394	1000	27.06
7	13.64	7	2.27	7	0.18						

SUITE DES MESURES DE LONGUEUR.

Réduction des lignes en millimètres.

Lignes.	Millimètres.
1	2.25
2	4.51
3	6.76
4	9.02
5	11.27

Réduction des millimètres en lignes.

Millimètres.	Lignes.
1	0.44
2	0.88
3	1.33
4	1.77
5	2.21

Réduction des centimètres et des décimètres en pieds, pouces et lignes.

Cent.	Pieds.	Pou.	lig.	Déc.	Pieds.	Pou.	lig.
1	0.	0.	4.43	1	0.	3.	8.33
2	0.	0.	8.86	2	0.	7.	4.65
3	0.	1.	1.29	3	0.	11.	0.98
4	0.	1.	5.73	4	1.	2.	9.31
5	0.	1.	10.16	5	1.	6.	5.64

Réduction des mètres en toises; et en toises, pieds, pouces et lignes.

Mèt.	Tois.	Mèt.	Tois.	Pi.	Pou.	Lignes.
1	0.51	1	0	3.	0.	11.29
2	1.02	3	1	0.	1.	10.59
3	1.53	3	1	3.	2.	9.88
4	2.05	4	2	0.	3.	9.18
5	2 56	5	2	3.	4.	8.48

Réduction des mètres en pieds, pouces, lignes et décimales de la ligne.

Mètres.	Pieds.	Pouces.	Lignes.
1	3.	0	11.2
2	6.	1	10.5
3	9.	2	9.8
4	12.	3	9.1
5	15.	4	8.4

SUITE DES MESURES DE LONGUEUR.

RÉDUCTION *Des toises carrées et cubes en mètres carrés et cubes.*				RÉDUCTION *Des mètres carrés et cubes en toises carrées et cubes.*				RÉDUCTION *Des pieds carrés et cubes en mètres carrés et cubes.*				RÉDUCTION *Des mètres carrés et cubes en pieds carrés et cubes.*			
Tois. carr.	Mètres carrés.	Tois. cub.	Mètres cubes.	Mèt. carr.	Toises carrées.	Mèt. cub.	Toises cubes.	Pieds carr.	Mètres carrés.	Pieds cub.	Mètres cubes.	Mèt. carr.	Pieds carrés.	Mèt. cub.	Pieds cubes.
1	3,79	1	7,40	1	0,26	1	0,13	1	0,1055	1	0,03428	1	9,48	1	29,17
2	7,59	2	14,80	2	0,52	2	0,27	2	0,2110	2	0,06855	2	18,95	2	58,35
3	11,39	3	22,21	3	0,78	3	0,40	3	0,3166	3	0,10283	3	28,43	3	87,52
4	15,19	4	29,61	4	1,05	4	0,54	4	0,4221	4	0,13711	4	37,91	4	116,70
5	18,99	5	37,01	5	1,31	5	0,67	5	0,5276	5	0,17139	5	47,38	5	145,87

MESURES AGRAIRES.

Réduction des arpents en hectares et des hectares en arpents.

Arp. de 100 perch. carrées, la perche de 18 pieds lin.		Arp. de 100 perches carrées la perche de 22 pieds lin.		Réduction des hectares en arp. de 18 pieds la per.		Réduction des hectares en arp. de 22 pieds la per.	
Arpents.	Hectares.	Arpents.	Hectares.	Hectares.	Arpents.	Hectares.	Arpents.
1........	0,34	1........	0,51	1........	2,92	1........	1,95
2........	0,68	2........	1,02	2........	5,84	2........	3,91
3........	1,02	3........	1,53	3........	8,77	3........	5,87
4........	1,36	4........	2,04	4........	11,69	4........	7,83
5........	1,70	5........	2,55	5........	14,62	5........	9,79

MESURES DE CAPACITÉ.

Réduction des hectolitres en setiers et des setiers en hectolitres, le setier étant de 12 boisseaux anciens et le boisseau de 13 litres.

Hectolitres.	Setiers.	Setiers.	Hectolitres.
1	0,64	1	1,56
2	1,28	2	3,12
3	1,92	3	4,68
4	2,56	4	6,24
5	3,20	5	7,80

MESURES DE PESANTEUR.

Conversion des anciens poids en nouveaux.

Grains.	Grammes.	Livres.	Kilogrammes.
10	0,53	1	0,48
20	1,06	2	0,97
30	1,59	3	1,46
Gros.		4	1,95
1	3,82	5	2,44
2	7,65	6	2,93
3	11,47	7	3,42
4	15,30	8	3,91
Onces.		9	4,40
1	30,59	10	4,89
2	61,19	100	48,9506
3	91,78	1000	489,5058
4	122,38		

SUITE DES MESURES DE PESANTEUR.

Conversion des nouveaux poids en anciens.

Gram.	Liv.	Onc.	Gr.	Gr.	Kil.	Liv.	Onc.	Gr.	Grai.
1	0.	0.	0.	19	1	2.	0.	5.	35,15
2	0.	0.	0.	38	2	4.	1.	2.	70
3	0.	0.	0.	56	3	6.	2.	0.	33
4	0.	0.	1.	3	4	8.	2.	5.	69
5	0.	0.	1.	22	5	10.	3.	3.	32

Réduction des kilogr. en livres et décimales de la livre.

Kilogram.	Livres.
1	2,04
2	4,08
3	6,12
4	8,17
5	10,21

MESURES MÉTRIQUES.

HISTOIRE DES ALMANACHS.

L'histoire des almanachs, disait un jour le spirituel Charles Nodier, serait une excellente introduction à l'histoire des classes nombreuses par les livres.

Avant l'invention de l'imprimerie les almanachs ou calendriers ne contenaient que des indications sommaires sur les phases du soleil et de la lune, les jours fériés de l'année et le mouvement des planètes. Ils étaient ordinairement sur une seule feuille de papier et ressemblaient assez à nos almanachs de cabinet.

Vers l'année 1500, l'ancien almanach ayant pour titre *Cisio-Janus*, fut réformé par Mélanchton. Quelque temps après un Allemand dont on ignore le nom publia *La grand'mère des almanachs*, qui fut peu goûtée.

Mais les deux astrologues qui ont obtenu la plus grande renommée par la publication de leurs almanachs sont certainement Mathieu Laensberg et Michel Nostradamus.



L'origine de Mathieu Laensberg est peu connue ; quelques savants assurent même que l'illustre nécromancien ici présent n'a jamais existé, ce qui nous surprendrait beaucoup. Cependant une vieille tradition nous apprend que Mathieu Laensberg était un chanoine de l'église de Saint-Barthelemy, à Liége, vers la fin du XVIe siècle ou au commencement du XVIIe siècle. Nous sommes

porté à croire que cette tradition est fausse attendu que les almanachs de Mathieu Laensberg parurent avant cette époque.

Mais qu'il soit de Liége ou d'autres lieux, il n'en est pas moins certain qu'il a existé avant le XVIIe siècle et que ses publications astrologiques firent la fortune de ses éditeurs.

Le véritable almanach de Liége, qui est bien vieux et que l'on ne lit aujourd'hui que dans les campagnes fut mis à l'index sous la restauration. Voici une très-curieuse prophétie que nous trouvons dans cet almanach pour 1830. — *Mois de juillet.* « Il y aura un grand remue-ménage. Une partie de l'Europe sera mise à feu et à sang. Murmures des peuples subjugués. Insurrection ; les amis de la paix et des lois feront cesser ces horreurs. Le feu se changera en fumée ; bien des gens sortiront noirs comme l'enfer. »



L'autre astrologue, Michel Nostradamus dont nous donnons ici un portrait authentique fut un des plus grands savants du XVIe siècle. Il naquit le 14 décembre 1503 et mourut le 2 juillet 1566, âgé de 62 ans. Nostradamus était médecin ; il délivra en 1546 et en 1547 les villes de Lyon et d'Aix du terrible fléau de la peste et fut nommé médecin ordinaire et conseiller des rois Henri II et Charles IX. Il fit un grand nombre de prédictions qui se réalisèrent de son temps et après sa mort. Il annonça, le 27 juin 1558, la révolution française en ces termes : « Plus grande persécution sera faite à l'église chrétienne que n'a été faite en

Afrique et durera celle-ci jusques à *l'an mil sept cent nonante deux* (1792) *que l'on cuidera* (croira) *être une rénovation de siècle*; après commencera le peuple de se redresser et de chasser quelques obscures ténèbres, non sans de grandes divisions et continuels changements. » Il publia différents ouvrages sur les sciences; et en l'an 1555 il fit paraître ses premières centuries prophétiques qui sont excessivement curieuses mais qu'on lit difficilement à cause de l'obscurité du style (1). Nostradamus ne s'en tint pas là il composa des almanachs qui firent sensation. Mais la spéculation rendit Nostradamus ridicule en contrefaisant ses almanachs et en annonçant des événements qui ne se réalisèrent jamais.



Un nommé Pierre Larivey, astrologue de Provence, dont la réputation est à peu près nulle, fit un almanach appelé l'*Almanach nouveau* et qu'on imprime encore maintenant à Marseille, à Aix et à Avignon. Cet almanach *nouveau* est de tous les almanachs celui qui a le plus vieilli. — Puis vinrent le *Messager boiteux* et le *Compost des Bergers*, almanachs qui racontent en ce moment à leurs lecteurs pour la cent et unième fois l'horrible histoire de *Barbe-Bleue* et celle plus surprenante encore des *Quatre fils Aymon*.

Avant la révolution française on vit apparaître un nouveau venu à l'allure fringante, à l'esprit mordant, aux manières fines, enjouées et galantes : il s'appelait l'*Alma-*

(1) Voir le *Nostradamus* de M. Eugène Bareste où les prophéties concernant l'avenir se trouvent expliquées.

nach des Muses et protestait par ses chants satiriques et quelquefois obscènes contre ses vieux prédécesseurs qui s'amusaient à prédire sérieusement la pluie et le beau temps, alors que Voltaire écrivait la *Pucelle* et Diderot l'*Encyclopédie*.

Pendant la terreur il devint un républicain acharné; il chanta la *Marseillaise* lui qui avait chanté si souvent *Daphnis et Chloé*, les bergers et les champs; il chanta Bonaparte consul, Napoléon empereur, en se servant continuellement de ces quatre mots qui ont fait la fortune des couplets de M. Scribe : *gloire et victoire, guerriers et lauriers*.

L'*Almanach des Muses*, qui épousait toutes les opinions et écrivait toujours pour ceux qui réussissaient au profit de ceux qui tombaient, se rangea du parti de Louis XVIII après la désastreuse campagne de Waterloo; puis il fit l'oraison funèbre du roi défunt en disant : le roi est mort, vive le roi! Il encensa Charles X, et fut le premier à dire en 1830 :

Au Louvre, amis, voici le jour!
Battez la charge, au Louvre! au Louvre!

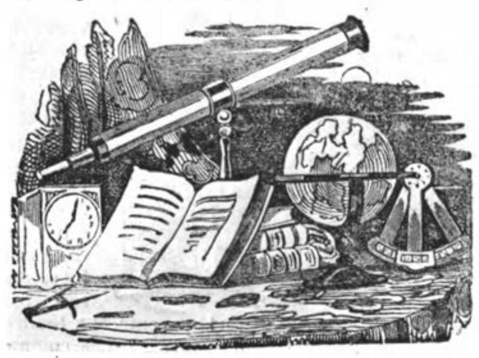


Il chanta le peuple, la révolution, le soleil de juillet, la garde nationale et salua la royauté nouvelle. Il était fier de cette révolution populaire à laquelle il n'avait nullement coopéré; il voyait bien que l'ancien ordre de choses s'anéantissait pour ne plus renaître, et que la bourgeoisie seule allait devenir maîtresse et reine des destinées de la France; il crut pendant quelques instants s'être trop avancé; il voulut rétrograder; il voulut renier son passé de quatre ans, et (le croirait-on!) revenir aux tendres couplets des poëtes galants de l'empire.... Mais, comme il était

très-vieux et qu'il chantait depuis fort long-temps, il vécut un peu plus que vivent les roses, et mourut comme elles regretté par ses anciens amis, qui l'accompagnèrent dans la tombe pour ne pas se séparer de lui.

Les almanachs firent alors irruption. On vit l'*Almanach des Dames*, qui s'adresse particulièrement aux hommes; l'*Almanach de Gotha*, qui parle peut-être trop souvent en France la langue de son pays ou toute autre langue étrangère; l'*Almanach Royal*, qui est toujours en retard d'une année; l'*Almanach des 25,000 adresses*, qui ne contient jamais celles dont on a besoin; l'*Almanach du Commerce*, qui indique rarement les changements de domicile; l'*Almanach du matelot*, que les gens de mer se gardent bien de consulter; et enfin l'*Almanach populaire*, qui n'est pas à vraiment parler un almanach, mais un recueil d'articles politiques, et l'*Almanach deFrance*, indiquant tous les ans différents procédés économiques qui coûtent fort cher et ne réussissent jamais.

Nous sommes forcés, en faisant une histoire des almanachs et en passant en revue ceux existant déjà, de parler de notre *Almanach prophétique* qui naît avec la prétention d'être réellement un almanach, c'est-à-dire, d'instruire, de plaire et d'amuser.



PROPHÉTIES.

EXPLICATION DE L'APOCALYPSE.

PROPHÉTIES POUR 1841, 1842, ETC.

Le but fondamental de toute religion est la communion des hommes entre eux. Le succès des religions a toujours été en raison directe de la puissance des moyens employés pour ce but, c'est-à-dire, en rapport avec l'amélioration du sort des hommes, les plus méritants et les plus pauvres. Quand les moyens deviennent insuffisants, l'humanité dépouille ses vieilles robes sociales, mais elle ne tombe pas. Nous sommes arrivés à l'un de ces moments solennels où l'humanité est toute nue, où elle a froid, où elle souffre et tremble. Elle regarde autour d'elle : elle aperçoit des ombres. Elle écoute le bruissement des siècles et l'écho des antiques prophéties. Tout se consomme, ainsi qu'il a été dit, et déjà de nouveaux prophètes surgissent. L'humanité a lieu d'espérer en elle-même et en ses apôtres ; — elle va marcher.

Quiconque se place au point de vue des intérêts de la masse, quiconque s'exalte de l'amour de ses semblables, celui-là peut comprendre les prophéties. Tout ce qu'il y a de plus obscur au point de vue individuel s'illumine au flambeau populaire. L'exemple en est dans l'*Apocalypse*, où l'on trouve ce qu'on veut de prime abord. Cependant elle est le chant religieux le plus sublime qui ait succédé aux légendes sibyllines de la civilisation païenne. Il n'est pas un poète de notre temps qui, voulant chanter l'histoire de l'Europe depuis dix-huit siècles, puisse mieux préciser la succession des événements



fatidiques, et les décrire avec des symboles plus éclatants, que saint Jean l'Évangéliste, disciple bien-aimé de Jésus-Christ.

Composée de vingt-deux chapitres, l'*Apocalypse*, écrite en grec, se partage en quatre sections, dont la première, renfermant les chapitres 1, 2 et 3 qui ne concernent pas l'avenir, est adressée, comme avertissement d'un directeur, aux sept églises d'Asie. La deuxième section décrit la vision de l'avenir jusqu'au XIXe siècle inclusivement, et comprend huit chapitres consécutifs du IVe au XIIe. La troisième est une seconde vision qui s'étend également en huit chapitres, du XIIe au XXe, où la première prophétie est reprise vers la moitié pour en dérouler plus amplement les principales et dernières scènes. La quatrième enfin n'est d'abord qu'une troisième vision très-rapide des mêmes événements de la première et de la seconde, mais ensuite elle nous trace une magnifique description de l'harmonie sociale, dénouement certain du grand drame de l'univers.

Si les prophéties de saint Jean, commençant seulement au quatrième chapitre de l'*Apocalypse*, et comprises en dix-neuf chapitres, se rapportent trois fois de suite aux mêmes sujets, il est permis de fondre ensemble ces dix-neuf chapitres, d'en rapprocher les versets analogues et de les développer sur un seul plan. La distinction de ces trois visions pour une même histoire se confirme par la tradition; car lorsque l'*Apocalypse* fut écrite par saint Jean dans l'île de Patmos, il avait quatre-vingt-quinze ans suivant les uns, quatre-vingt-dix-sept selon d'autres, ou même cent ans accomplis suivant un certain nombre de témoignages. C'est de la dernière année du premier siècle

de l'ère vulgaire que date l'entière publication de cette thèse sociale qui s'est réalisée chaque siècle. Saint Jean, a remonté le temps vague des âges, depuis le commencement du IIe siècle jusque vers la findu XIXe. Il s'est élevé dans le sentiment de la vie éternelle, à la perception instantanée de dix-huit siècles à la fois!

Voici la marche à suivre pour relier dans une même narration, et pour expliquer en même temps les chapitres et les versets prophétiques de l'*Apocalypse* :

Chap. IV. L'étoile polaire, qui est le trône de Dieu le père. L'arc-en-ciel, ou la voie lactée. Les vingt-quatre constellations avec leurs Génies, ou le double zodiaque constellé. Les sept Génies des sept planètes, l'Éther. Les quatre régions cardinales : le Nord, l'Est, le Midi, l'Ouest. La Rose des vents.

Chap. V. Livre des sept sceaux donnés à Jésus-Christ.

Chap. VI. CONSTANTIN, ATTILA, MAHOMET, CHARLEMAGNE, GRÉGOIRE VII, ou les cinq premiers sceaux.

Chap. XII, § 1. L'Europe de Grégoire VII, ou la femme revêtue du soleil, et dont l'enfant mâle est enlevé vers Dieu.

Chap. XX § 1 et 2. Époques d'organisation et d'harmonie du christianisme pendant mille ans après S. Jean, c'est-à-dire jusqu'à la fin du XIe siècle. Époque critique depuis le XIIe siècle jusqu'au XIXe.

Chap. XII, § 2 et 3. L'Europe devant les Seljoucides. Croisades : triomphes et revers. Khan accourt au secours de l'Europe. Empire latin de Constantinople conquis sur les Grecs, qui sont le fleuve du Dragon.

Chap. XIII. Race d'*Otthman*, qui est celle de la Bête: Son nombre est en grec *Osleman*, qui fait 666, TAMERLAN blesse la Bête en prenant BAJAZET vaincu. Empire des Ottomans restauré.

Chap. VI. Sixième sceau, ou prise de Constantinople par MAHOMET II.

Chap. VII, § 1. Les quatres Anges des vents, ou COLOMB, CHARLES-QUINT, RICHELIEU, PIERRE-le-GRAND.

Chap. XII, § 2. CROMWELL, LOUIS XIV.
Chap. VII, § 2 et 3. Paix de Westphalie.
Chap. XIV, § 5. VOLTAIRE, FRÉDÉRIC II, ROUSSEAU.
Chap. XV, § 1. PHILOSOPHES du dix-huitième siècle.
CHAP. XV, § 2. Le Génie de l'Ouest, ou la FRANCE.
Chap. VIII et XVI. Septième sceau, ou révolution française. Les sept périodes de cette révolution, ou les sept Anges avec les sept coupes amères et les sept trompettes. Les années 1789, 92, 93, 99 et 1804 sont les cinq premières coupes, versées au son des cinq premières trompettes. En 92, *tombe* du ciel l'étoile *absinthe* (*Rapè-apsinthos*), ROBESPIERRE; en 1804, vole l'*aigle* de la guerre.
Chap. IX et XVI. Armées impériales françaises, commandées par *Apoléôn*, l'exterminateur, ou *Napoléon*.



Coalition des Rois contre la France. Bataille des nations dans les plaines d'*Armagdon*, ou d'*Allemagne*. La sixième coupe, ou trompette, est le signal des malheurs de 1812 à 1814.
Chap. X. *La France* aux alliés et à Napoléon, en 1815, au milieu des sept tonnerres.

Chap. XI, § 1. Les *cent jours* et l'invasion des Barbares jusque vers 1818 : c'est le premier débordement de la septième coupe. — Les deux *témoins* révolutionnaires, Robespierre et Napoléon, couverts du linceul sépulcral, voient ressusciter leurs principes par la commotion populaire de 1830 ou des *trois jours et demi.* Morts de la *révolution* de juillet 1830, qui est le deuxième débordement de la septième coupe, le deuxième cri de la septième trompette.

Chap. XI, § 2, et chap. XVI, § 3. Fanfare de la septième trompette et libation de la septième coupe, ou dernier mouvement, qui va de 1840 à 1845, par le septième Ange du septième sceau.

Chap. XVI, chap. XIX. La *Bête*, qui est l'instinct de l'égoïsme brutal, se transforme dans le génie marchand de l'Angleterre. Le FAUX PROPHÈTE qui s'allie aux rois avec la Bête, n'est autre que l'Ante-christ définitif.

Chap. XVII. Condamnation d'*Albion*, ou *Babylone*. La reine *Victoire* succède aux sept Nassau. Les dix Ministres de l'aristocratie anglaise vaincus.

Chap. XVIII. Tourments d'*Albion*, et révolution anglaise.

Chap. XVIII et XIX. Condamnation des ennemis du progrès.

Chap. XIX et chap. XX, § 3. Avénement d'un nouveau prophète au dix-neuvième siècle.

Chap. XXI. Jérusalem nouvelle, ou Sodome convertie, PARIS, sainte capitale des nations. La récompense naturelle et sainte.

Chap. XIX et XXII. PROSPÉRITÉ du monde à la fin du dix-neuvième siècle.

Pour frapper la conscience des hommes du jour les plus incrédules sur la grandeur des événements qui se préparent, il est curieux de mettre sous leurs yeux les derniers passages apocalyptiques, relatifs aux

temps qui ont commencé en 1815 et qui s'étendent par le milieu du XIXe siècle. Ce qui s'est réalisé jusqu'aujourd'hui donnera la mesure de la foi qu'on doit avoir dans le final accomplissement des choses.



« Alors l'Ange que j'avais vu, qui se tenait debout sur la mer et sur la terre, leva la main au ciel, et jura, par celui qui vit dans les siècles des siècles, qui a créé le ciel et tout ce qu'il y a dans le ciel, la terre et tout ce qui est dans la terre, la mer et tout ce qui est dans la mer, qu'il n'y aurait plus de temps; mais qu'au jour où le septième Ange ferait entendre sa voix et sonnerait de la trompette, le mystère de Dieu s'accomplirait, ainsi qu'il l'a annoncé par ses prophètes ses serviteurs.

« On me donna ensuite une canne semblable à une toise, et il me fut dit : Levez-vous, et mesurez le temple de Dieu, et l'autel et ceux qui y adorent. Pour le parvis qui est hors du temple, laissez-le, et ne le mesurez point, parce qu'il a été abandonné aux Barbares, et ils fouleront aux pieds la ville sainte pendant quarante-deux mois (1815-1818).

« Mais j'ordonnerai à mes deux Témoins, et couverts d'un sac, ils prophétiseront durant mille deux cent soixante jours (coalition des idées libérales de 1827 à 1830). Ce sont deux leviers et deux chandeliers posés devant le Seigneur de la terre (voyez plus haut, chap. XI).

« Que si quelqu'un leur veut nuire, il sortira de leur bouche un feu qui dévorera leurs ennemis : et celui qui les voudra offenser, *il faut qu'il soit tué* de cette sorte. Ils ont le pouvoir de fermer le ciel, afin qu'il ne tombe point

de pluie durant le temps qu'ils prophétiseront : et ils ont le pouvoir de changer les eaux en sang (émeutes), et de frapper de toutes sortes de plaies, *toutes les fois qu'ils voudront*.

« Et après qu'ils auront achevé de rendre leur témoignage, la Bête qui monte de l'abîme leur fera la guerre, les vaincra et les tuera; et leurs corps demeureront étendus dans les rues de la grande ville, qui est appelée spirituellement Sodome et Égypte, où leur Seigneur même (le Peuple) a été sacrifié.



« Et les hommes de diverses tribus, de peuples, de langues et de nations différentes, verront leurs corps durant trois jours et demi, sans vouloir permettre qu'on les mette dans le tombeau. Les habitants de la terre leur insulteront en cet état; ils en feront des réjouissances, et ils s'enverront des présents les uns aux autres, parce que ces deux prophètes auront fort tourmenté ceux qui habitaient sur la terre.

« Mais *trois jours et demi* après, Dieu répandit en eux un esprit de vie : ils se relevèrent sur leurs pieds; et

ceux qui les virent furent saisis d'une grande crainte (27, 28, 29 juillet 1830).



« Alors ils entendirent une puissante voix qui venait du ciel, et qui leur dit : Montez ici. Et ils montèrent au ciel dans une nuée, à la vue de leurs ennemis (colonne Vendôme et colonne de Juillet).

« A cette même heure il se fit un grand tremblement de terre ; la dixième partie de la ville tomba, et sept mille hommes périrent dans un tremblement de terre, et les autres étant saisis de frayeur, rendirent gloire au Dieu du ciel (morts de juillet).

« Le second malheur est passé, et *le troisième viendra bientôt* (1840-1845, temps moyen de ceux qui ont précédé ces deux premiers et inévitables malheurs : 1804-1815, 1815-1830).

« Alors le septième ange sonna de la trompette, et on entendit de grandes voix dans le ciel qui disaient : Le règne de ce monde a passé à notre Seigneur et à son Christ, et il régnera dans les siècles des siècles. Amen.

« En même temps, les vingt-quatre Vieillards, qui sont assis sur leurs trônes devant Dieu, tombèrent sur leurs visages, et adorèrent Dieu en disant :

« Nous vous rendons grâces, Seigneur, Dieu Tout-Puissant, qui êtes, qui étiez et qui serez, de ce que vous êtes entré en possession de votre grande puissance et de votre règne. Les nations se sont irritées, et le temps de votre colère est arrivé ; le temps de juger les morts, et de donner la récompense aux Prophètes vos serviteurs, et aux Saints, et à ceux qui craignent votre nom, aux petits et aux grands, et d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre.

« Le septième ange répandit sa coupe dans l'air, et une forte voix se fit entendre du temple, comme venant du trône, et disant : C'en est fait !.....

« Aussitôt il se fit des éclairs, des bruits et des tonnerres ; et un grand tremblement de terre, et si grand *qu'il n'y en eut jamais un tel* depuis que les hommes sont sur la terre. La grande ville (Paris) fut divisée en trois parties (trois opinions politiques), et les villes des nations *tombèrent*, et Dieu se souvint de la grande Babylone (Albion) pour lui donner à boire le calice du vin de la fureur de sa colère.

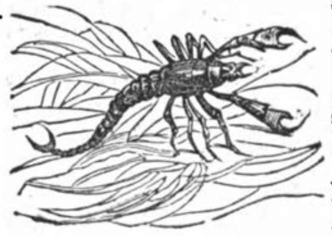
« Toutes les îles s'en furent et les montagnes disparurent. Le temple de Dieu s'ouvrit dans le ciel, et l'on vit l'arche de son alliance dans son temple, et il se fit des éclairs, un tremblement de terre et une grosse grêle. Et les hommes blasphémèrent Dieu à cause de cette plaie qui était effroyable.

« Alors l'un des sept Anges qui avaient les sept coupes, vint me parler, et me dit : Venez et je vous montrerai la condamnation de la grande Prostituée, qui est assise *sur les grandes eaux*, avec laquelle les chefs de la terre se sont corrompus, et qui a enivré du vin de sa prostitution les habitants de la terre.

« Et m'étant transporté en esprit dans le désert, je vis une Femme assise sur une Bête de couleur d'écarlate, pleine de noms de blasphême, qui avait sept têtes et dix cornes. Cette femme était vêtue de pourpre et d'écarlate ; elle était parée d'or, de pierres précieuses et de perles, et avait à la main un vase d'or, plein des abominations et de l'impureté de sa fornication. Et sur son front était

écrit : Mystères; la grande Babylone, mère des fornications et des abominations de la terre.

« Alors l'Ange me dit : De quoi vous étonnez-vous? je vous dirai le mystère de la femme et de la bête sur laquelle elle est assise, qui a sept têtes et dix cornes. Les sept têtes sont les montagnes sur lesquelles la femme est



assise; ce sont aussi sept rois. La bête qui était, et qui n'est plus, est elle-même la huitième, est aussi de la famille des sept, et elle va périr bientôt.

« Les dix cornes que vous avez vues, sont dix Ministres à qui le royaume n'a pas encore été donné; mais ils recevront comme rois la puissance *pour une heure* après la bête (la reine et les ministres d'Angleterre).

« Ils ont tous un même dessein, et ils donneront à la bête leur force et leur puissance. Ils combattront contre l'Agneau (le peuple); et l'Agneau les vaincra, parce qu'il est le seigneur des seigneurs et le roi des rois; ceux qui sont avec lui sont les appelés, les élus, les fidèles. Et, quant à la femme que vous avez vue, c'est aussi la grande ville qui règne sur les rois de la terre.

« Elle est tombée la grande Babylone, elle est tombée parce qu'elle a fait boire aux autres nations le vin de sa prostitution, et les chefs de la terre se sont corrompus avec elle, et les marchands de la terre se sont enrichis par l'excès de son luxe.

« Alors j'entendis du ciel une autre voix dire : « Sortez de Babylone, mon peuple (les Irlandais), de peur que vous n'ayez part à ses péchés et que vous ne soyez enveloppé dans ses plaies. Traitez-la comme elle vous a traités, rendez-lui au double toutes ses œuvres : dans le même calice où elle vous a donné à boire, faites-la boire deux fois autant.

« C'est pourquoi ces plaies, la mort, le deuil et la fa-

mine viendront fondre sur elle en un même jour, et elle sera brûlée par le feu, parce que Dieu qui la condamnera, est puissant. Alors les chefs qui se sont corrompus avec elle et qui ont vécu dans les délices, pleureront sur elle et frapperont leur poitrine en voyant la fumée de son embrasement. Ils se tiendront loin d'elle dans la crainte de ces tourments, et ils diront : « Hélas! hélas! Babylone! grande ville, ville si puissante, ta condamnation est venue en un moment! »

« Les marchands de la terre pleureront et gémiront sur elle, parce que personne n'achètera plus leurs marchandises. Ceux qui se sont enrichis avec elle, s'en tiendront éloignés dans l'appréhension de ces tourments et ils s'écrieront : « Hélas! hélas! cette grande ville qui était vêtue de fin lin, de pourpre et d'écarlate, et couverte d'or, de pierreries et de perles; comment tant de richesses se sont-elles évanouies en un moment? »

« Et tous les *pilotes*, tous ceux qui sont sur mer, les mariniers et tous ceux qui sont employés sur les vaisseaux se sont tenus loin d'elle, et se sont écriés, en voyant la place de cette ville brûlée : Quelle ville a jamais égalé cette grande ville?... Ils se sont couverts la tête de poussière, jetant des cris accompagnés de sanglots et disant : Hélas! hélas! Cette grande ville qui a enrichi de son opulence tous ceux qui avaient des vaisseaux en mer, comment se trouve-t-elle ruinée en un moment? »

« Alors un Ange fort leva en haut une pierre semblable à une grande meule de moulin et la jeta dans la mer en disant : « C'est ainsi, Babylone, grande ville, que *tu seras précipitée* avec impétuosité, en sorte qu'on ne te trouvera plus. Car tes marchands étaient les princes de la terre, et toutes les nations ont été séduites par tes enchantements; et l'on a trouvé chez toi le sang des Prophètes, des Saints et de tous ceux qui ont été tués sur la terre.»(Dans les coalitions armées de l'Europe contre la révolution française, coalitions soudoyées par l'Angleterre.)

. . . .

« Je vis ensuite le ciel ouvert, et il parut un cheval



blanc, et celui qui était dessus s'appelait le Fidèle et le Véritable, qui juge et qui combat justement.

Ses yeux étaient comme une flamme de feu; il avait sur la tête plusieurs diadèmes, et il portait écrit un nom que nul autre que lui ne connaît. Il était vêtu d'une robe teinte de sang, et il s'appelle le Verbe de Dieu. Les armées qui sont dans le ciel le suivaient sur des chevaux blancs, vêtus d'un lin blanc et pur.

« Et je vis la Bête et les Rois de la terre et leurs armées assemblées pour faire la guerre à celui qui était sur le cheval blanc et à son armée. Les nations qui sont aux quatre coins du monde, Gog et Magog, furent séduites pour combattre. Leur nombre égalera celui du sable de la mer. Je les vis se répandre sur la terre et entourer le camp des Saints et la *ville bien-aimée* (Paris, le foyer des principes de l'unité).

« Mais Dieu fit descendre du ciel un feu qui les dévora, la bête fut prise, et avec elle le faux-prophète (qui, sous le masque de la religion, sanctionnait la coalition), qui avait fait des prodiges en sa présence, par lesquels il avait séduit ceux qui avaient reçu le caractère de la Bête et qui avaient adoré son image : et *ces deux* furent jetés tout vivants dans l'étang brûlant de feu et de soufre. Le reste fut tué par l'épée de celui et de ceux qui étaient sur les chevaux blancs.

« Alors je vis un Ange debout dans le soleil, qui cria

d'une voix forte, en disant à tous les oiseaux qui volaient par le milieu de l'air : Venez et assemblez-vous pour être au grand souper de Dieu :



Pour manger la chair des chefs, la chair des officiers de guerre, la chair des puissants, la chair des chevaux et de ceux qui sont dessus, et la chair de tous les hommes libres et esclaves, petits et grands.

« Et tous les oiseaux du ciel se soulèrent de leurs chairs.

. . . .

« Après cela je vis un ciel nouveau et une terre nouvelle. Et moi, JEAN, je vis la ville sainte, la nouvelle Jérusalem, et j'entendis une grande voix qui disait : *Je ferai toutes choses nouvelles.*

« Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes, et il *demeurera avec eux* et ils seront son peuple.

« Dieu *essuiera* toutes les larmes de leurs yeux.... Il donnera gratuitement à boire de la source d'eau vive à celui qui aura soif, et il n'y aura plus là de *malédiction...*

« Le livre de vie sera ouvert, et les morts et les vivants seront jugés selon leurs œuvres

« Les nations marcheront à la lueur de la grande Capitale, et les Présidents de la terre y porteront leur gloire et leur honneur.

« Au milieu de la place de la ville, des deux côtés du fleuve d'eau vive, sera l'arbre de vie qui porte douze fruits et donne son fruit chaque mois. Or, les feuilles de cet arbre sont *pour guérir les nations*...

« Le seigneur Dieu éclairera tous les hommes ses serviteurs, et tous ils *régneront* dans les siècles des siècles. (1) »



NAPOLÉON ET LES PROPHÉTIES.

Les historiens de l'Empereur, et ils sont nombreux, ont beaucoup trop écrit, selon nous, pour dire si peu de choses. Les uns ont raconté les batailles, les hauts faits, les conquêtes de la grande armée ; les autres, l'intérieur, la vie privée du premier capitaine du monde. Les premiers ont accompli une noble tâche ; les seconds n'ont fait qu'effleurer la leur, et ne nous ont rien appris de nouveau. Nous, qui avons vécu sous le glorieux règne de Napoléon, qui avons assisté aux principaux événements

(1) Nous devons à l'obligeance de notre savant ami M. E. Javari la communication de cette curieuse explication de l'*Apocalypse,* qui a subi quelques modifications dans ce nouveau tirage. (*Note du publicateur.*)

de cette époque mémorable, nous venons, non pas avec la prétention d'être plus capables que nos devanciers, mais avec celle de dire la vérité, et de combattre les erreurs qui se répandent journellement sur l'Empereur et sur les principaux actes de son gouvernement.

D'après notre titre, nos lecteurs verront que nous commençons par une série de faits bien peu connus, et cependant bien dignes de l'être. En effet, y eut-il un siècle plus fertile en prophéties et en superstitions de toute espèce que le règne de Napoléon? Et, chose assez extraordinaire! tous ceux qui ont voulu parler de cette époque ont passé ces faits sous silence.

Nous savons bien que les prétendus esprits forts n'admettent point les prédictions, et en général tout ce qui ne peut ni se discuter, ni se toucher. On est incrédule, et par le temps qui court, on a peut-être raison. Les esprits véritablement forts, quoique n'admettant pas les révélations outrecuidantes de certains cerveaux malades, croient cependant à quelque chose de supérieur et de divin qui régit l'univers, qui embrasse les destinées humaines, et que l'homme ne peut définir. Ce pressentiment de Bonaparte: « Le boulet qui doit me frapper n'est pas encore fondu » résume ses croyances à cet égard.

Doit-on accorder quelque confiance aux prédictions? Nous le pensons assurément. Si l'on parcourt les diverses contrées de la France, on y trouvera conservés presque intacts une multitude de contes merveilleux, nés de la superstition des temps de barbarie, et qui ont traversé les siècles presque sans s'altérer. On y verra le sortilége avec toutes ses formes, enraciné dans le cœur de tous. Nous concevons que l'ignorance nourrit ses amants du surnaturel; mais dans les villes, qui est-ce qui le soutient? C'est le souvenir de nos jeunes années; souvenir que l'aile du temps efface chaque jour sans le faire disparaître entièrement.

L'histoire est remplie de ces curieux pressentiments et de ces prédictions singulières.

Pierre de l'Estoile raconte dans son *Journal* que le mathématicien Risacazza prédit, en 1608, à Henri IV, que ses jours se termineraient par le poignard... Deux ans

après, cette funeste prédiction s'accomplit en tous points. — Sylla, ayant rêvé que les Parques l'appelaient à elles, fait le lendemain même son testament... Il meurt dans la journée.

Napoléon n'était pas superstitieux, ainsi que mademoiselle Lenormand a bien voulu le dire dans ses *Mémoires;* il avait trop de bon sens pour cela. Voici un trait qui servira à nous le faire connaître sous cet aspect.

Quand il fut premier consul, il fit dire à madame de Montesson de se rendre aux Tuileries. Dès qu'il la vit, il alla au-devant d'elle, et la pria de demander tout ce qui pourrait lui plaire.

— « Mais, général, je n'ai aucun droit à tout ce que vous voulez m'offrir.

— « Vous ne savez donc pas, madame, lui dit-il, que j'ai reçu de vous ma première couronne? Vous vîntes à Brienne distribuer les prix, et en posant sur ma tête le laurier précurseur de quelques autres, vous me dites : « *Puisse-t-il vous porter bonheur!* »

Madame de Montesson allait répondre. Bonaparte l'interrompit aussitôt.

— « Je suis, dit-on, *fataliste*. Ainsi il est tout simple que je n'aie pas oublié ce dont vous ne vous souvenez plus. »

Il la combla de biens et d'honneurs, et lui fit rendre sa pension de soixante mille francs.

Certes, il serait à désirer que tous les souverains d'Europe fussent superstitieux et fatalistes à la manière de Bonaparte : ils seraient plus généreux et plus reconnaissants!

On dit qu'étant très-jeune on lui prédit, comme à Sixte-Quint, qu'il était appelé à gouverner un jour le monde. Ce fait est faux. C'est en Egypte que cette prédiction lui fut faite. Un jour que Bonaparte était plus gai que de coutume, il se rendit à la Malmaison, où se trouvait Joséphine, et tous deux se mirent à causer avec abandon. Joséphine, naturellement superstitieuse, amena bientôt la conversation sur le terrain du merveilleux. Bonaparte se prit à rire; mais Joséphine, avec sa grâce enfantine, lui

ayant parlé d'une prédiction qui lui avait été faite autrefois, elle réclama quelques instants de silence.

« Il y a long-temps de cela, dit-elle ; j'étais encore à la Martinique. Me trouvant au milieu d'un groupe d'esclaves, j'aperçois tout-à-coup une femme grande, vieille, sèche et ridée, qui s'avançait vers moi. Elle me prend la main, l'ouvre, regarde et paraît surprise.

— « Qu'a-t-elle d'extraordinaire, demandai-je ?

— « Vous ne me croirez pas, me répondit-elle, si je vous le dis.

« Je la rassurai. Alors elle leva les yeux au ciel avec une expression singulière, et d'une voix grave, elle me dit :

— « Vous vous marierez bientôt ; votre union ne sera pas heureuse ; vous deviendrez veuve (je tressaillis malgré moi) ; vous aurez ensuite de belles années... »

Bonaparte laissa échapper un sourire plein de finesse et d'esprit.

« ... Et, sans être reine, vous serez plus que reine.

« La vieille s'éloigna aussitôt, et je ne la revis plus. »

Bonaparte se leva, fit plusieurs fois le tour du salon, les bras derrière le dos ; puis, avec gaîté, il dit à Joséphine :

« Il m'est arrivé quelque chose d'à peu près semblable en Egypte. Je me promenais avec quelques officiers, quand une femme, au teint noir et aux vêtements sales, vint à nous. Elle nous regarda long-temps ; puis elle me prédit, sans me connaître, que je deviendrais un jour aussi grand que César et Mahomet. M'adressant à ceux qui m'entouraient, je leur dis : « S'il fallait croire aux prédictions de ces Bohémiens, tous les hommes seraient des aigles et des géants. »

Ainsi, d'après cette anecdote, Bonaparte n'était pas, comme veut le faire entendre mademoiselle Lenormand, un croyant superstitieux et fanatique.

Voilà l'histoire de cette prophétie :

Napoléon, pendant la guerre d'Egypte, ayant entendu parler d'une prophétesse en renom, la fit venir, et vêtu du simple costume d'officier, il se présenta à elle. La sibylle,

après avoir placé sur la table divers coquillages symboliques, lui dit :

« Tu auras deux femmes ; tu en répudieras une à grand tort : ce sera la première. La seconde ne lui sera point inférieure par ses grandes qualités ; elle te donnera un fils. Peu après commenceront contre toi de sourdes intrigues. Tu cesseras bientôt d'être heureux et puissant. Tu seras renversé dans toutes tes espérances. Tu seras chassé par la force, et relégué sur une terre volcanisée, entourée de mers et d'écueils. Garde-toi, mon fils, garde-toi de compter sur la fidélité de tes amis. »

Bonaparte, pour la récompenser, lui fit donner vingt-sept sequins ; c'était tout ce qu'avait sur lui Abd..., qui devint depuis colonel des mamelucks.

Nous ne savons vraiment pourquoi tous les auteurs de mémoires sur l'Empire ont voulu rendre le caractère de Napoléon faible et petit. Constant, qui lui était certes bien attaché, dit cependant que Joséphine tirait parti de la superstition de l'empereur, en lui disant : « On parle de ton étoile, mais c'est la mienne qui l'influence ; c'est à moi qu'il a été prédit de hautes destinées. » Sans examiner sérieusement ce passage, on voit qu'il est faux. Comment l'empereur, qui avait la conscience de sa valeur et de son génie, aurait-il souffert qu'on lui dit que l'étoile des autres, fût-ce même celle de Joséphine, influençait la sienne, quand cela n'était réellement pas ? Constant s'est mépris. Il est vrai que l'empereur parlait quelquefois de son étoile, mais en plaisantant. Au reste, en divorçant, il n'a tenu aucun compte de ces influences cabalistiques, puisque, astrologiquement parlant, il se séparait pour toujours de l'étoile de Joséphine.

Comme on savait que Napoléon, un des génies les plus vastes et les plus universels des temps modernes, s'occupait aussi des détails d'intérieur, on a cru pendant long-temps qu'il était superstitieux. On n'ignore pas qu'il avait horreur des portes ouvertes, et par une excellente raison : ce qu'il disait dans son cabinet, il ne voulait pas que cela courût les antichambres. Quand on lui annonçait quelqu'un, il fallait frapper. S'il demandait : « Qui est là ? » on le lui disait au travers de la porte. S'il donnait

la permission d'entrer, on ouvrait, et l'on refermait la porte aussitôt. — Que de contes absurdes n'a-t-on point débités sur cette mesure d'ordre, tout à la fois juste et naturelle !

Parlons maintenant du fameux *Livre de prophéties* de maistre Noël Olivarius, présenté à l'empereur quelque temps après son sacre.

Un soir Napoléon se rendit à la Malmaison. Il aimait beaucoup à y causer merveilleux, surtout avec Joséphine, qu'il savait être très-superstitieuse. Un soir donc il arrive, parle de ses immenses projets, et termine en remettant entre les mains de l'impératrice un vieux livre manuscrit, écrit en 1542.



— Tiens, lui dit l'empereur en ouvrant cet in-12, relié en parchemin et jauni par le temps, regarde et lis.

Joséphine lut à haute voix :

Prédiction de maistre Noël Olivarius.

— « Eh bien? demanda Joséphine.

— « On dit qu'il est ici question de moi, répondit l'empereur

— « Comment, dans un livre publié en 1542?

— « Lis donc. »

L'impératrice essaya; mais, comme le style était en vieux français, et les caractères mal formés, elle resta quelques instants à parcourir des yeux les trois pages

de ce chapitre, puis d'une voix assurée elle commença ainsi (1).

« La Gaule Itale verra naître non loin de son sein un être surnaturel ; cet homme sortira tout jeune de la mer, viendra prendre langue et mœurs chez les Celtes-Gaulois, s'ouvrira, encore jeune, à travers mille obstacles, chez les soldats, un chemin, et deviendra leur premier chef. Ce chemin sinueux lui baillera force peine; s'en viendra guerroyer près de son natal pays par un lustre et plus.

« Outre mer sera un guerroyant avec grande gloire et valeur, et guerroyera de nouveau le monde romain.

« Donnera lois aux Germains, pacifiera trouble et terreur aux Gaulois-Celtes, et sera ainsi nommé, non roy, mais par après appelé *imperator*, par grand enthousiasme populaire.

« Bataillera partout dans l'empire, déchassera princes, seigneurs, rois, par deux lustres et plus. Puis élèvera de nouveaux princes et seigneurs à vie, et parlant sur son estrade, criera : *O sidera! ô sacra!* Sera vu avec une armée forte de quarante-neuf fois vingt mille hommes, piétons armés qui porteront armes à cornets de fer. Il aura sept fois sept fois sept mille chevaux montés d'hommes qui porteront, plus que les premiers, grande épée ou lance, et corps d'airain. Il aura sept fois sept fois deux mille hommes qui feront jouer machines terribles, et vomiront et soufre et feu et mort. La toute suppute de son armée sera de quarante-neuf fois vingt mille hommes.

« Portera à dextre main un aigle, signe de la victoire à guerroyer. Donnera maints pays aux nations, et de chacun paix.

« S'en viendra dans la grande ville, ordonnant force grandes choses : édifices, ponts, ports de mer, acquéducs, canaux ; fera à lui tout seul, par grandes richesses, autant que tout Romains, et tout dans la domination des Gaules.

« Aura femme par deux... »

---

(1) Nous laissons le style tel qu'il est, seulement nous avons rendu l'orthographe de certains mots plus intelligible.

Joséphine s'arrêta.

— « Continue, » dit l'empereur, qui n'aimait pas les interruptions.

« ...... Et fils un seul. S'en ira guerroyant jusqu'où se croisent les lignes longitude et latitude, cinquante-cinq mois. Là, ses ennemis brûleront par feu la grande ville, et lui y entrera, et sortira avec siens de dessous cendres, force ruines, et les siens, n'ayant plus pain ni eau, par grande et décime froidure, qui seront si malencontres, que les deux tierces parties de son armée périront, et en plus par denue et autres, là n'étant plus dans sa domination.

« Lors, le grand homme, abandonné, trahi par siens amis, pourchassé à son tour à grande perte jusque dans sa propre ville, par grande population européenne, à la sienne place sera mis le vieil roi de la cape.

« Lui, contraint à l'exil dans la mer, dont est devenu si jeune, et proche de son sol natal, y demeurant par onze lunes avec quelques-uns des siens, vrais amis et soldats qui, n'étant plus sept fois sept fois sept fois deux fois de nombre, aussitôt les onze lunes parachevées, que lui et les siens prendre navires et venir mettre pied sur terre celte-gauloise.

« Et lui cheminera vers la grande ville où s'estre assis le vieil roi de la cape, qui se lève, fuit, emportant avec lui les ornements royaux. Pose chose en son ancienne domination, donne aux peuples forces lois admirables.

« Ains, déchassé de nouveau par trinité population européenne, après trois lunes et tiers de lunes, est remis à la sienne place le vieil roi de la cape, et lui cru mort par ses peuples soldats qui, dans ce temps, garderont pénates contre leur cœur.

« Les peuples et les Gaulois comme tigres s'entr'égorgeront. Le sang du vieil roi de la cape sera le jouet de noires trahisons. Les malencontreux seront déçus, et par le fer et par le feu seront occis. Le lys maintenu; mais les derniers rameaux du vieil sang seront encore menacés.

« Ains guerroyeront entre eux.

« Lors un jeune guerrier cheminera vers la grande ville; il portera lion et coq sur son armure. Ains la lance

lui sera donnée par grand prince d'Orient. Il sera secondé merveilleusement par peuples guerriers de la Gaule Belgique qui se réuniront aux Parisiens pour trancher troubles et réunir soldats, et les couvrir tous de rameaux d'olivier.

« Guerroyant encore avec tant de gloire sept fois sept lunes, que trinité population européenne, par grande crainte et cris et pleurs, offrent leurs fils et épouses en ôtages, et ployent sous les lois saines et justes, et aimées de tous.

« Ains paix durant vingt-cinq lunes.

« Dans *Lutetia*, la Seine rougie par sang, suite de combats à outrance, étendra son lit par ruine et mortalité, séditions nouvelles de malencontreux maillotins.

« Ains seront pourchassés du palais des rois par l'homme valeureux, et par après les immenses Gaules déclarées par toutes les nations grande et mère nation. Et lui sauvant les anciens restes du vieil sang de la cape, règle les destinées du monde, dictant conseil souverain de toute nation et de tout peuple, pose base de fruits sans fin et meurt. »

Joséphine, surprise de ce qu'elle venait de lire, s'arrêta, ferma le livre, et interrogea Napoléon sur cette étrange prédiction. Mais l'Empereur, ne voulant pas donner une grande importance à maître Olivarius en les commentant, se contenta de répondre :

« Les prophéties disent toujours ce qu'on veut leur faire dire; cependant j'avoue que celle-ci m'a beaucoup surpris. »

Il changea de conversation et parla d'autres choses.

A son retour de l'île d'Elbe l'Empereur se rappela les coquillages d'Égypte et cette prédiction; il en reparla au colonel Abd....

« Je n'ai jamais voulu rien croire, lui dit-il, mais je conviens ici de bonne foi qu'il y a des choses qui sont au-dessus de la portée des hommes, et que nonobstant leur rare perspicacité, ils ne pourront jamais les approfondir; témoin cette singulière prophétie trouvée chez les Béné-

dictins, soustraite pendant la révolution, et que je connais. Que désigne-t-elle? Est-ce moi qui en suis l'objet? En vérité nous devrions nous en rapporter pour tout à celui qui régit l'univers, et faire notre profit des étincelles de lumière réparties parfois sur quelques êtres privilégiés, pour nous éclairer sur la route véritable qu'il faut suivre, et nous prémunir des écueils que nous pourrions y rencontrer.»

L'histoire de cette prophétie, qui n'a pas été écrite après coup, ainsi que nous le démontrerons tout à l'heure, est très-extraordinaire. Celui qui découvrit ce livre est François de Metz, cousin du fameux François de Neufchâteau, et secrétaire général de la commune de Paris. Comme cette histoire n'est rapportée nulle part, et que nous seuls avons été à même de la connaître, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en la leur donnant en entier.

Tout le monde sait qu'à la fin de 1792, et au commencement de 1793, les maisons royales, les châteaux, les monastères, les abbayes et les églises furent pillés par ordre des *montagnards*. En agissant ainsi, on voulait, suivant eux, dérober et anéantir tous les papiers qui avaient rapport soit aux prêtres, soit aux nobles ou aux rois. Les livres des bibliothèques publiques, et particulièrement les actes sur parchemin, les manuscrits de toute espèce, étaient apportés à la commune, et là on procédait à leur accusation, à leur mise en liberté ou à leur condamnation; les uns étaient gardés intacts, les autres brûlés sur l'heure.

On avait, un jour du mois de juin 1793, pillé bon nombre de bibliothèques : la grande salle dans laquelle on déposait ces papiers était pleine. François de Metz et plusieurs employés procédaient au dépouillement de ces manuscrits, car il y avait ce jour là peu de livres imprimés. Après avoir enregistré des livres de théologie, de physique, d'histoire, d'astronomie, etc., ils arrivèrent à un endroit où étaient étendus des in-12, des in-8° et des in-4°, tous reliés en parchemin, et portant un signe darticulier. Quelques employés disaient que ces ouvrages provenaient de la bibliothèque des Bénédictins; d'autres

pensaient qu'ils faisaient partie de la riche collection bibliographique des génovéfains. Quelle fut leur surprise, en ouvrant ces livres, de voir qu'ils contenaient des traités sur les sciences occultes, sur l'astrologie, l'alchimie, la nécromancie, la chiromancie et les prophéties.



Ils avaient presque tous catalogué ces livres de peu d'importance, et qui ne devaient point recevoir les honneurs du bûcher, quand un petit in-12 frappa leur attention.

C'était le *Livre de prophéties*, composé par Philippe Noël Olivarius, docteur en médecine, chirurgien et astrologue; ce livre contenait plusieurs prophéties de peu d'importance, sans nom d'auteur, mais celle-ci était signée. A la dernière page, on lisait en gothique : *Finis*, et plus bas : 1542, en chiffres du seizième siècle.

François de Metz la lut en entier, mais il n'en comprit pas le sens; il l'avoua lui-même à sa fille, madame de M...... Cependant elle lui sembla si extraordinaire, qu'il la copia, et la réunit à plusieurs autres prophéties copiées aussi par lui, et que nous avons retrouvées dans ses papiers. La copie textuelle de la prophétie d'Olivarius, écrite de la main même de François de Metz, est datée de l'an 1793; ainsi il ne peut plus y avoir aucun doute à cet égard (1).

---

(1) Le *Mémorial de Rouen* ayant inséré cette prophétie dans un de ses numéros, une dame de Rouen vint constater l'authenticité du vieux livre de Noël Olivarius en montrant à M. R....., rédacteur de cette feuille, une copie faite de cette prophétie au commencement de la révolution française. Cette preuve est comme on le voit de la plus haute importance; mais laissons parler l'auteur de l'article inséré dans le *Mémorial de Rouen.* » Quelques jours après la publication de notre feuilleton (*Napoléon et les prophéties*), une dame demeurant à Rouen, rue Beauvoisine, se présente dans nos bureaux pour nous prier de lui communiquer le numéro qui contenai

Comme on doit bien le penser, on parla beaucoup de cette prophétie, qui fut copiée par un grand nombre de personnes, et conservée, ainsi que plusieurs autres ouvrages sur le même sujet, dans la bibliothèque de l'Hôtel-de-Ville. Quand Bonaparte monta sur le trône, on lui parla de cette prophétie ; il voulut la voir, et depuis on ignore ce qu'elle est devenue. Elle a été imprimée en 1815 ; on l'inséra dans les *Mémoires de Joséphine*, édition de 1820 et de 1827, et enfin Édouard Bricon, libraire, l'a publiée dans son *Recueil de Prophéties*.

Maintenant, si nous examinons cette prophétie avec quelque attention, nous trouvons qu'elle est bien extraordinaire. Tout ce qu'elle a prédit touchant le règne de Napoléon et le retour des Bourbons s'est parfaitement réalisé. Les troubles de 1827, les conspirations des libéraux, et la révolution de 1830 même s'y trouve ! Mais elle va plus loin : — Quel est ce jeune guerrier qui cheminera vers la grande ville, et portera sur son armure un lion et un coq, emblèmes de la force et de la prudence ?

Que signifient ces paroles : La lance lui sera donnée par un grand prince ; et il sera secondé merveilleusement par un peuple guerrier qui se réunira aux Parisiens pour mettre un terme aux troubles et aux révolutions ? — Et ces *malencontreux maillotins*, qui doivent encore une fois rougir la Seine de sang, quels sont-ils ? — Et cet homme, qui fera partout respecter la France, réglera les destinées du monde, et posera les bases d'une société

---

une prophétie sur les événements de la révolution, désirant la confronter *avec celle qu'elle avait copiée elle-même au commencement de cette révolution et bien avant qu'il fût question de Bonaparte*. Nous nous prêtâmes volontiers à cette vérification ; cette dame nous montra un vieux papier soigneusement enveloppé, et dont elle disait n'avoir jamais voulu se dessaisir, et nous reconnûmes que la prophétie qu'il contenait ne différait de celle rendue publique que par ces mots : le *vieil sang de la Cap* qui avait été omis par erreur du copiste de l'auteur. (*Mémorial de Rouen* du 1er octobre 1840.)

nouvelle, comment s'appelle-t-il? — L'avenir nous l'apprendra.

Tout le monde sait qu'il ne fut question, dans les dernières années du règne de Napoléon, que du petit *homme rouge*, qui avait promis de lui rendre trois visites. On dit que la première entrevue eut lieu au château des Tuileries, trois jours avant le sacre; la seconde, au retour de la campagne de Wagram, et la troisième à Fontainebleau, en 1814. Le petit homme rouge, qui n'est autre qu'une superstition populaire, s'est depuis réfugié dans les chansons de Béranger, où il existe réellement.

A l'occasion de cette visite, on parla des associations de Bonaparte à la secte universelle des francs-juges. La date de son premier serment est fixée au 1er septembre 1795 : on dit qu'il l'avait prêté dans une assemblée générale de frères qui s'étaient réunis dans la forêt de Fontainebleau; il l'aurait renouvelé à l'époque de ses victoires en Italie. On s'entretint beaucoup de sa longue conférence avec le chef des philadelphes au Caire.

On raconte que, pendant son séjour à Milan, Joséphine, étant un jour à l'une des croisées d'un château de plaisance, vit passer des hommes et des femmes d'une structure singulièrement grotesque.

Ils étaient très petits, avaient la tête grosse, de grands traits, la taille courte et difforme, les jambes torses. Elle remarqua que cette race devait être colère et fort méchante; qu'il était surprenant qu'on permît à ces individus de se marier. Sur ces observations, un seigneur milanais, qui se trouvait par hasard à ses côtés, lui répondit, en lui faisant regarder plus attentivement une de ces hideuses créatures, qui se vantait d'avoir à ses ordres un démon familier:





«C'est un esprit pénétrant, mais un caractère inquiet et bizarre, qui l'a favorisée pour établir les opinions les plus extravagantes. Le gouvernement la tolère, parce qu'elle maintient toujours la classe la plus prompte à opérer un mouvement. Tenez, ajouta-t-il en s'adressant à madame de Camb..., elle semble vous fixer plus particulièrement. »

La sorcière des Alpes, c'est ainsi qu'on la nommait, s'écria en voyant sur un balcon une société parmi laquelle était madame Bonaparte :

— Retirez-vous promptement, un grand malheur vous menace!

Effectivement, l'entablement qui soutenait une espèce de terrasse extérieure vint à manquer quelques minutes après, et entraîna, en tombant, plusieurs personnes, qui furent plus ou moins dangereusement blessées. Madame Bonaparte se jeta heureusement vers le côté opposé qui se soutenait encore, et on eut le temps de venir la dégager, ainsi que les dames de sa suite. Le lendemain on lui amena cette femme. Madame Bonaparte dit à madame de Camb... de feindre, vis-à-vis de la sorcière, qu'elles étaient Lucquoises, toutes les deux, et forcées de fuir de leur pays pour des causes majeures. Tous ceux qui se trouvèrent présents lors de l'arrivée du monstre humain, en furent effrayés. Elle avait un goître qui pendait jusqu'à sa ceinture, et tenait par la main un petit crétin qui lui ressemblait. Chacun témoigna à l'instant le désir de la consulter ; elle était sourde, parlait très-difficilement ; son ensemble tenait de l'imbécillité ; cependant elle connaissait son monde. Elle prépara des herbes, demanda des œufs frais, et fit monter trois seaux d'eau.

Après quelques mots d'un baragouin inintelligible, elle dit à l'un des officiers : *Vous serez tué dans une bataille ;* à l'autre : *Vous périrez de froid et de misère.*

Quand vint le tour de madame Bonaparte, car elle avait voulu être la dernière, elle lui annonça qu'elle serait un jour couronnée ; elle lui montra dans le seau d'eau que les œufs avaient formé des fleurons qui, se rejoignant ensemble, présageaient la royauté. — J'en vois deux, lui dit-

elle, mais vous n'en obtiendrez qu'une. — C'est bien assez, dit Joséphine !

Chacun voulut voir cette couronne si fragile ; et l'examinant attentivement, on remarqua qu'elle était à sept épis, et le petit crétin qui accompagnait cette femme, et qui passait pour être son génie tutélaire, fit alors un signe d'approbation. On congédia la sorcière des Alpes, en la récompensant de manière à ne pas éveiller ses soupçons.

En rappelant cette prédiction, Joséphine disait un jour : « Trois personnes m'ont prédit que je régnerais : l'Irlandaise David, la sorcière des Alpes et mademoiselle Lenormand ; mais elles ne m'ont pas dit si ma couronne serait transmise à mes descendants. Probablement, ma royauté ne sera pas de ce monde, car le plus médiocre Français laisse son héritage à ses enfants ; quant aux miens, il paraîtrait que leurs vertus deviendraient un jour leur plus brillant apanage ; que les grandes dignités que je dois posséder tomberaient en quenouille de mon vivant. Ce qui me console au moins dans tout ceci, c'est qu'a près moi, mes actions pourront me faire revivre dans le souvenir de mes amis, et j'aime à me persuader que j'en laisserai quelques-uns. »

De tout ceci nous concluons que ces différentes prophéties sont très-remarquables, puisqu'elles se sont réalisées.

PROPHÉTIES DE BUG DE MILHAS

POUR 1841 ET 1842.

Le Haut Cominges dans les Pyrénées possède à l'heure qu'il est un prophète, oui, lecteurs, un prophète comme Isaïe, Jérémie, Daniel et Ezéchiel, un prophète qui vit retiré des autres hommes, tombe dans l'extase comme Nostradamus, Jeanne d'Arc, Cazotte et Martin, un prophète enfin qui inspire du respect et de la vénération aux habitants des Pyrénées et qui vous rendrait peut-être plus sérieux à l'endroit des prophéties et plus attentifs aux manifestations spirituelles de notre être, vous tous qui nous lisez l'incrédulité dans le cœur et le sourire à la bouche.

Ceux qui font profession de scepticisme et qui se croient des esprits forts parce qu'ils sont des esprits superficiels, pensent qu'il ne peut plus y avoir de prophètes alors qu'ils ne croient plus aux prophéties. Eh, mon Dieu! les anciens Romains, les Romains du temps de Jules-César et d'Auguste, de Juvénal et de Virgile, étaient encore plus païens et plus matérialistes que vous, cependant voyez ce qu'ils étaient quelques siècles plus tard; des chrétiens et des spiritualistes!—Il ne faut donc désespérer de rien.

Ne croyez pas pourtant, qu'en admettant l'existence de l'humble prophète Bug, nous voulions vous ramener à la barbarie et à la superstition comme certains ignorants le prétendent. Nous sommes moins absolu que les absolutistes et plus libéral que les libéraux, puisque nous demandons que l'esprit soit traité à l'égal de la matière, que la prophétie (qui existe réellement) ait le même poids dans la balance que les sciences positives, et que l'on ne repousse pas, parce qu'on ne les comprend point, ces mystères spirituels qui ne peuvent, il est vrai, ni se palper, ni s'analyser, ni se raisonner; mais qui ont le rare mérite d'être comme l'infini, la pensée, l'âme, la foi, Dieu et mille autres choses que l'homme ne comprend pas davantage et qu'il ne comprendra probablement jamais.



Bug de Milhas existe encore et vous pouvez aller le visiter dans sa pauvre cabane qui lui vient de son père et qu'il n'a pas voulu abandonner tout prophète qu'il est.

Bug de Milhas est bien vieux; son front est courbé et ses cheveux sont semblables à la neige; il se soutient à peine sur ses jambes amaigries; son visage est celui d'un beau vieillard, mais sa voix s'éteint, ses forces l'abandonnent, ses membres se paralysent : il touche à la tombe!

En 1780 il prédit la révolution française dans les vers suivants, d'une authenticité reconnue par les habitants du pays et qui ont été traduits en français par M. Castillon dans le journal l'*Émancipation de Toulouse* du 21 mai 1839 (1).

89, grand changement aura:
Par toi le peuple esclave plus ne sera
Et toi qui né dans la grande cité
Roi, tu mourras par ta crédulité.

Il resta douze années sans faire aucune prophétie; mais en l'an 1793, il annonça la venue de Napoléon en ces termes :

Ils seront trois au pouvoir disputé.
De ces trois un seul sera titré.
Par deux fois bas et deux fois haut monté.

En 1812, il annonça les malheurs de 1814, l'entrée des Anglais en France, les combats qui eurent lieu autour de Paris, et ce qu'il y a de plus remarquable encore, que Toulouse serait respectée : ce qui eut lieu en effet.

Une bande rouge et blanche
Par Bayonne entrera
De cité royale grand combat y aura
Mais de sang, Toulouse sera franche.

Pendant quinze ans il resta muet. Comme il sortait rarement, les habitants de Cominges le croyaient mort, lorsqu'en 1828 il annonça la révolution de 1830 en s'écriant :

France! France! d'un long enfantement
Dans peu de temps tu seras délivrée,
Mais ton puiné n'est qu'un avortement
Ta joie en deuil sera bientôt changée.

---

(1) Nous devons la communication de ces nouveaux vers sibyllins à M. Gilbert, rédacteur du Bulletin scientifique de la *Gazette*.

L'Espagne comme toi t'imitera
Mais que de sang encore elle répandra!

Ces deux derniers vers sont vraiment surprenants. Mais ce qui doit le plus nous intéresser c'est que ces prophéties n'ont point été faites après l'accomplissement des événements.

Voici du reste son dernier mot sur l'avenir. Bug considère l'année 1842 comme devant être celle qui doit opérer une rénovation universelle. Écoutons:

De l'Europe grands feux s'allumeront,
Guerre de rois, de peuples commenceront,
Dans ce gachis Grande-Bretagne ne sera plus;
Et toi superbe et grande cité
En petit bourg tu seras changée.
Cornette blanche, cornette noire s'éclipsera;
Meurtres, tyrans... Paix et peuple triomphera.

Cette dernière prophétie est sans contredit excessivement curieuse. Une guerre européenne se trouve annoncée clairement dans les deux premiers vers; dans le suivant on prédit la destruction de la Grande-Bretagne ou Angleterre; le quatrième et le cinquième s'appliquent particulièrement à Paris; ainsi, ô vous heureux citadins qui habitez la *grande cité*, tremblez, tremblez! car Noël Olivarius annonce que la Seine sera rougie par le sang des cadavres qu'elle roulera à la mer et Bug de Milhas prédit que cette capitale du monde civilisé *sera changée en petit bourg!* en un *petit* bourg, remarquez bien! Paris ne pourra pas être même un bourg ordinaire! Le sixième vers a rapport aux prêtres ou aux avocats qui doivent *s'éclipser* en 1842; et enfin le dernier, après nous avoir parlé de *meurtres* et de *tyrans*, nous fait entrevoir une *paix* qui, certes, a bien besoin d'arriver pour réparer tous ces désastres.

Nous vous dirons en 1843 si Bug de Milhas a prédit juste; mais d'ici-là le corps de notre prophète reposera peut-être pour toujours dans le cimetière de Cominges!



LES NOMBRES CABALISTIQUES

POUR 1842.

Un mathématicien très-distingué nous a donné connaissance d'une série de nombres cabalistiques ou prophétiques du plus saisissant intérêt.

Nous savons tous que les anciens attachaient une très-grande importance aux nombres et que certains chiffres étaient considérés comme malheureux et fatals. Sans aller bien loin, n'existe-t-il pas chez nous beaucoup de gens qui ont en horreur le nombre 13 et qui se garderaient bien de rien entreprendre le lendemain du douzième jour du mois?

On taxera ces gens de faiblesse, de superstition, de simplicité et l'on n'aura peut-être pas tort; car pour notre compte nous connaissons des personnes qui ont été fort heureuses lorsqu'elles entreprenaient une affaire le treize. On cite en Angleterre un très-riche capitaliste qui est venu au monde le 13 du mois de septembre et qui par surcroît de fatalité est le treizième enfant de sa mère. Mais malgré cela cependant nous sommes portés à croire que ce nombre n'a pas produit toujours les mêmes résultats, car ce fut le treizième à table qui livra Jésus aux bourreaux; et ce fut aussi le 13, dit-on, que Ninive et Babylone furent détruites. Il est vrai que tous les jours on voit des traîtres livrer leurs bienfaiteurs, et des villes s'anéantir.

Pour en revenir à notre nombre et à notre mathématicien, il existe un tel rapprochement de faits semblables dans une série d'additions que nous avons été émerveillés lorsque ces nombres nous ont été soumis..

Une chose assez singulière c'est que 1842 semble être une année épouvantable, où tout ce qui existe aujourd'hui sera brisé, détruit, anéanti pour revivre après bien des années ou des siècles, d'une vie nouvelle. C'est du moins ce qu'annoncent toutes les prophéties.

Nous dirons à ceux qui ne voudraient pas ajouter foi à ce nombre 1842 et qui nous feraient observer que le monde n'a pas été détruit en 1840, comme on prétend que cela

avait été prédit, que les prophéties sont de la plus grande exactitude en ce sens qu'elles ont annoncé que l'année 1840 serait, comme le disait si spirituellement M. de Talleyrand, « le commencement de la fin. » Et nous ne craignons pas qu'on vienne nous démentir à ce sujet, car l'année 1840 est sans contredit une année fort extraordinaire. Pour peu que ce qui a été commencé cette année aille en augmentant on peut prévoir des événements prodigieux pour l'an 1842.

Le mathématicien à qui nous devons la communication de ce travail part de l'an 1794 (chute de Robespierre) et arrive après deux autres chutes assez importantes à une quatrième chute pour 1842.

Voici comment il procède : il place le nombre 1794, puis il dispose le même nombre verticalement et obtient en les additionnant l'un par l'autre le nombre 1815 qui donne l'année de la chute de Napoléon. En additionnant 1815 par lui-même il trouve 1830, qui est, comme on le sait, l'année dans laquelle Charles X perdit son trône. Puis en opérant une troisième fois de la même façon il arrive à 1842, qui, selon les règles cabalistiques, indique une chute quelconque pour cette année.

Mais afin que nos lecteurs puissent faire eux-mêmes ce calcul si surprenant et cependant si simple, nous allons poser ces chiffres comme les pose notre mathématicien et nous allons arriver aux mêmes résultats que lui.

1794 — Chute de Robespierre.
1794 (printed vertically)
1815 — Chute de Napoléon.
1815 (printed vertically)
1830 — Chute de Charles X.
1830 (printed vertically)
1842 — Chute indéterminée.

N'avions-nous pas raison de dire que ce calcul était simple et surprenant?...

POLITIQUE.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE.— BUDGET.

La session a été ouverte le 23 décembre 1839, et close le 15 juillet 1840 ; elle a donc duré 205 jours.

La chambre des députés a eu cent séances : 5 pendant le mois de décembre, 13 en janvier, 12 en février, 13 en mars, 15 en avril, 24 en mai, 17 en juin, une seule en juillet, la séance de clôture.

La durée moyenne des séances a été de 2 heures 21 minutes en décembre, de 3 heures 47 minutes en janvier, de 5 heures 7 minutes en février, de 3 heures 11 minutes en mars, de 5 heures 18 minutes en avril, de 3 heures 52 minutes en mai, de 4 heures 40 minutes en juin.

Quatorze séances ont été consacrées aux pétitions. Les principales questions qui ont été traitées à propos de pétition sont la réforme électorale, les offices, la liberté de l'enseignement.

Six séances ont été consacrées à la discussion de l'adresse, trois à la discussion des fonds secrets, quatre à la discussion de la loi sur le remboursement de la rente 5 0/0, sept à la discussion de la loi sur les chemins de fer.

Six séances ont été consacrées à la discussion du udget.

La chambre a adopté les lois suivantes :

1° *Lois diverses* : Loi sur les tribunaux de commerce ;

Loi sur la responsabilité des propriétaires des navires;

Loi modificative de celle sur la pêche fluviale ;

Loi relative à l'appel annuel de 80,000 hommes ;

Loi sur le sel ;

Loi sur la répartition de l'indemnité d'Haïti ;

Loi relative à la prorogation du privilége de la Banque de France ;

Loi relative au rapatriement de Français nécessiteux

Loi sur la vente des forêts de la Corse ;

Loi sur le tribunal civil de la Seine ;
Loi sur les réfugiés politiques ;
Loi sur la conversion de la rente ;
Loi sur le sucre ;

2° Deux lois sur les chemins de fer, l'une relative aux chemins de Paris à Orléans, de Strasbourg à Bâle, de Montpellier à Nîmes, de Lille à la frontière belge; l'autre portant concession du chemin de fer de Paris à Rouen par la vallée.

3° Quatre lois de finances : budget des recettes, budget des dépenses pour 1841 ; règlement définitif du budget de 1837 ; budget spécial de la chambre.

4° Trois lois relatives à des pensions et indemnités : pension de 2,000 fr. à la veuve du colonel Combes; pension de 500 fr. à la veuve d'un matelot hollandais; indemnité de 30,000 fr. au sieur Crevel.

5° Lois portant demande de crédits supplémentaires, extraordinaires et spéciaux, ainsi répartis :

Crédit extraordinaire pour frais d'installation de Mgr de Latour-d'Auvergne-Laraguais, promu au cardinalat.	45,000
Crédit supplémentaire au ministère de l'intérieur, pour secours généraux. . .	300,000
Crédit extraordinaire au ministère de l'intérieur, pour le monument de Molière.	100,000
Crédit supplémentaire pour travaux de peinture et de sculpture au palais du Luxembourg	800,000
Crédits supplémentaires pour subvention aux caisses de retraite des ministères des affaires étrangères et des finances. .	6,565,000
Idem.	79,950
Crédit spécial au ministère de la guerre pour la transformation des armes à feu à silex en armes à percussion.	3,600,000
Crédit supplémentaire pour fonds secrets.	1,000,000
Crédit pour inscription des pensions militaires.	650,000
A reporter. . . .	13,139,950

Report. . . .	15,159,950
Crédit pour travaux aux bureaux du ministère de la guerre.	285,000
Crédit supplémentaire pour le ministère des affaires étrangères.	1,500,000
Crédits supplémentaires, extraordinaires et spéciaux pour plusieurs ministères. . .	50,755,557
Crédits supplémentaires pour les exercices de 1839 et 1840	9,771,064
Idem.	30,312,163
Crédits pour reconstruction de plusieurs ponts.	1,200,000
Crédit pour la navigation intérieure. .	22,100,000
Crédit pour la translation des cendres de Napoléon	1,000,000
Crédit supplémentaire pour le ministère des affaires étrangères.	540,000
Crédit pour la solde des intendants militaires en non-activité.	19,505
Crédit pour la navigation transatlantique.	28,400,000
Crédit pour la célébration de l'anniversaire des journées de juillet	300,000
Total des crédits. . .	159,502,819

La chambre a en outre adopté une résolution de la chambre des pairs relative à la Légion-d'Honneur :

Un seul projet a été rejeté ; c'est celui portant demande d'une dotation de 500,000 fr. de rente pour le duc de Nemours.

Huit propositions ont été faites par divers membres en vertu de leur droit d'initiative. Ce sont les propositions de M. Vivien sur une modification du règlement de la chambre ; de M. Gauguier sur les fonctionnaires publics ; de M. Bresson sur les fils de lin ; de MM. de Beaumont et Deffitte sur la création d'un conseil général d'agriculture ; de M. de Rémilly sur les fonctionnaires publics ; de M. Larabit sur l'arriéré de la Légion-d'Honneur ; de M. Anisson-Dupéron sur les routes départementales et communales communes à plusieurs départements ; de M. le colonel Espinasse tendant à relever de

la déchéance les concessionnaires du canal des Pyrénées.

Les deux premières, prises en considération, ont été rejetées après discussion ; les quatre suivantes ont été prises en considération et sont restées à l'état de rapport ; celle de M. Anisson n'a pas été prise en considération ; celle de M. Espinasse a seulement été lue.

Enfin les dix projets de loi suivants sont restés à l'état de rapport :

Projet de loi concernant les comptes de 1838 ;
Projet de loi concernant les pensions de retraite ;
Projet de loi concernant le conseil d'Etat ;
Projet de loi relatif aux ventes mobilières ;
Projet de loi relatif aux ventes immobilières ;
Projet de loi relatif aux routes abandonnées ;
Projet de loi relatif au travail des enfants dans les manufactures ;
Projet de loi sur le régime des prisons ;
Projet de loi relatif à l'expropriation pour cause d'utilité publique ;
Projet de loi sur les douanes.

BUDGET.

1° *Dette publique.*

Dette perpétuelle en 5, 4 1/2, 4 et 3 %.	240,527,600
Fonds d'amortissement (dotation annuelle et rentes acquises)	75,756,465
Intérêts, primes et amortissement des emprunts pour divers travaux publics. .	10,683,500
Intérêts de capitaux, remboursables à divers titres	18,000,000
Rente viagère, rentes et pensions. . .	53,415,000

2° *Dotations.*

Liste civile.	14,000,000
Dotation de la chambre des pairs et de la chambre des députés	1,421,100
Légion-d'Honneur (supplément à sa dotation).	1,037,400
A reporter. . . .	416,838,865

	Report. . . .	416,858,865

3° Services généraux des ministères.

Ministère	de la justice.	20,291,625
—	des cultes.	36,045,714
—	des affaires étrangères. . .	7,847,291
—	de l'instruction publique. .	15,638,497
—	de l'intérieur.	94,821,500
—	du commerce et de l'agriculture.	12,795 278
—	des travaux publics.	125,124,300
—	de la guerre.	231,341,281
—	de la marine et des colonies.	74,028,300
—	des finances.	19,797,196

4° Frais de régie.

Frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus directs et indirects (1).	128,332,582
Remboursements, restitutions et non valeurs.	59,976,270
TOTAL des dépenses autorisées. .	1,187,842,234

BUDGET DE 1841.

Résumé général du budget des Recettes.

Contributions foncière, personnelle et mobilière, des portes et fenêtres, des patentes, frais de premier avertissement. .	390,676,810
Enregistrement, timbre et domaines. .	226,421,200
Coupe de bois, droits de pêche, contributions des communes pour frais de régie de leurs bois.	34,462,166
Douanes, droits de navigation sur les ri-	
A reporter. .	651,560,176

(1) Ces frais s'appliquent à la perception des sommes produites par les contributions directes, — l'enregistrement et les domaines, — le timbre, — les forêts, — les douanes, — les contributions indirectes, — les poudres à feu, — les tabacs, — les postes, les salines et mines de sel de l'Est.

Report.. . .	651,560,176
vières et canaux, droits de consommation des sels.	177,411,000
Contributions indirectes	235,625,000
Postes.	45,543,000
Produits universitaires.	4,163,500
Produits divers affectés aux dépenses des départements.	12,000,000
Produits et revenus de l'Algérie. . .	2,115,000
Produits divers.	11,467,990
Produits des moyens extraordinaires à réaliser éventuellement en exécution de l'article 2 de la loi du 17 mai 1837, pour les travaux publics extraordinaires. . .	72,000,000
TOTAL des recettes prévues. .	1,211,885,666

RÉSULTAT DU BUDGET.

Les recettes présumées sont de	1,211,885,666
Les dépenses sont de	1,187,842,234
Excédant présumé des recettes. .	24,043,432

LA GUERRE.

La guerre détruit tout commerce et toute industrie.

La guerre est la continuation de la barbarie païenne et de l'esclavage antique.

La guerre retardera toujours les progrès des sciences, des lettres, des arts et l'affranchissement des peuples.

La guerre, a dit La Noue, « est un remède qui pour guérir une plaie en fait mille. »

La guerre, a écrit Voltaire, est la plus stupide des choses. « Voici, ajoute-t-il, un cas de loi à examiner : *il est défendu de tuer, tout meurtrier est puni* à moins qu'il n'ait tué en grande compagnie et au son des trompettes ; c'est la règle. »

Et cependant autour de nous on n'entend parler que de guerre, comme si les peuples ne devaient point tendre à s'associer et à former, ainsi que l'a chanté Béranger, une sainte alliance, une famille de frères.

Mais la guerre, pour qui est-elle donc profitable ?

Est-ce aux industriels ?

Elle enlève sans pitié les travailleurs des ateliers et arrête les grands travaux d'utilité publique.

Est-ce aux savants, aux artistes, aux littérateurs ?

Voyez dans quelle triste position se trouvaient les sciences, les arts et les lettres sous Napoléon, sous Napoléon remarquez bien !

Est-ce au peuple ?

C'est lui qu'on sacrifie, qu'on immole pour des querelles qui ne le regardent en rien : c'est lui qu'on mitraille, qu'on hache, qu'on mutile ; ce sont ses moissons qu'on incendie, ses habitations qu'on détruit, ses richesses qu'on enlève, ses villes qu'on ruine !

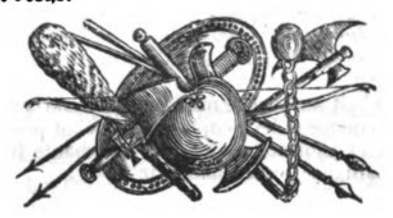
Mais la dignité nationale ?

Elle ne serait jamais insultée si l'on s'occupait davantage de l'association des travailleurs, si l'on exécutait ces routes, ces canaux, ces chemins de fer qui doivent enrichir et embellir notre globe; si l'on favorisait particulièrement l'agriculture, l'industrie et le commerce ; si, enfin, l'on encourageait ceux qui produisent et font vivre comme l'Empereur encourageait autrefois ceux qui détruisaient et faisaient tuer !

Quelle serait la nation qui oserait insulter la France, si nous étions, par notre industrie, notre commerce, nos sciences, nos lettres et nos arts à la tête des autres nations ?

La patrie ; c'est le monde entier.

Tous les hommes de cœur, d'intelligence et de dévouement, n'importe à quel pays ils appartiennent, sont frères ! a dit Jésus.



LE PEUPLE.

Egalité. — Inégalité.

Nous comprenons sous le nom *Peuple*, tous les êtres humains qui habitent la surface du globe.

Il y a dans le peuple des pauvres et des riches, des hommes intelligents et dévoués, des hommes incapables et égoïstes; mais tous sont peuple, tous appartiennent à la grande famille humaine, si religieusement prêchée par Jésus, tous sont égaux devant Dieu à la naissance et à la mort.

Voici l'*égalité* religieuse.

Mais les hommes sont naturellement différents entre eux, et par conséquent inégaux sous les trois rapports de la moralité, de l'intelligence et du corps.

Il n'y a pas un seul homme qui ressemble identiquement à un autre.

Il est impossible de trouver deux individus exactement semblables et possédant les mêmes facultés physiques, intellectuelles ou morales.

Voici l'*inégalité* sociale:

Il ne pouvait en être autrement; car sans l'inégalité les peuples n'auraient jamais pu s'entendre.

Si dans une armée tous les soldats voulaient être généraux et les généraux soldats, quel est celui qui voudrait obéir? quel est celui qui voudrait commander ?

Et sans obéissance et sans commandement, sans inférieur et sans supérieur, il n'y a pas d'organisation possible.

L'inégalité est donc une chose nécessaire, indispensable et logique.

Mais ceux qui soutiennent l'égalité absolue font un tort immense à la cause populaire qu'ils prétendent défendre.

En effet, pourquoi donner la même valeur à deux ouvriers, par exemple, dont l'un serait instruit et actif et l'autre ignorant et stupide ?

Pourquoi établir un rapport égal entre celui qui passe ses jours à travailler honorablement et à être utile à ses

semblables, et celui qui vit dans l'oisiveté, l'ivrognerie et la débauche ?

Pourquoi vouloir rétribuer également le grand industriel et le maneuvre, l'artiste de talent et le mauvais peintre, l'écrivain célèbre et le folliculaire incompris, l'homme de génie et l'idiot?

L'égalité c'est la mort et la destruction de toutes choses.

L'inégalité c'est l'organisation, le développement, l'harmonie, le progrès.

Par l'inégalité on donne à tous les hommes indistinctement une éducation professionnelle et spéciale, suivant la nature de facultés qu'ils possèdent.

Par l'inégalité on établit la hiérarchie et l'on classe les êtres suivant leur talent, leur mérite.

Par l'inégalité on récompense chaque individu suivant le nombre et la valeur des choses qu'il a produites.

Par l'inégalité enfin, le peuple obtiendra l'affranchissement, la liberté, le bonheur !



STATISTIQUE DES DIFFERENTS MINISTÈRES DEPUIS 1830.

Premier ministère, 11 *août*.—MM. *Guizot, Molé, Broglie*, *Dupont* (*de l'Eure*), *Gérard*, baron *Louis*, *Sébastiani*, *Laffitte*.—*Périer*, *Dupin*, *Bignon* (ministres sans portefeuille.)

Deuxième ministère, 29 *novembre* 1830.—M. *Laffitte* (président), entre aux affaires avec MM. de *Montalivet*, *Mérilhou*, *Soult* et d'*Argout*.

Troisième ministère, 13 *mars* 1831.— *Casimir Périer* (président), MM. *Louis* et *Montalivet* quittent le ministère.

Quatrième ministère, 11 *octobre* 1832. — MM. *Thiers*, *Guizot* et le maréchal *Soult* président.

Crise ministérielle, 27 *octobre* 1834.

Cinquième ministère (*ne dure que* 3 *jours*), 10 *novembre* 1834. — M. *de Bassano* président.

Sixième ministère, 18 *novembre* 1834. — Le maréchal *Mortier*, président. Rentrée du ministère du 11 octobre.

Crise ministérielle, *février* 1835.

Septième ministère, 22 *février* 1836. — M. *Thiers*, président.

Huitième ministère, 6 *septembre* 1836 — M. *Molé*, président.

Crise ministérielle, 7 *mars* 1837.

Neuvième ministère, 15 *avril* 1837. — M. *Molé*, président. MM. *Montalivet*, *Barthe*, le général *Bernard*, *Rosamel*, *de Salvandy*, *Lacave-Laplagne*, *Martin* (du Nord).

Dixième ministère (*dit intérimaire*), 31 *mars* 1839. — Sans présidence. MM. *Gasparin*, *Girod* (de l'Ain), *Lannes*, duc de *Montebello*, le général *Despans-Cubières*, *Tupinier*, *Parent*, *Gautier*.

Onzième ministère, 12 *mai* 1839. — M. le maréchal *Soult*, président. MM. *Teste*, le général *Schneider*, l'amiral *Duperré*, *Duchâtel*, *Cunin-Gridaine*, *Dufaure*, *Villemain*, *Passy*.

Douzième ministère, 1er *mars* 1840. — M. *Thiers*, président. MM. *Vivien*, *Cubières*, le vice-amiral *Roussin*, *de Remusat*, *Gouin*, *Jaubert*, *Cousin*, *Pelet de la Lozère*.

Treizième ministère (*en exercice*), 29 *octobre*. — MM. le maréchal *Soult* (président), *Guizot*, *Duchâtel*, *Humann*, *Martin* (du Nord), *Duperré*, *Villemain*, *Cunin-Gridaine*, *Teste*.



MAZAGRAN.

Mostaganem et Mazagran ont été du 2 au 6 février 1840 l'objet de plusieurs attaques : 12,000 hommes dont 4000 fantassins sous les ordres de Mustapha-ben-Tamy ont fait des efforts inouïs pour s'emparer du réduit de Mazagran. L'insuffisance de nos moyens de défense n'ayant pas permis d'occuper le bas de la ville, 200 fantassins purent s'y loger facilement, en créneler les maisons et diriger une fusillade extrêmement vive contre le réduit tandis que les cavaliers l'attaquaient du côté de la plaine et que deux pièces de canon placées sur un plateau de 600 mètres en battaient les murailles. Dans cette position critique, et n'ayant qu'une pièce de batterie sur deux, les défenseurs de Mazagran au nombre de 123 eurent à soutenir pendant quatre jours les plus violentes attaques. «L'ennemi fut sur le point de pénétrer dans l'enceinte, dans un assaut qui n'a duré qu'une heure,» dit le capitaine Lelièvre, commandant les 123 braves chasseurs d'Afrique composant seuls la garnison; grâce à leur intrépidité, l'ennemi fut repoussé tantôt à coups de bayonnettes, tantôt avec des grenades et même des pierres.

Séparé de Mazagran par une masse de 800 cavaliers qui en barrait tous les abords, et justement inquiet du sort de ce poste, le lieutenant-colonel Dubarail ne négligea rien de ce qui pouvait diviser les forces de l'ennemi, et lui prouver que Mazagran ne serait point abandonné.

Le 6 au matin les Arabes au nombre de 2,000, tentèrent une dernière attaque qui n'eut pas plus de succès que les précédentes. Convaincus enfin de l'inutilité de leurs efforts, et complètement découragés par les pertes immenses qu'ils avaient essuyées, ils se mirent en pleine retraite sans vouloir écouter les voix des chefs qui voulaient continuer le combat ou au moins le blocus de Mazagran.

Les rapports les plus modérés évaluent à 600 le nombre de tués ou blessés emportés du champ de bataille. Dans

la nuit qui a précédé la retraite, on a entendu de grandes lamentations dans le camp ennemi, ce qui fait croire que quelques chefs considérables ont succombé. En se retirant les Arabes ont emmené un énorme convoi de morts; après leur départ on a trouvé plusieurs silos remplis de cadavres qu'ils n'ont pu emporter. On a aussi compté dans un rayon de trois lieues, 74 chevaux tués.

Ces résultats ne paraissent pas exagérés, quand on pense qu'il y a eu 4 jours de combats acharnés; que notre brave infanterie a eu souvent occasion de faire des feux de bataillon dans les sorties de Mostaganem, que l'artillerie des 2 places et les pièces mobiles ont tiré avec une justesse remarquable, qu'elles ont mitraillé les assaillants à coups de pistolets, tant les attaques étaient vives et pressantes.

A ces considérations il faut joindre la supériorité des feux bien ménagés de la petite garnison de Mazagran, tirant à bout portant sur des groupes fanatiques tellement intrépides, que 2 drapeaux plantés par eux à 40 pas du réduit furent constamment entourés de défenseurs, et qu'ils vinrent plusieurs fois jeter bas les sacs à terre des pierriers de la garnison.

Nous n'avons eu que 42 hommes mis hors de combat; Mazagran a eu 3 hommes tués et 16 blessés. La supériorité de la défense et l'inexactitude du tir des Arabes expliquent la différence entre nos pertes et les leurs.



MORALE.

FIN DE L'ESCLAVAGE EN FRANCE (1).

Vers le commencement du Xe siècle, la France était désolée au nord par le pillage des Normands, au centre par la guerre civile, au midi par la descente des corsaires sarrazins. Il y eut à cette époque un grand nombre d'affranchissements, car les maîtres croyaient que le monde allait finir en l'an 1000.

L'établissement des villes libres et des communes au XIIe siècle produisit une amélioration sensible dans le sort des esclaves. La famine et les épidémies si fréquentes au moyen-âge, concoururent aussi à l'affranchissement. Une charte du prieuré de Vaux, écrite en 1091, prouve qu'à cette époque le prix des esclaves avait singulièrement baissé.

La vie simple que les maîtres menèrent après ces temps de désastres fut en faveur des esclaves; les maîtres trouvèrent moins de risques et plus de profits dans les locations de services que lorsqu'ils devaient surveiller le travail forcé de l'esclave. Les métiers s'organisèrent, et exécutèrent une partie du travail qui se faisait auparavant dans l'intérieur des maisons.

Une autre cause compléta l'extinction de l'esclavage, ce fut la destruction progressive des aleux ou petites propriétés libres qui s'inféodèrent aux grands propriétaires et seigneurs. Dans ces temps de petites guerres où l'homme était rare, il était à peu près impossible que le seigneur s'astreignît à faire garder et surveiller par des agents spéciaux des esclaves dispersés sur ces terres. Son intérêt même le conduisit à faire cultiver ces terres par des colons. Ces colons furent souvent les petits propriétaires réunis eux-mêmes, et cette modification de

(1) Extrait d'un ouvrage plein d'idées généreuses et d'érudition ayant pour titre *Abolition de l'esclavage*, par M. E. Biot. (Jules Renouard, éditeur, rue de Tournon, 6.)

l'esclavage, se propagea facilement entre des individus unis par la communauté de nation et de croyance religieuse.

En résumant cet exposé nous voyons en France l'esclavage domestique déjà réduit par les affanchissements et par la simplicité des mœurs s'éteindre dans les villages par la misère des temps, dans les châteaux par la confraternité militaire, toutes deux nées des guerres féodales, tandis que l'esclavage rural s'éteignait principalement par l'inféodation des aleux, ce qui revient à dire que, par l'effet des circonstances l'intérêt du maître se trouvait dirigé vers la suppréssion des deux formes de l'ancien esclavage. Mais ce grand résultat ne fut accompli d'une manière définitive que parce qu'il avait été depuis long-temps préparé par les principes du christianisme, réunissant tous les fidèles par le grand lien de l'égalité devant Dieu. Constamment cette égalité était rappelée dans les prédications adressées à tous, hommes libres et esclaves. Constamment les affranchissements furent déclarés sur vœux méritoires pour le salut des pécheurs ; c'était ainsi que le christianisme devait remplir sa mission de charité.



POLITIQUE INDUSTRIELLE ET INDUSTRIE.

TRANSFORMATION DES ARMÉES GUERRIÈRES EN ARMÉES PACIFIQUES.

L'institution des armées permanentes date de l'an 1444; elle eut pour origine un traité d'alliance conclu avec les cantons suisses par le dauphin de France, fils de Charles VII.

La formation des *légions* date de l'an 1534, règne de François Ier, celle des *régiments* de l'an 1558, règne de Charles IX.

L'organisation de l'infanterie en *bataillons* et de la cavalerie en *escadrons* date de l'an 1635. Elle appartient au règne de Louis XIII.

La formation d'un corps d'état-major date du règne de Louis XIV : alors seulement les bataillons, les escadrons, les compagnies se composèrent d'un nombre d'hommes déterminé. Ce fut sous le ministère de Louvois que fut reconnue la nécessité de pourvoir d'une manière régulière au recrutement de l'armée. En 1688 s'opéra la première levée des milices perpétuelles; la seconde et la troisième eurent lieu en 1701 et 1719 sous les ministères de Chamillard et de Leblanc. Mais alors ces milices n'étaient point encore enrégimentées. Elles ne servaient qu'à recruter les troupes réglées.

Avant 1635, les régiments ne se composaient que de nombreuses *compagnies* ou bandes de 500 à 2,000 hommes.

Sous le règne de Louis XIV, le recrutement des troupes de ligne avait lieu par *enrôlement forcé* ou *volontaire*. Les bataillons se recrutaient dans chaque province par la voie du tirage au sort, et en proportion de la population. La durée du service, d'abord fixée à 6 ans, fut ensuite portée à 8 ans.

La formation du *corps royal du génie* date seulement de l'année 1758.

En 1589, à l'avénement de Henri IV au trône, les forces militaires de la France ne s'élevaient pas au-delà de 8,100 hommes.

Ainsi s'est développée successivement en Europe l'institution des armées permanentes. On pourrait dire qu'elle s'est développée jusqu'à l'abus, car la progression de la dépense a toujours été en raison de l'accroissement de l'effectif.

De nos jours, l'Angleterre a prouvé que le principal élément de la prépondérance politique des peuples n'était plus la force militaire, mais la richesse publique résultant d'un bon système de crédit financier.

Assurément le désarmement européen serait une grande mesure que réclame impérieusement l'intérêt de tous les gouvernements. Nul doute qu'une si grande mesure ne fût accomplie déjà, si chacun de ces gouvernements avait pensé qu'il pût sans imprudence agir isolément, et qu'il n'était pas nécessaire que le désarmement fût le résultat d'une convention générale.

Pourquoi la France ne prendrait-elle pas l'initiative d'une telle mesure? Pourquoi n'aurait-elle pas la gloire d'apprendre au monde qu'en temps de paix une nation de premier ordre n'a pas besoin de l'assentiment de ses rivales pour réduire à de plus justes proportions son effectif militaire, qu'aussitôt qu'elle donne l'exemple du désarmement, elle impose par ce seul fait aux autres gouvernements, dans leur propre intérêt, l'obligation de l'imiter, car tous les peuples, sans exception, se composent de contribuables.

L'état exagéré des armées permanentes exige impérieusement une réforme: en France, divers moyens ont été tentés dans ce but, mais toujours sans succès, ce qui pourtant n'équivaut pas à dire qu'il n'en fût absolument aucun autre que celui que je me suis réservé de proposer.

Concilier les doubles exigences d'une guerre possible et d'une paix durable; — Améliorer l'institution des armées permanentes, qui n'est plus en harmonie avec l'état politique de l'Europe, la tendance industrielle du siècle; le progrès général de la science économique et le déve-

loppement universel de la puissance financière qui régit les gouvernements modernes ; — Réduire considérablement la dépense des armées de terre; — Organiser le travail sans désorganiser l'armée; — Élever au travail des statues dans nos villes ; — Le mettre en honneur dans nos lois; — L'ériger en obligation dans notre pénalité ; — Le consacrer en principe dans nos armées.

Une armée ne saurait passer sans transitions, de l'habitude du désœuvrement à la fatigue du travail, de l'art de tuer à l'art de créer : telle est la première réflexion qu'il me semble qu'on aurait dû faire et qui paraît cependant n'avoir jamais été faite par personne.

Telle que je la conçois, l'organisation d'un régiment se composerait, dans de certaines proportions mûrement étudiées, d'ouvriers appartenant à toutes les professions. Il existe déjà dans tous les régiments un tableau où les soldats sont classés selon la profession d'où ils ont été tirés; il n'y aurait qu'à développer ce germe fécond.

Alors l'institution des armées permanentes cesserait d'avoir de graves inconvénients. — Alors le gouvernement pourrait toujours en temps de guerre disposer d'une force imposante, d'une masse d'hommes aguerris, exercés au maniement des armes et endurcis à la fatigue du travail. — Alors la paix n'aurait plus à déposer chaque année des tributs exorbitants sur l'autel de la peur..... de la peur de la guerre ! — Alors d'immenses travaux de terrassements, de constructions, de défrichements, de reboisements, etc., s'exécuteraient de toutes parts, d'abord avec l'économie qui serait la conséquence d'une discipline sévèrement observée et d'une législation exceptionnelle conférant aux chefs militaires une autorité puissante; puis avec tous les avantages résultant de spécialités bien coordonnées, bien employées.

Alors partout l'habitude de la soumission, de l'ordre, de la prévoyance, finirait par se répandre ; à leur retour dans leurs communes, les soldats l'y rapporteraient au lieu de celle du désœuvrement et de la débauche qu'ils reviennent maintenant y propager.

Alors, sans augmenter son budget, la France pourrait enfin réaliser des améliorations et compléter son système

de voies de communication, sans lequel son commerce intérieur, source féconde et intarissable de prospérité national, n'aura jamais qu'une existence débile, languissante ou fébrile.

Les armées permanentes ne peuvent plus être supprimées, mais elles peuvent être transformées; pourquoi donc ne l'essaierait-on pas (1)?



DES INTÉRÊTS MATÉRIELS.

Nulle part, et en France moins que partout ailleurs, le calme ne peut être de l'inaction. Le travail est la loi commune des individus et des sociétés. La voix, la grande, l'impérieuse voix qui crie aux nations, marche! marche! nous interdit de rester mollement accroupis sur le bord de la route; mais cette fois l'œuvre qui est devant nous consiste, non à verser des torrents de sang, non à ébranler le monde, mais à pacifier les sociétés et à faire le bien sur la plus large échelle au profit de tous.

La tâche nouvelle qui nous échoit va exiger le concours de tout ce qui en France est doué d'intelligence et de cœur, et disons-le aussi, d'énergie et de décision; car en l'absence de ces qualités rien ne se réalise. Il s'agit de vider le débat entre la bourgeoisie et la démocratie.

La bourgeoisie est définitivement libre : depuis 1830

(1) Ce fragment, que nous avons été forcé, à notre grand regret, de couper en plusieurs endroits, est emprunté à un excellent travail qui a pour titre : *Vues nouvelles sur l'application de l'armée aux grands travaux d'utilité publique* et pour auteur M. de Girardin.

les fauteurs de la féodalité sont renversés pour ne plus se relever. L'affranchissement de la démocratie est écrit en gros caractères dans l'article 1er de la Charte, mais les dispositions organiques qui doivent de fait le consacrer et le parfaire, sans qu'il soit offensif pour les classes bourgeoises, sont encore à trouver.

Et d'abord quel peut être le sens du mot *liberté* appliqué aux classes laborieuses. La liberté telle que de sincères amis de ces classes ont voulu la leur donner est une liberté trop calquée sur le modèle bourgeois, ce n'est ni celle que les prolétaires souhaitent, ni celle qui leur convient.

En 1789, lorsque la bourgeoisie se mit en campagne contre la noblesse, il ne lui manquait pour être libre que d'être admise dans la carrière politique. L'émancipation consistait pour elle à retirer les fonctions publiques des mains des classes privilégiées qui en avaient le monopole. Elle poursuivit ce but, elle l'atteignit et elle mit ainsi ses intérêts et ceux de tous à l'abri du bon-plaisir des courtisans et des caprices des maîtresses royales.

Pour la démocratie, la liberté se présente sous un autre aspect : la plaie d'une servitude pour elle, ce n'est pas la privation de certaines franchises politiques; le joug qu'elle porte, c'est celui de la misère.

L'homme qui a faim n'est pas libre, car évidemment il n'a pas la disposition de ses facultés soit physiques, soit intellectuelles, soit morales.

L'aspect matériel de la liberté devait très-peu occuper le tiers-état en 1789, parce que, grâce à son travail, la bourgeoisie avait, pendant les sept siècles qui s'étaient écoulés depuis la création des communes, péniblement amassé ce qui donne l'aisance, ce qui assure le boire, le manger, le gîte.

La réforme telle que l'entreprit la bourgeoisie était celle que pouvaient concevoir des gens qui n'avaient ni faim, ni soif, ni froid. Celle qui reste à accomplir au profit de la démocratie doit être conçue de ce point de vue que la démocratie a froid, soif et faim, qu'elle mérite de changer de condition, qu'elle en a la volonté, et, disons-le franchement, la puissance.

En un mot, le progrès des intérêts matériels est devenu au plus haut degré une affaire politique. Je ne prétends pas que la politique doive et puisse en France se réduire aux intérêts matériels ; dans un pays où il y a tant d'intelligence et de cœur, tant d'imagination et de fierté, le matérialisme ne parviendra jamais à régner sans partage. Mais le créateur et le soutien des intérêts matériels, le *travail*, moralise l'homme, et c'est en vérité le seul agent de moralisation auquel il soit, dans le moment présent, possible de recourir avec quelque succès.

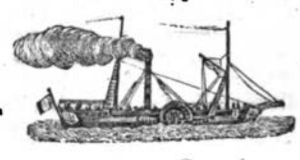
La prospérité matérielle importe, on ne saurait trop le proclamer, à l'exercice des libertés publiques. Que sont des droits électoraux pour des hommes enchaînés à la misère ?...

La plus haute ambition de la nation française, le suprême honheur pour elle, c'est de jouer un grand rôle dans le monde, c'est d'intervenir dans toutes les grandes questions que soulèvent les affaires du genre humain et d'exercer au prix de son sang la noble faculté d'initiative que la Providence lui a confiée. Il est donc impossible de confiner la politique française dans des discussions ou des entreprises d'intérieur. Désormais il n'y aura de grands peuples et de peuples puissants que les peuples riches.

Nous qui sommes habitués à donner des exemples au monde, ne devrons-nous pas nous sentir heureux et fiers lorsque nous pourrons montrer à tous, amis et ennemis, une population de trente-cinq millions jouissant à la fois des biens de la liberté et de l'ordre? Ne serait-ce pas la première fois que ce spectacle à la fois imposant et consolateur aurait été offert à la civilisation (1)?

---

(1) Cet article est extrait du savant et consciencieux ouvrage des *Intérêts matériels en France*, par M. Michel Chevalier.



DRAP SANS FILAGE ET TISSAGE.

Au milieu d'un brillant tableau du développement des machines et des chemins de fer en Angleterre, M. Sallandrouze rend compte en quelques mots d'un procédé qu'il qualifie de révolution industrielle.

Nous croyons rendre service aux fabriques de drap dont la production est si intéressante, en donnant des renseignements précis sur l'invention signalée par M. Sallandrouze.

Jusqu'à présent le drap avait dû subir une foule de manutentions diverses. La laine passait de la carde et du peignage à la filature; puis, remise au tisserand, n'arrivait à la consommation que surchargée d'une somme de frais égale au prix de la matière première.

La nouvelle invention économise un cinquième de la matière première, n'emploie ni peignage, ni filage, ni tissage; une machine disposée à cet effet reçoit la laine d'un côté etl a rend de l'autre en drap tout fabriqué, moelleux, léger et résistant. Un jour suffit pour produire l'énorme quantité de 5 à 600 mètres, et la façon est d'une si minime importance qu'on peut livrer à la consommation du drap commun, mais de bonne qualité, au prix de 3 fr. le mètre, avec près de 40 p. 0|0 de bénéfice.

Sans contredit, depuis l'application de la vapeur et l'invention du Mull Jenny, ces deux immenses sources de la prospérité anglaise, nulle découverte n'a eu devant elle un avenir aussi immense. En effet, ce procédé ne s'adresse pas seulement à la fabrication du drap, dont la consommation annuelle est en France de 250 millions et dont la production occupe plus de 400 manufactures; on a trouvé le moyen, par des mélanges de poils d'animaux, de fabriquer des tapis de pied à des prix qui en rendront l'usage universel. On fait d'excellentes couvertures à bon marché; enfin le tissu nouveau reçoit parfaitement le vernis et peut remplacer le cuir pour les voitures et les buffleteries.

Aussi les nations voisines se sont-elles émues d'une découverte qui prétend produire avec 60 p. °/o d'économie

sur les procédés actuels. Des brevets sont pris en Italie, en Allemagne, en Russie; il est impossible qu'une société ne se forme pas bientôt pour exploiter ceux déjà pris en France. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des progrès de cette industrie nouvelle, dont l'importance peut être appréciée par l'aperçu que nous venons d'en donner, et qui aurait pour résultat heureux de permettre aux classes les plus pauvres de se vêtir d'étoffes plus saines et moins grossières.

AGRICULTURE.

RÉCOLTE DE 1840.

Voici un aperçu sur les résultats de la dernière récolte en France, dont nous pouvons garantir l'exactitude.

Dans le département de la Seine et les environs de Paris, le produit de la récolte en seigle a été celui d'une bonne année ordinaire. Les produits en froment sont ceux d'une année d'abondance.

L'espoir d'une récolte satisfaisante pour les orges et les avoines s'est réalisé. On juge aujourd'hui plus favorablement qu'en juillet les produits en haricots, pois, lentilles et pommes de terre. Toutefois on estime qu'ils sont ou seront au-dessous de ceux d'une année moyenne. Il est donc probable que les prix de ces légumes resteront élevés.

Dans les départements formés des anciennes provinces de la Beauce, de la Brie et de la Picardie, qui fournissent le plus habituellement les marchés de la capitale, les récoltes de blés sont réputées très-belles en quantité et qualité. Celle-ci laisse seulement à désirer dans quelques parties de la Picardie où les pluies d'août ont nui à la couleur et au poids du grain. Partout ailleurs, dans le rayon ordinaire, les produits de l'année sont éminemment remarquables par la netteté, la couleur et le poids qui dépasse souvent celui de 80 kilog. à l'hectolitre. Ces qualités sont d'ailleurs, à un petit nombre d'exceptions près, inhérentes, cette année, à toutes les récoltes de

froment en France. Elles concourent à faire compter les récoltes parmi les plus belles que le pays ait eues depuis long-temps. La paille n'a pas été partout en égale abondance; mais là où elle a laissé quelque chose à désirer, la force des épis, la grenaison enfin, ont fourni aux cultivateurs une ample compensation.

Dans les autres provinces qui concourent également, mais moins directement à l'approvisionnement de Paris, on trouve : en Flandre et en Lorraine, des récoltes de froment qualifiées magnifiques; en Champagne et en Bourgogne, de très-bonnes récoltes aussi, quoiqu'à un degré moindre. En Normandie, même résultat pour la quantité, mais avec une grande variété dans la qualité des blés, ces récoltes ayant souvent rencontré des temps pluvieux. Le Poitou, le Maine, l'Anjou, et, en général, toutes les contrées riveraines du bas de la Loire ont eu des récoltes remarquables. La Bretagne n'est pas tout entière dans cette position. Quelques localités de cette vaste province ont eu des blés mouillés par les pluies d'août.

Dans l'est et le sud-est, l'Alsace et la Franche-Comté se montrent très-satisfaites de leurs récoltes. Le Dauphiné, qui avait conçu quelques craintes, a des produits satisfaisants.

Au midi, les récoltes de la Provence, généralement bonnes, présentent cependant quelques exceptions qui résultent d'une trop grande sécheresse. Dans le Roussillon, sur toute la frontière des Pyrénées, et surtout dans le Languedoc, grenier du midi de la France, la récolte a été extraordinaire en quantité et qualité. Il en est à peu près de même dans les départements appartenant aux anciennes provinces de l'Auvergne et du Limousin, entre le Berry et le Nivernais; dans la région du sud-ouest, le Bordelais et la Saintonge; puis, enfin, le Poitou et la Touraine ont eu certainement des produits supérieurs en quautité à ceux d'une année moyenne : la bonne qualité en est surtout particulièrement remarquable.

L'ensemble de ces renseignements, sur lesquels tout le monde paraît d'accord, justifie entièrement l'opinion exprimée plusieurs fois que la récolte des blés de la France

en 1840 est l'une des plus belles que nous ayons eues depuis long-temps.

CULTURE DE LA CITROUILLE A VACHES. — Cette citrouille sert à la nourriture des animaux de toutes espèces, principalement à celle des vaches, des bœufs jeunes, des cochons et des moutons. Outre le fruit, les feuilles de cette cucurbitacée donnent un très-bon fourrage d'été et d'automne, et les graines sont également précieuses par l'huile abondante qu'on en retire.

Les terrains sableux et substantiels sont ceux qui conviennent le mieux pour cette culture. On dispose la terre soit à plat, soit en sillons, qu'on peut alterner en en plantant un de pommes de terre, l'autre en citrouilles. On pratique à la charrue de 66 centimètres à 1 mètre de distance. Les derniers jours d'avril et le commencement de mai sont les époques les plus convenables aux semis.

Du commencement d'octobre au 15 novembre la citrouille mûrit, ce qu'il est aisé de reconnaître à sa couleur jaune au sommet, à sa queue qui se cerne un peu et au dessèchement de la branche qui la porte.

Les citrouilles se conservent très-saines, soit en les entassant dans des cours aérées, soit en les plaçant sous des hangards. Si on les laisse dehors il suffit de les couvrir de chaume ou de paille.

On coupe ce fruit au hachereau, d'abord en deux parties pour en extraire la graine, ensuite en morceaux très-petits pour les moutons, plus gros pour les vaches et seulement brisés pour les cochons. Ces morceaux, quoique très-durs, sont donnés en nature aux vaches, dont le lait augmente sensiblement en quantité et en qualité tant qu'elles mangent de cette nourriture (1).

DESTRUCTION DE LA FOLLE AVOINE. — Immédiatement après la récolte du blé on donne à la terre un labour su-

(1) Cet article est de M. Vergnaud Romagnesi, agriculteur distingué.

perficiel. A l'arrivée du printemps on enterre par un nouveau labour toutes les plantes qui ont paru, et on utilise ce terrain par les plantes sarclées. Pendant leur végétation il ne reparaît pas beaucoup de cette mauvaise plante, mais comme elle a toujours deux semences et qu'il n'y en a qu'une qui naît à la fois, on fait un nouveau labour vers le milieu de septembre; le terrain travaillé et hersé, s'il survient de l'humidité, on voit reparaître cette plante. Alors, au lieu d'employer la charrue on emploie le binoir ou le ratissoir, qui la prend entre deux terres et la tranche net. On ne retourne plus la terre, même pour semer, puisqu'on sème avec le binoir ou la herse; il en résulte que le blé se trouve garanti de cette folle avoine.

ALIMENTATION DES PORCS. — Le comité de médecine de Metz a été consulté sur la question de savoir si l'alimentation des porcs par les débris d'animaux abattus, était de nature à influer sur la qualité de la viande de charcuterie. Une commission nommée au sein de la société de médecine, après s'être entourée de documents nombreux constatant les expériences faites à ce sujet, à diverses époques et sur divers points de la France par les hommes les plus capables, aurait déclaré qu'il est reconnu que l'engraissement des porcs, à l'aide d'un régime mi-partie animal et végétal, ne peut exercer aucune fâcheuse influence sur la qualité alimentaire de leur viande.



HORTICULTURE.

TRAVAUX A EXÉCUTER PENDANT L'ANNÉE.

Nous n'avons point la prétention de traiter à fond un sujet aussi important et qui demande un grand espace pour être exposé clairement. Nous espérons tous les ans compléter ce que nous n'avons fait qu'ébaucher cette année; et donner des conseils utiles aux jardiniers praticiens et aux propriétaires qui veulent le devenir. Nous nous bornerons cette fois à indiquer les différents travaux du jardin potager à exécuter pendant chaque mois de l'année, et à rapporter quelques nouvelles relatives à l'horticulture.

JANVIER. — On prépare le fumier pour faire les couches, on transporte sur les caisses pour être enterrés aux prochains labours, le fumier, les feuilles et les autres engrais; on continue les défoncements commencés dans les mois précédents; on creuse les fosses à asperges, puis l'on sème les fèves de marais, les poix michaux et autres pois hâtifs dans des endroits exposés au midi.

FÉVRIER. — Le jardinier doit se hâter de fermer tous les travaux entrepris dans les mois précédents et de labourer pour ne pas être surpris par le mois de mars. On plante les topinambourgs, l'ail, l'échalotte et l'on sème les oignons, les lentilles, les fèves de marais et les salsifis. Sur la fin de ce mois on peut semer la chicorée sauvage, l'oseille, le panais, la carotte, les épinards, le cerfeuil, le porreau et les choux de Milan.

MARS. — Il faut qu'au commencement de ce mois, tous les labours avec ou sans engrais soient terminés. On replante en bordures, fraisiers, thym, estragon, oseille, pimprenelle, ail, échalotte et ciboule. On sème diverses espèces de pois, fèves de marais, lentilles, pois chiches, laitues et romaines. Pour prévenir les accidents occasionnés par le hâle et les gelées, on couvre les semis et les plantations d'une légère couche de litière ou de terreau.

AVRIL. — On continue les semis successifs de laitues,

romaines, cerfeuils, raves, épinards et fèves de marais. On sarcle et on éclaircit les semis du mois précédent; si la terre est forte et humide, on remuera les asperges, le pourpier, la gesse, le romarin, la sauge et la lavande. Vers la fin d'avril on plante sur couches rondes, les patates, les piments et les melons d'arrière-saison.

MAI. — Du 1er au 15 on passe les haricots pour manger en sec et tous les quinze ou vingt jours on fait des semis pour consommer en vert. Toutes les planches ou carrés doivent être remplis ou mis promptement en état de recevoir les plantations successives ou les semis qu'on voudra leur confier. On replante sur les vieilles couches du céleri et des choux-fleurs. C'est dans ce mois que l'on commence à établir des couches de champignons à l'air libre.

JUIN. — On sème dans ce mois des choux-fleurs pour l'automne, des choux à grosses côtes, des navets de Suède, des haricots, des concombres, des carottes et des fraisiers. On continue encore les semis et plantations du mois précédent.

JUILLET. — Au commencement de ce mois on sème comme dans le mois précédent des pois et des haricots pour être consommés en vert. Vers la fin de mois on sème des choux-pommes et choux d'Yorck qu'on repique pour le printemps suivant. On arrache l'ail et l'échalotte, on recueille toutes les graines au fur et à mesure qu'elles viennent en maturité, et l'on arrose souvent si la température est chaude et sèche.

AOUT. — Dans ce mois on sème pour l'année suivante les ciboules, les oignons blancs qui seront repiqués en octobre On arrose abondamment les choux-fleurs, les cardons et le céleri. On lie la chicorée, on empaille les cardons et on fait de nouveaux plants de fraisiers; on renouvelle les bordures d'oseille et de thym; l'on abat avec le dos du râteau la fane des oignons pour que la sève tourne au profit de la racine.

SEPTEMBRE. — On sème encore comme dans le mois précédent; on empaille cardes et cardons à blanchir; on arrache les pommes de terre si elles sont mûres; on arrose le matin si la saison n'est pas trop froide, et l'on commence à ramasser les fumiers qui doivent servir aux couches et paillis.

OCTOBRE. — Dans ce mois les semis pour la fin de l'année sont à peu près terminés. On repique sur côtière la laitue et les choux-fleurs, qu'il faudra couvrir avec soin pendant le froid. Vers la fin du mois on laboure les artichauts, on fume les asperges, on couvre avec des paillassons les dernières planches de chicorée pour les garantir des gelées blanches qui les feraient périr.

NOVEMBRE. — On enterre le céleri dans du terreau de vieilles couches pour qu'il blanchisse plus promptement. On laboure et on butte les artichauts dont on coupe les feuilles au pied. On doit arracher avant les fortes gelées les betteraves, les navets, les radis noirs, les chicorées, et les carottes. Toutes les racines doivent être mises en tas de la manière suivante : chaque lit de racines séparé par un lit de sable ou de terre légère. Vers la fin du mois on sème les concombres et petits pois sur couche et sous châssis afin de les mettre en plans sur couches neuves à la fin du mois suivant.

DÉCEMBRE. — On peut encore semer dans le mois de décembre des pois michaux au pied des murs ou sur des côtières en bonne exposition. On doit entourer de fumier neuf les planches de fraisiers qu'on a couvertes de châssis, pour que le froid n'interrompe pas la végétation. On sème des radis, des laitues et des melons en pots. De temps en temps on remplit les intervalles entre les couches de primeur de fumier, pour les réchauffer. Ce à quoi on doit le plus faire attention, c'est de bien garantir par une bonne couverture de litière ou par de forts paillassons, les semis et plantes contre les froids de la nuit.

La culture de fleurs exotiques a pris à Gand un si grand développement et s'y est élevée à un tel degré de splendeur que c'est maintenant surtout que cette cité mérite le nom de la *Ville de Flore*. Les expositions qui ont lieu dans le local de la société royale de botanique font l'admiration des étrangers. Aussi la culture des plantes exotiques est-elle devenue à Gand une branche importante d'industrie. On y compte plus de quatre cents amateurs ou jardiniers fleuristes qui expédient annuellement en France,

en Italie, en Allemagne et en Russie, pour environ 1,500,000 de ces plantes.

HISTOIRE NATURELLE.

INSTINCT DES ANIMAUX (1).

Souvenir. — M. Pibrac, chirurgien célèbre du XVIIIe siècle, trouva un soir, près de sa porte, un très-beau chien qui avait la patte cassée; il le fait ramasser, lui remet la patte et le guérit. Le convalescent partit et ne revint plus. Cinq à six mois s'étaient écoulés quand le chien reparaît vers la même porte et y comble des plus vives caresses M. Pibrac, qui le revoit avec plaisir et veut le faire entrer; mais le chien alternativement lui léchait les mains et le tirait par son habit, comme pour lui montrer quelque chose: — c'était une chienne dont la patte était cassée, et qu'il amenait à son bienfaiteur pour être guérie.



Raisonnement. — A la porte de l'hôtel du Nivernais, vivait un petit décrotteur, maître d'un grand barbet noir dont le talent particulier était de lui procurer de l'ouvrage. Il allait tremper dans le ruisseau ses grandes pattes velues et venait les poser sur les souliers du premier

(1) Cet article est de M. le colonel Bory Saint-Vincent; il a été extrait de l'ingénieux et spirituel travail de la *Bibliothèque populaire*.

passant. Tant que son maître était occupé à réparer le délit, le chien s'asseyait paisiblement; mais dès que la sellette était libre, le petit jeu recommençait.

Un Anglais acheta le chien et l'emmena à Londres: son ancien maître le pleurait avec une tendresse mêlée de remords, lorsque, le quinzième jour après son départ, le chien arriva à la porte de l'hôtel du Nivernais plus crotté que jamais et crottant mieux ses pratiques.

Ce chien, obligé de descendre plusieurs fois pendant la route, avait observé qu'on s'éloignait de Paris dans une voiture en suivant une certaine direction, qu'on s'embarquait ensuite sur un paquebot et qu'une troisième voiture menait de Douvres à Londres!

Ruse. — Les rats musqués ont perfectionné la guerre défensive et ont multiplié les vedettes, les postes avancés, les moyens d'avertissement. Ils ont des ruses pour distraire les chasseurs, et donner à leurs factionnaires le temps d'échapper. Au premier cri de la sentinelle, le corps de garde composé de huit, dix ou douze individus, sort tout entier, crie et bat l'eau : l'homme qui allait mettre en joue le premier rat préfère tirer sur la troupe; mais celle-ci avait mieux que lui mesuré la distance, et pendant les manœuvres l'avertisseur qui a disparu s'est mis hors de danger.



Calcul. — Les pies se rappellent leurs observations par le nombre de leurs doigts, comptent très-bien jusqu'à quatre et n'embrouillent leurs idées d'arithmétique qu'au-dessus de ce nombre. Pour le vérifier un lieutenant des chasses de Versailles établit au pied d'un arbre por-

tant un nid de pies une cabane de feuillage, et y fit cacher quelqu'un. A l'arrivée du chasseur, la pie quitte l'arbre et n'y revient que lorsqu'il en est sorti; on y envoie deux chasseurs, la pie les compte à leur entrée, à leur sortie, et ne se hasarde au retour qu'après leur départ; elle en fait autant de trois, puis de quatre; mais lorsqu'il y en a cinq ses connaissances mathématiques l'abandonnent, elle reste éloignée jusqu'à la sortie du quatrième chasseur, puis revient au hasard. Évidemment la pauvre pie n'a pas l'idée du nombre cinq.

HIÉRARCHIE. — La hiérarchie existe jusque chez les animaux! Il y en a qui commandent, d'autres qui obéissent. Les phoques de la grande espèce surpris par l'homme et regagnant la mer, sont hâtés par un ou plusieurs mâles d'un âge mûr qui pressent la marche des mères et des jeunes et résistent à l'ennemi. — Dans leur marche, les corbeaux, les oies et les canards obéissent à un commandant qui se met à la tête et règle les poses. — Les chevaux sauvages ont un capitaine qui marche à leur tête, guide leur course, combat le premier ou ordonne la retraite. — Les vaches obéissent aux taureaux qui les conduisent et les défendent.



DÉLIBÉRATIONS. — L'émigration des corbeaux, des oies, des canards et de tous les oiseaux de passage est précédée d'un conseil très-bruyant; leur retour est suivi d'une conférence qui se tient avant leur dispersion. — Les émigrations des fourmis sont toujours précédées et sui-

vies d'une foule de conférences tant générales que particulières. — Lorsque les hirondelles doivent quitter un pays, elles se rassemblent sur des points convenus d'avance et ont entre elles de longues conférences qui occupent des journées entières; puis partent en troupe comme le plus grand nombre des autres oiseaux voyageurs.



NAIVETÉ. — Une jeune serine était en cage avec son jeune mâle; tous deux ignoraient où leur bonheur devait les conduire. Leur maître qui en savait plus avait suspendu un petit panier, fourni les pointes de jonc, la mousse, le crin, la laine, tout ce qui pouvait leur être le plus nécessaire. L'ingénue ne savait pas qu'elle allait pondre; en se promenant au bas de sa cabane la douleur la saisit, elle s'accroupit et pondit son premier œuf. Grand étonnement, grand plaisir, grande inquiétude dans le petit ménage.

La mère ne voulait point quitter l'œuf, et cependant la planche de la cage lui était fort incommode. Le mâle vole au panier et en apporte à la hâte à gros lambeaux, à voyages précipités, le plus qu'il peut de matériaux qu'il dépose autour de l'œuf. La femelle sent le prix du service, remercie son ami et l'imite. Tous deux alternativement glissent sous l'œuf de la mousse, du coton, des plumes; on achève de détruire le premier lit et l'on construit un nid à la place où se trouvait l'œuf.

Voilà des oiseaux destinés par la nature à nicher au

point de départ commun, les trois vertes petites branches; d'abord contraints par l'esclavage à se servir d'un panier, puis déterminés par la circonstance à prendre un parti tout différent et nichant à terre comme des alouettes, des cailles ou des perdrix.

Amour. — L'attrait du sexe féminin existe chez les mâles avec d'autant plus de puissance qu'il ne se développe qu'à certaines époques de l'année; mais alors il est invincible : c'est dans cette période que l'on voit le cerf devenir redoutable, les taureaux combattre les uns contre les autres, les éléphants briser les portes de leurs prisons et reconnaître à peine leurs cornacs.

Les amours des corbeaux ne sont point passagers; ce sont de véritables mariages qui supposent un sentiment très-tendre et une grande moralité. On a vu le même couple s'établir en 1783, 1784, 1785, 1786, 1787 et 1788, au milieu de la ville de New-castle sur la girouette de la place de la Bourse. — Un observateur avait marqué d'un petit bout de faveur à la patte un ménage d'hirondelles, et l'a vu quatre ans de suite venir occuper le même nid, le bracelet sali, lavé, décoloré, mais non détruit. — Cette fidélité s'observe aussi chez un grand nombre d'animaux et particulièrement chez les pigeons.



NOUVEAUX ANIMAUX. — La ménagerie du Musée d'histoire naturelle de Paris a reçu deux animaux d'un grand prix, un jaguar et un conguar ou puma. Tous deux ont été envoyés de Monte-Video par M. Villardebo.

NOUVELLES PLANTES. — Le Muséum d'histoire naturelle vient de s'enrichir de plus de cinquante espèces nouvelles de plantes rapportées de l'intérieur des forêts vierges du Brésil par M. Charles Pinel, naturaliste.

MERVEILLES DE LA NATURE.

RIVIÈRES DE PIERRES. — C'est le nom qu'on donne en Italie à des torrents que la fonte des neiges grossit considérablement au printemps, et qui, lorsque les puissantes chaleurs de l'été vaporisent l'eau, restent à sec. Ils ne laissent de trace de leur passage qu'un lit de cailloux et deux lignes parallèles de lauriers-roses et d'acacias que l'eau ne réfléchit point. C'est surtout dans la partie septentrionale de l'Italie que se trouvent les rivières de pierres. L'Espagne en a cependant aussi : telle est la rivière de Madrid, si fameuse par son pont magnifique, où au dire d'un plaisant : « Il ne manquait que de l'eau. »

PUITS DE FEU. — Il existe en Chine beaucoup de ces puits qui ont jusqu'à 2,000 pieds de profondeur. Ceux de Tsé-Peou-Tsing et de Szutzschnan, au nombre de plus de 1,000, donnent outre l'eau salée un air inflammable que l'on conduit par un tube de bambou et que l'on enflamme à volonté. Dans une vallée voisine d'Ou-thong-Salmac se trouvent quatre puits qui donnent du feu en quantité effrayante.

MONTAGNES PERCÉES A JOUR. — Près de la Nouvelle-Zélande s'élève un arc de rocher, sous lequel les flots de la mer passent dans la haute marée. Le Torghat, en

Norwége, est percé d'une ouverture de 500 toises de longueur sur 25 de hauteur ; à certaines époques de l'année on voit le soleil à travers cette voûte. Le Pausilippe, près de Naples, et la Pierre Pertuise, dans le Jura, offrent un spectacle du même genre, mais ici l'homme a achevé ce qu'avait commencé la nature.



LA FEMME DE LOTH. — Au milieu de la mer Pacifique, entre les Mariannes et les Carolines, s'élève un énorme rocher appelé la Femme de Loth. Sa forme est pyramidale ; 350 pieds au moins forment sa hauteur perpendiculaire. Les eaux se précipitent avec un bruit épouvantable dans une caverne creusée à travers le côté qui regarde le sud-est.

ROCHER TREMBLANT. — C'est un bloc de 360 pieds, qu'on voit dans le département du Tarn, et dont la forme irrégulière approche de celle d'un œuf aplati posé sur le petit bout. Il repose sur le bord d'un rocher situé sur le penchant d'une colline. Son poids est estimé à 600 quintaux. Quelque considérable que semble cette masse, il suffit de la force d'un homme pour lui communiquer un mouvement de vibration, et dès qu'une fois le balancement a commencé, il se répète six ou sept fois d'une

manière sensible. On présume que ce rocher tremblant a été ainsi placé en équilibre sur celui qui lui sert de base par la main des hommes ; ce serait, dit-on, un symbole de l'ancienne religion des Gaulois.

ETNA. — L'Etna est en Sicile; sa hauteur totale est de 9,970 pieds. Sa base a 40 lieues de tour. L'ensemble du mont se partage en trois régions : 1° celle de la canne à sucre, où effectivement croissent la canne à sucre, le caffëier, l'indigotier, les olives et les oranges; 2° celle de céréales et du bois, où près de Temabli s'élèvent de hautes forêts qu'habitent les porcs-épics,



les chèvres sauvages, les bœufs et les oiseaux de proie; 3° celle des glaces et des neiges. Elles commencent à 6,300 pieds au-dessus du niveau de la mer, et il arrive souvent que le soleil ne peut les fondre tout entières durant l'été. Le cratère a une lieue de circonférence et 700 pieds de profondeur. Un voyageur français, M. Donvilles, s'est glissé au bord du cratère, à l'aide de cordes auxquelles il s'était attaché. Dans ces derniers temps, un Anglais s'est fait descendre perpendiculairement, mais ayant donné trop tard le signal de le remonter, il fut asphyxié. L'histoire fait mention de 80 éruptions de ce volcan.

TREMBLEMENT DE TERRE.—Le nom de ce phénomène semble indiquer assez en quoi il consiste. La plupart du temps, ces tremblements sont légers, mais souvent ils renversent des maisons, des villes entières, bouleversent la surface du pays. Leur rapidité est si étonnante que c'est à une seule secousse de deux minutes que l'on doit le bouleversement, en 1783, de la Calabre et de Messine. Leur durée se prolonge quelquefois des mois et des années entières, comme en 1755. Le tremblement de terre de Lisbonne fut senti en Afrique, en Norwége, dans le Groënland et dans les Indes occidentales.

TERRAINS LOCOMOTIFS. — Une partie du mont Golima, dans l'état de Venise, se détacha pendant la nuit, et glissa avec plusieurs habitations qui furent entraînées jusque dans la vallée prochaine. Le lendemain, à leur réveil, les habitants, qui n'avaient rien senti, furent tous étonnés de se voir au fond d'une vallée, jusqu'à ce que, en examinant les environs, ils eurent aperçu les traces de la révolution qui les avait si merveilleusement épargnés.

FORÊTS PÉTRIFIÉES. — Sur le bord occidental du Missouri quelques milles au-dessus de sa jonction avec le Yellow-Stone, les versants et les sommets des montagnes offrent un phénomène remarquable; la surface est couverte de troncs, de racines et de branches d'arbres pétrifiés.

GLACES POLAIRES. — La mer est couverte, près du pôle, de glaces immenses, les unes fixes, les autres mobiles. Les glaces mobiles se détachent par blocs énormes et avec un bruit affreux; des courants les charrient jusque sous des latitudes plus méridionales. On comprend combien de dangers les navires courent au milieu de ces blocs gigantesques, qui roulent avec une force d'impulsion terrible, et qui d'ailleurs peuvent; en se réunissant, les enfermer. Ce péril est une des causes principales qui jusqu'ici ont empêché les navigateurs de parvenir au pôle même. Pour en comprendre l'imminence, il faut se figurer que ces glaces sont comme de véritables îles.

La mer de Baffin est souvent fermée par des blocs qui ont 100 lieues de long, et qui contiennent des montagnes de 400 pieds d'élévation. Quand des blocs aussi énormes flottent autour d'un vaisseau, il n'est pas étonnant qu'en se réunissant ils forment autour de lui une ceinture qu'il ne peut franchir. On a rencontré des navires bloqués au milieu des mers glaciales et remplis de cadavres conservés par le froid.

Le baobab. — On ne se doute guère dans nos contrées, où l'on s'extasie à l'aspect d'un arbre dont la cime s'élève à peine à 60 pieds, du luxe et de la puissance que la nature déploie dans quelques-unes de ses productions. Croirait-on, par exemple, qu'il existe des arbres dont la circonférence dépasse 90 pieds? Tel est entre autres le baobab. Cet arbre, qui abonde dans tout le Congo, arrive à des dimensions tellement considérables, que vingt nègres se réunissant ne peuvent l'embrasser; du marc de ses fruits assez gros, les habitants tirent un aliment grossier, mais substantiel; en cas de famine ils mangent jusqu'à ses feuilles; de sa coque ils se font des vases assez solides; de la cendre du bois ils extraient du savon; de l'écorce enfin ils font des cordes et de grosses toiles; les abeilles aiment à s'établir dans des caisses fixées sur le haut des branches du baobab. Les creux que forme l'arbre à l'intérieur contiennent souvent de l'eau en quantité suffisante pour étancher un jour durant la soif de plusieurs milliers d'hommes.

Pêche aux perles. — C'est entre Manaar et Tulocorin, sur les côtes de l'Inde, qu'a lieu la pêche aux perles. Celle de Bahreïn rapportait au seizième siècle 500,000 ducats par an. Les perles se trouvent au fond de la mer. Au signal donné, les plongeurs, munis de leur cloche, s'enfoncent sous les flots. On connait combien ils courent de dangers, et de la part des monstres marins qui peuplent la mer, et à cause des pointes de rochers sur lesquels ils peuvent se briser, soit eux, soit le vase fragile à l'abri duquel ils respirent. Quelquefois pour être restés trop longtemps sans renouveler leur provision d'air, ils étouffent sous l'eau, ou bien expirent en vomissant le sang dès qu'ils

sortent de la mer. Toutes les embarcations rentrent dans la baie à l'heure fixée; on fait des lots qu'on vend à l'enchère; quant à l'acquisition, c'est une chance à courir; si l'on trouve seulement deux perles de première qualité, la fortune de l'acquéreur est assurée.



MÉTÉOROLOGIE.

UN NOUVEL ASCAGNE. — La foudre produit souvent de singuliers phénomènes. Voici à ce sujet un fait très curieux rapporté par le *Sémaphore de Marseille* du 4 novembre 1840.

« Avant hier pendant que l'orage sévissait sur la ville, un mari et sa femme, à l'abri derrière les vitres d'une fenêtre de leur appartement, situé dans la maison n° 3 des Allées-des-Capucines, regardaient passer le large fleuve qui s'étendait sous les arbres et couvrait toute la chaussée. La dame s'aperçut que la pluie filtrait par une vitre, imperceptiblement fêlée; elle quitte le voisinage de son mari, absorbée dans la contemplation de l'orage, et va chercher du linge pour essuyer la vitre fendue. Apeine est-elle sortie que le mari éprouve le sort du jeune Ascagne dont une flamme couvrit les tempes. Il sent une auréole brûlante s'arrondir sur son front et une forte chaleur à son visage; bien plus ses yeux sont frappés par une large lumière et restent soudainement éblouis. Il appelle au secours; sa femme vient et reste pétrifiée en voyant

les rideaux de la fenêtre parcourus dans toute leur longueur par une flamme pétillante. La foudre s'était glissée par la fêlure de cette malheureuse vitre et avait produit tous ces effets; les rideaux ont été entièrement consumés et les volets ont gardé les traces du feu. Le mari et sa femme en ont été quittes pour la peur ; seulement le mari a ressemblé à un saint du moyen-âge, grâce à l'auréole dont la foudre l'a un instant gratifié.

HYGIÈNE.

Il nous serait vraiment impossible de faire, dans le peu d'espace qui nous est réservé, un traité complet d'hygiène; le but de notre publication s'y oppose. Nous donnerons seulement en quelques pages le moyen, non pas de n'être jamais malade, car cela ne peut être aujourd'hui avec des sociétés aussi peu prévoyantes que le sont les nôtres, mais au moins d'éviter un grand nombre de maladies.

Air. — L'air est la chose la plus importante de l'existence humaine ; sans air les hommes, les animaux, les plantes s'étiolent et meurent. L'air a donc besoin d'être renouvelé souvent dans les appartements, dans les ateliers et généralement dans tous les lieux où l'on habite et travaille. — Il est dangereux de renfermer des fleurs dans les endroits où l'on couche ; — le voisinage des arbres et des jardins est utile à la santé.

Habitation. — Les habitations qu'on doit préférer sont celles qui sont tournées à l'est ou au midi. — Les maisons neuves ou celles fraîchement peintes occasionnent des maladies graves. — Les habitations situées très-près des fleuves, des courants d'eau ou des rivières, sont humides et engendrent souvent des maladies catarrhales et des scrofules. — Pour chauffer l'appartement les cheminées valent mieux que les poêles, parce qu'elles servent davantage à renouveler l'air.

Habillements. — On s'occupe si peu de choses utiles

en France, et ceux qui sont les ordonnateurs des modes sont tellement ignorants que l'on porte en été des vêtements noirs et en hiver des vêtements blancs, tandis que ce devrait être le contraire, puisque les tissus noirs entretiennent et conduisent parfaitement la chaleur et que les tissus blancs la laissent au contraire difficilement pénétrer. Si l'on voyait en été un homme vêtu de blanc on rirait peut-être, tant on aime chez nous l'habitude ignorante et la routine stupide!

BAINS. — Les bains doivent se prendre à des températures modérées; les bains trop froids ou trop chauds font mal; ces derniers peuvent provoquer l'apoplexie. Les Finlandais, les Russes et les Polonais en sortant de leurs bains qui sont très-chauds se roulent dans la neige, attendu que cet accroissement de chaleur rend la peau insensible pendant quelque temps.

ALIMENTS. — Nous ne dirons pas comme certains optimistes que ceux qui mangent le moins sont ceux qui se portent le mieux et vivent le plus long-temps; car à ce compte-là pour n'être jamais malade et vivre éternellement, il s'agirait de ne pas manger du tout; mais nous pensons qu'en état de santé il faut manger ordinairement, c'est-à-dire ni trop, ni trop peu. Les aliments doivent être variés, car lorsqu'ils sont pris continuellement ils finissent par inspirer du dégoût. La chair de bœuf est très-nourrissante pour ceux qui se portent bien; le veau est un aliment peu excitant et convenable; le mouton n'est réellement bon qu'à cinq ans; l'agneau est fort délicat et d'une digestion facile. — La grive, le coq de bruyère, le pluvier doré, le rat d'eau et la bécasse sont agréables, mais excitants; le dindon et le canard sont lourds; le pigeon et le poulet se digèrent facilement. — Le brochet, la perche, le merlan, le barbeau, le homard et le goujon sont d'une digestion facile; il n'en est pas de même de la brème, de la tortue et de l'anguille. — L'œuf frais est un bon aliment; il nourrit beaucoup et n'est nullement échauffant; les moules et les huîtres, molles et transparentes lorsqu'elles sont crues, deviennent dures et coriaces par la cuisson; elles se digèrent facile-

ment dans le premier état, difficilement dans le second. — Le lait chauffé vaut mieux que le lait naturel à l'état de refroidissement. Dans l'été et surtout lorsqu'on a très-chaud on doit bien se garder de prendre du lait froid, il peut occasionner des maladies sérieuses. — Les fruits ne sont bons que lorsqu'ils sont mûrs. Le meilleur conseil que nous puissions donner, c'est de manger très-peu de fruits quels qu'ils soient. On ne saurait croire le nombre de maladies occasionnées par les fruits : la police devrait bien empêcher les marchands ambulants qui courent les grandes villes en vendant des fruits non mûrs ou pourris. — Les asperges, les salsifis, les haricots verts, les artichauts, les carottes et les panais sont nourrissants et se digèrent bien. — Les noisettes et les noix prises en grande quantité donnent des maux d'estomac.

Boissons. — L'eau est la boisson la plus saine pour les tempéraments sanguins et ceux qui s'occupent de travaux intellectuels. Le vin au contraire, pris avec modération, est nécessaire aux hommes qui se livrent aux fonctions manuelles. — Le thé et le café font du mal aux uns et beaucoup de bien aux autres. — La bière est indigeste et elle détermine quelquefois la blennorrhagie (écoulement). — Le cidre donne la colique à ceux qui n'en font pas leur boisson ordinaire. — Les liqueurs doivent être prises à très-petites quantités, sans quoi elles abrutissent, font perdre l'appétit et empêchent la digestion. — L'abus des boissons alcooliques donne la mort.

DE L'HYGIÈNE SUIVANT LES PROFESSIONS.

Voici, à ce sujet, les savants renseignements que donne M. Brière de Boismont. Plusieurs influences, dit-il, doivent être ici signalées, et d'abord celles qui concernent les ateliers. Les individus qui travaillent dans les lieux où l'air est calme, non renouvelé, où il y a absence d'une lumière abondante, où il existe de l'humidité, deviennent pâles, blafards, bouffis ou très-maigres, sans appétit, sujets à des accidents gastriques et aux rhumatismes. — Les tailleurs, les cordonniers, qui séjournent dans des lieux étroits et renfermés, les imprimeurs, les ouvriers

des manufactures qui travaillent dans des endroits bas et humides présentent en général le même caractère. Les moyens de parer à ces inconvénients consistent dans l'exercice en plein air, et pendant le jour, dans l'habitation des lieux élevés, dans des soins de propreté bien entendus, et enfin dans un régime alimentaire nourrissant.

Les hommes qui sont obligés à des efforts violents, comme les portefaix, les frotteurs, les forts des halles, etc., sont sujets aux hernies. Ceux qui pendant la durée de leur travail sont obligés de se tenir dans une station constante sont sujets aux gonflements des membres inférieurs, aux varices, aux ulcères de ces parties. On oppose à ces causes les bas lacés et les bottes longues. — Les individus habituellement assis sont exposés aux hémorroïdes. Les femmes qui usent de chaufferettes sont sujettes aux flueurs blanches; les tailleurs sont exposés à des engourdissements. Chez les personnes assises qui sont obligées d'avoir le corps penché, le foie et l'estomac éprouvent une compression continue. Les ouvriers qui travaillent sur des objets fins et brillants, ceux qui usent d'une vive lumière sont sujets à devenir myopes, en outre ils sont souvent atteints d'ophthalmies chroniques, de cataracte, d'amaurose. — Les ouvriers qui travaillent à la chaleur, tels que les cuisiniers, les boulangers, les verriers, les mineurs doivent craindre le passage brusque du froid au chaud. Les verriers sont maigres, faibles, digèrent mal et vivent peu. — Les hommes qui ont les pieds plongés dans l'humidité ou sur un pavé froid doivent porter de bonnes chaussures pour se préserver des coliques et des diarrhées.

Les métiers qui obligent à vivre au milieu d'émanations animales, tels que ceux des tanneurs, des corroyeurs, des marchands de fromages, donnent lieu à des accidents gastriques. — Les ouvriers qui travaillent au milieu de poussière, soit minérale, soit animale, soit végétale, sont particulièrement exposés aux irritations de tout l'appareil respiratoire, aux rhumatismes et aux maladies de la peau. L'usage d'un linge placé devant la bouche peut empêcher en partie l'aspiration de la poussière;

l'emploi fréquent de boissons anti-arsenicales, de bains et de lotions, est alors salutaire ; ils combattent l'inflammation de l'œil, des paupières et rétablissent l'organisme qui souffre continuellement de ces émanations empoisonnées.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

LE RÉGIME DU VERT POUR LES CHEVAUX. — *Donner le vert*, *mettre au vert*, *régime du vert*, sont des expressions vulgaires, synonymes, qui désignent l'action de soumettre les chevaux au régime de la nourriture verte produite par les plantes des prairies.

Le régime du vert est généralement reconnu d'une grande utilité à une foule de chevaux qui ont souffert. Mais il est à observer que, suivant la manière dont on fait l'application de ce régime, il peut produire des effets différents, et par cela même manquer le but pour lequel on l'emploie.

L'herbe des meilleures prairies peut s'altérer au point d'acquérir des qualités nuisibles à la santé des animaux ; si on la récolte pendant la rosée, elle s'échauffe et cause des dérangements plus ou moins notables dans les fonctions digestives.

Le régime du vert peut aussi devenir nuisible aux chevaux, lorsqu'il est récolté sous des frênes où il y a beaucoup de mouches cantharides, lesquelles causent aux chevaux qui les mangent une irritation dans les intestins qui devient dangereuse pour leur vie.

PLANTES NUISIBLES A LA SANTÉ DES CHEVAUX. — Les chevaux lâchés en liberté choisissent les plantes qui conviennent à leur nourriture ; il n'en est pas de même lorsqu'ils sont pressés par la faim. L'herbe des prairies peut contenir un grand nombre de plantes nuisibles parmi lesquelles il en est qui agissent mécaniquement en irritant la bouche, l'estomac et le tube intestinal, tels sont

les joncs, les souchets; les carex et les laiches; il en est qui peuvent occasionner l'inflammation de la muqueuse des voies digestives, telles que le thym, l'origan, la bétoine; enfin, il y a des plantes vénéneuses qui mangées par les chevaux sont de véritables poisons, telles sont les ciguës, les pavots, la jusquiame, l'anémone des bois.

TRAITEMENT DES CHEVAUX. — Les chevaux qui sont affectés de ces maladies manifestent de l'anxiété, de légères coliques, ou bien ils sont plongés dans un état de stupeur. Le vinaigre à forte dose, donné en bouteille de quart d'heure en quart d'heure, les breuvages mucilagineux et les lavements de même nature sont les antidotes de ces poisons vénéneux.

PRÉCAUTIONS A PRENDRE POUR REMETTRE AU SEC DES CHEVAUX QUI ONT ÉTÉ MIS AU VERT. — On a généralement l'habitude de saigner les chevaux qui ont pris le vert sans consulter les hommes de l'art pour savoir si cette opération est nécessaire ou si elle est inutile ou nuisible; on a tort d'agir ainsi. On peut établir comme règle que les jeunes chevaux auxquels le régime du vert a procuré beaucoup de vigueur, réclament la saignée incessamment après la cessation du vert. La saignée est contre-indiquée pour les vieux chevaux en général et pour tous ceux à qui le vert n'a pas été profitable.

Soit que les chevaux aient été ou non saignés, il convient de ne les remettre aux travaux accoutumés qu'avec précaution. Ainsi il faut commencer par de légers travaux pour les chevaux de trait et par un exercice modéré pour les chevaux de selle. On augmente graduellement la durée du travail et l'exercice, et de cette manière on évite aux chevaux des maladies qui sont souvent la conséquence d'un changement brusque de régime et de condition (1).

---

(1) Articles de M. Sévrat (médecin vétérinaire), écrivain distingué et praticien habile.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

NOUVELLE VENTE DU PAIN DANS PARIS. — M. le préfet de police a publié une ordonnance en faveur des classes pauvres que nous recommandons particulièrement à nos lecteurs.

A partir du 16 novembre 1840, le pain doit se vendre chez les boulangers comme la viande chez les bouchers, c'est-à-dire *au poids*. Les pains conserveront leurs formes actuelles, mais leur poids sera constaté entre le vendeur et l'acheteur, soit que l'un achète des pains entiers ou seulement des fractions de pains.

Les taxes affichées chez les boulangers n'établissent plus comme par le passé les prix des pains de 2, 3, 4, 6 kilogrammes, mais elles déterminent le prix d'un seul kilogramme; ainsi si un pain de deux kilogrammes pèse un peu moins ou un peu plus que le poids, l'acheteur profitera de la différence en moins ou aura à tenir compte de celle en plus.

Les boulangers sont tenus de peser en les livrant tous les pains qu'ils vendent dans leurs boutiques, sans même que les acheteurs aient besoin de le demander. Quant aux pains portés à domicile, l'exactitude du poids devra être vérifiée à toute réquisition de l'acheteur, et à cet effet les porteurs et porteuses devront toujours être munies de balances et de poids.

Les pains du poids d'un kilogramme ou d'un poids inférieur, ainsi que ceux de deux kilogrammes dont la longueur excéderait 70 centimètres, sont considérés comme *pains de fantaisie* et ne sont pas soumis à la taxe. Le prix du kilogramme des pains de fantaisie sera réglé de gré à gré entre le boulanger et le public.

Il résulte aussi de la nouvelle ordonnance que le *pain coupe* se trouvera affranchi de la surtaxe qui était précédemment allouée aux boulangers.

TABAC. — Depuis les nouvelles mesures métriques les prix du tabac sont ainsi fixés :

Grammes.	fr.	c.
6 —	»	5
12 —	»	10
18 —	»	15
25 —	»	20
1,000 —	8	»
500 —	4	»
200 —	1	60
100 —	»	80
50 —	»	40
20 —	»	16
10 —	»	8

On voit par ce qui précède qu'en achetant telle ou telle quantité de tabac aux poids nouveaux, il y a perte ou bénéfice pour le consommateur d'après l'ancien poids.

EXEMPLE :

Grammes.		Milligrammes.
6	Perte du consommateur	248
12	—	496
18	—	744
25	Bénéfice	8
1,000	Ni perte ni bénéfice	
50	*Idem.*	
200	Bénéfice	6
100	—	3
50	—	2
20	—	6
10	—	3

Ainsi, priseurs ou fumeurs, n'achetez ni pour 5 ni pour 10, ni pour 15 centimes de tabac, mais pour 4, 8, 16, 20 centimes.

STATISTIQUE.

L'industrie de l'ébénisterie occupe à Paris 4,500 ouvriers. Ses produits annuels sont de 13,500,000 fr., et ses exportations d'un million.

La totalité des étoffes de laine fabriquées en France a une valeur de 420 millions de francs. Dans cette évaluation sont compris les draps pour 230 millions, les tissus pour 20 millions, les châles de laine pour 20 millions, les tissus inférieurs, les serges, etc., pour 150 millions. Cette importante fabrication emploie pour 210 millions de laines françaises, et pour 20 millions de laines étrangères. La main-d'œuvre, le bénéfice et l'intérêt des capitaux employés à la fabrication, représentent 190 millions. La consommation intérieure des étoffes de laine est de 392 millions, et l'exportation de 28 millions de francs.

L'industrie des rubans emploie dans l'arrondissement de Saint-Etienne et dans un rayon de 2 myriamètres, 27,500 ouvriers. Les soies employées s'élèvent à 5,950 balles du poids moyen de 70 kilogr. qui représentent (à 58 fr. le kilogr.) un capital de 23,385,600 fr. La mise en œuvre, l'intérêt des capitaux et le bénéfice des fabricants sont évalués aux 3/5 de la matière première ou 4,031,390 francs, ce qui produit une valeur totale de 37,416,960 fr. Les rubans se fabriquent sur trois sortes de métiers : à basse-lisse, à haute-lisse et à la barre. Chaque genre de métiers confectionne des rubans différents. On compte environ 18,000 métiers de basse lisse disséminés dans la campagne; 550 métiers de haute lisse; 5,000 métiers à la baisse, dont environ 1.225 à la Jacquart. On a calculé que la fabrication s'élève à 350,000 aunes de rubans par jour, et qu'elle est dirigée par environ 200 fabricants et 6,500 commis.

Chemin de fer de Berlin a Postdam. — Ce chemin a rapporté 187,000 écus de Prusse. Les actionnaires ont reçu 8 p. 0|0, le fonds d'amortissement prélevé.



Le nombre des voitures publiques qui ont obtenu la permission de circuler dans Paris, s'élève à 39,000; dans ce nombre ne sont pas comprises les voitures de la banlieue.

Postes. — Voici quel a été le produit des postes aux lettres dans ces derniers temps. En 1836, il était de 37,000,000 francs. En 1837, de 40,382,368 fr. En 1838, de 42,242,271 fr. En 1839, de 42,070,000 fr. En 1821, ce revenu n'était que de 23,000,000 fr.

Ecoles primaires. — En 1829 les écoles publiques et primaires recevaient ensemble 969,340 enfants. En 1837 on comptait dans ces mêmes écoles 1,973,180 enfants. Il y a donc une différence en plus de 1,003,840 enfants. Il n'est question ici que des écoles de garçons. Les écoles de filles en 1837 contenaient 1,110,147 élèves. Le nombre total des enfants (garçons et filles) qui fréquentaient les écoles était donc de 3,083,327. Ce nombre s'est beaucoup accru depuis.

Voleurs. — M. Gisquet, l'ancien préfet, porte à 10,000 le nombre de voleurs qui *travaillent* dans Paris. Maintenant, dit-il, combien y en a-t-il dans ces 10,000 qui prendraient votre bourse sur un meuble, sur une banquette ou dans une loge de théâtre? — Il y en a 6,000.

Combien d'entre eux chercheraient à la prendre dans votre poche? — Il y en a 3,000.

Combien sur ces 3,000 en compterait-on, qui pour la voler, s'introduiraient en votre absence ou en crochetant vos portes dans votre maison ? — 2,000.

Combien de ces derniers iraient jusqu'à s'introduire chez vous pendant la nuit, avec escalade et effraction ? — De 1,000 à 1,200.

Enfin à combien peut-on évaluer ceux qui seraient d'avance décidés à vous assassiner avant de consommer le vol ? — Au moins 600.

Et dire qu'avec les lois (prétendues admirables) qui nous régissent, il faut nécessairement vivre au milieu de ces voleurs et de ces assassins !..

Voici un tableau exact de toutes les affaires civiles, criminelles et correctionnelles qui ont été portées devant les tribunaux pendant l'année 1840.

AFFAIRES CIVILES. — Le nombre des affaires restant à juger au premier novembre 1839, était de 1,970. Celui des affaires nouvelles portées aux audiences pendant l'année 1840, est de 7,861 ; total, 9,831 ; ce qui fait une augmentation de 767 affaires sur 1839, et de 1,304 sur 1838.

Le nombre des jugements soit par défaut, soit définitifs, est de 10,746, c'est-à-dire 292 de plus qu'en 1839 ; 1,603 de plus qu'en 1838. Le chiffre des affaires supprimées ou arrangées est de 1,622.

Le nombre des causes restant à juger pour 1841, est de 3,205. Cette année présente une augmentation de 473 sur 1839.

L'audience des saisies-immobilières a rendu 366 jugements. Il a été procédé à l'audience des criées à 843 adjudications. Le nombre des expropriations pour cause d'utilité publique a été de 102. Le nombre des arrestations a été de 324, et celui des recommandations de 331.

AFFAIRES CRIMINELLES ET CORRECTIONNELLES. — Le nombre de procédures inscrites au parquet, a été de 13,680; c'est-à-dire 1,772 en plus sur 1839, et 3,140 sur 1838. Le nombre des détenus interrogés a été de 11,093,

Il y a eu 6,804 détenus qui ont été mis en mandat de dépôt, et 4,689 qui ont été mis en liberté.

Le nombre de procédures distribuées aux juges d'instruction a été de 6,821. Le nombre des procédures terminées a été de 5,515; il reste à l'instruction pour 1841, 1278 procédures.

Il a été détenu 2,600 individus; il en reste encore 206 pour 1841. Il a été rendu par les chambres correctionnelles 10,966 jugements, et l'assiette des affaires correctionnelles s'élève à 1597.

POPULATION.

POPULATION DES PRINCIPAUX ÉTATS DE L'EUROPE.

NOMS des ÉTATS.	EN 1827, d'après BALBI.	EN 1838, d'après BERGHAUS.	EN 1839, d'après LANNABICH.
France.	32,000,000	33,708,700	33,540,000
Suisse	1,980,000	2,190,500	2,100,000
Bavière.	4,070,000	4,318,500	4,315,000
Mecklembourg . .	431,000	471,200	476,000
Monaco.	6,500		
Autriche	32,000,000	35,573,200	35,138,000
Prusse	12,164,000	13,906,500	14,330,978
Hollande	2,558,000	2,553,700	2,870,000
Belgique.	3,560,000	4,207,600	3,980,000
Sardaigne. . . .	4,300,000	4,643,400	4,410,000
Portugal.	3,530,000	3,746,000	3,060,000
Espagne.	13,900,000	12,022,000	11,962,000
Danemarck. . . .	1,950,000	1,638,200	2,096,000
Suède.	2,800,000	3,016,200	3,025,439
Norwège.	1,050,000	1,212,000	1,194,498
Angleterre. . . .	23,400,000	26,237,700	26,571,000
Russie	56,500,000	55,203,400	51,188,000

MONUMENTS PUBLICS.

ARC DE L'ÉTOILE.



L'architecture aujourd'hui reste stationnaire, ou pour mieux dire elle rétrograde. C'est que la plupart des grands prêtres de ce nouveau sacerdoce n'ont foi ni dans leur art, ni dans leurs propres forces; c'est qu'ils sont incapables d'inventer et de créer un ensemble complet d'édifice qui ne soit ni de l'école grecque, égyptienne ou omaine, et par cela seul imitent tant bien que mal les monuments des anciens; c'est que ces mêmes grands prêtres, ne comprenant pas le milieu dans lequel nous vivons, élèvent des temples païens pour la célébration du culte chrétien.

Cependant nous voyons dans le passé que depuis les antiques vestiges cyclopéens jusqu'à la renaissance des lettres et des arts, l'architecture a toujours été l'expres-

sion des lois religieuses d'une nation; et qu'alors les édifices n'étaient point composés seulement dans le désir de satisfaire aux besoins physiques et aux sentiments moraux des peuples, mais qu'ils étaient exécutés de manière à exalter leur imagination par l'art et à porter intérieurement et extérieurement l'empreinte de leur utilité par la science. L'architecture est l'expression de la société. Mais pour qu'elle puisse manifester sa puissance sous le double aspect de la science et de l'art, il faut une organisation complète, politique et religieuse.

Il est donc bien évident maintenant qu'on peut avoir de nouveaux systèmes de poésie, de peinture et de musique, sans avoir une architecture nouvelle.

Les Romains furent les premiers qui construisirent des arcs de triomphe.

Dans l'origine, ces arcs, construits en bois, étaient élevés en l'honneur du général auquel le triomphe avait été décerné. Plus tard, on en construisit en pierre et en marbre, et on les enrichit de sculptures diverses.

L'arc de triomphe de l'Étoile, le plus grand qui existe au monde, a de hauteur 152 pieds 3 pouces; de largeur 137 pieds 11 pouces, et d'épaisseur 68 pieds 4 pouces.

Le grand arc a 90 pieds 6 pouces de hauteur sur 45 pieds de largeur; et les petits arcs ont 57 pieds 6 pouces de hauteur sur 25 pieds 4 pouces de largeur.

Les fondations ont 25 pieds 6 pouces de profondeur au-dessous du sol sur 167 pieds 10 pouces de longueur, et 83 pieds 11 pouces de largeur.

C'est par un décret impérial, en date du 18 février 1806, que fut arrêtée son élévation en l'honneur des armées françaises.

La première pierre porte cette inscription :

L'an 1806, *le quinzième d'août, jour de l'anniversaire de la naissance de S. M. Napoléon-le-Grand, cette pierre est la première qui a été posée. Le ministre de l'intérieur, M. de Champagny.*

Les sommes consacrées à l'érection et à la décoration de l'arc de triomphe s'élèvent à neuf millions six cent cinquante-un mille cent quinze francs soixante deux centimes, répartis ainsi qu'il suit :

Sous l'empire.	3,200,713 fr.	56 c.
Sous la restauration. . . .	3,000,778	68
Sous le règne de Louis-Philippe.	3,449,623	38
	9,651,115 fr.	62 c.

Le plus grand arc antique, celui de Constantin, à Rome, n'a de hauteur que 63 pieds 10 pouces; de largeur 76 pieds, et d'épaisseur 20 pieds 3 pouces.

Considéré de loin, l'arc de l'Étoile fait un très-bon effet. Ses proportions colossales, ses pans larges et sévères, qui se découpent dans les nuages, invitent à la contemplation. On aime à admirer tout ce qui est grand, tout ce qui dépasse les dimensions ordinaires, tout ce qui s'élève de terre et qui monte vers le ciel!

L'anachronisme n'est pas encore aussi saillant dans les colonnes en marbre et en bronze, élevées en mémoire d'un général ou d'une armée, et les arcs de triomphe renouvelés des Romains, que dans les églises et les palais. — La Madeleine et Notre-Dame-de-Lorette ne seront jamais des temples chrétiens, tandis que la colonne Vendôme et l'arc du Carrousel passeront toujours comme des monuments de l'empire français.

Pour célébrer la mémoire du César moderne, il fallait des formes romaines. Mais tout en admettant ces formes quant à l'architecture proprement dite du monument, nous aurions voulu que les sculptures fussent contemporaines, et les costumes aussi; et qu'on fît de l'empire, c'est vrai, mais de l'empire français et non de l'empire romain.

Au mois de mai 1806, on commença les fouilles et les fondations de cet édifice. MM. Raymond et Chalgrin furent d'abord chargés de rédiger des projets. Napoléon approuva celui de ce dernier en mars 1809. M. Chalgrin dirigea la construction jusque au-dessus de la corniche du piédestal. En janvier 1811, cet architecte mourut, et M. Goust suivit l'exécution du projet jusqu'à la hauteur de l'imposte du grand arc.

Les travaux furent interrompus en 1814, et ne furent repris qu'en 1823. MM. Huyot et Goust devaient les diriger, mais le premier de ces artistes ayant présenté un projet qui s'écartait trop des plans primitivement adop-

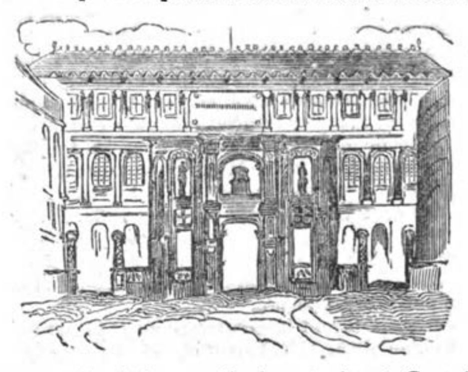
tés, cessa ses fonctions, et M. Goust fut chargé de la direction sous la surveillance d'une commission composée de quatre architectes : MM. Fontaine, Debret, de Gisors et Labarre. L'Arc-de-Triomphe fut élevé alors jusqu'à la première assise de l'architrave de l'entablement.

En 1828, M. Huyot reprit la direction des travaux, et fit exécuter le grand entablement, la voûte ogive destinée à supporter le dallage supérieur et les sculptures d'ornements de la grande voûte. Enfin le 31 juillet 1832, M. Blouet fut appelé à terminer ces travaux. Il fit terminer l'attique, la grande salle voûtée, le dallage de la plate-forme, la balustrade supérieure et l'acrotère qui surmonte le monument.

LE PALAIS DES BEAUX-ARTS.

L'École ou palais des Beaux-Arts a remplacé l'ancien couvent des Petits-Augustins. En 1832, M. Debret donna les plans de cet édifice qui a été terminé sous les ordres de M. Duban, architecte, successeur de M. Debret.

Le dessin que nous publions ici de l'École des Beaux-Arts



donne une idée de l'ensemble du monument. On voit que le système de décoration et d'ornements paraît être une

réminiscence libre de l'architecture française de la fin du XVI[e] siècle.

Voici en quelques mots la description de cet édifice. On traverse deux cours pour arriver au palais. L'ancien arc Gaillon sépare ces deux cours. A droite, dans la première cour, on aperçoit le portail du château d'Anet. L'inscription suivante indique l'origine de ce portail : *Facade du château d'Anet bâti en* 1548. *Henri II fit élever ce monument pour Diane de Poitiers par Philibert Delorme et Jean Goujon.*

L'arc Gaillon qui sépare les deux cours est un fragment du château du cardinal George d'Amboise ; il fut transporté et relevé en 1802 par les soins du ministre Chaptal et de M. A. Lenoir.

Le palais proprement dit renferme un grand nombre de salles décorées dans le goût de la renaissance et servant aux expositions des envois de Rome et des élèves de l'École. Dans une de ces salles on a réuni les tableaux et esquisses de tous ceux qui ont remporté les premiers grands prix depuis plus d'un siècle.

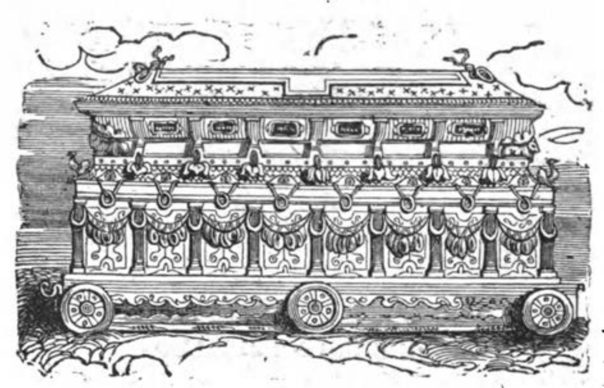
Dans une des salles du rez-de-chaussée on aperçoit la copie du *Jugement dernier* de Michel-Ange exécuté à Rome il y a quelques années par Sigalon. Dans cette même salle on voit les tombeaux des Médicis et les charmants bas-reliefs de Laurent Ghiberti moulés sur les originaux.

Quand la décoration intérieure des salles sera terminée, ce monument deviendra réellement utile aux artistes et à ceux qui s'occupent de l'histoire et du progrès des arts.

LE CHAR DE JUILLET.

Le char des victimes de juillet dont nous donnons ici une copie très-exacte, qui a été faite dans les ateliers des Pompes funèbres, était d'une grande magnificence ; il avait 13 mètres de longueur, 4 mètres de largeur et 7 mètres de hauteur ; le soubassement décoré de

dix-huit demi-colonnes d'ordre ionique était orné de fort jolis dessins persans en argent, se détachant sur un fond de velours noir; des guirlandes de cyprès auxquelles étaient suspendues des couronnes d'immortelles, s'échappaient de chaque chapiteau et se continuaient autour du soubassement. L'entablement était couronné par une riche galerie d'argent surmontée de vingt-quatre plumets noirs. Au-dessous du soubassement un immense sarcophage, recouvert de velours noir, rehaussé d'ornements en argent, était soutenu par des consoles et orné de deux lions en argent. Quatre coqs gaulois aussi en argent terminaient les quatre angles de l'entablement. Le char, porté sur six roues en bronze ciselé et argenté, était attelé de six quadriges de chevaux noirs, caparaçonnés de deuil de la tête aux pieds, le front ombragé de longs plumets et conduits à la main par vingt-quatre écuyers en livrée de deuil, galonnés d'argent et précédés par un piqueur à cheval.



LA COLONNE DE JUILLET.

La colonne de juillet dont voici un dessin exact s'élève au centre de la place qu'occupait autrefois la célèbre Bastille Saint-Antoine, construite par Huges Aubriot, prevôt des marchands.

La colonne est placée au milieu de la voûte sous laquelle passe le canal Saint-Martin. Elle repose sur trois soubassements de marbre : l'un carré orné de vingt-quatre médaillons en bronze ; les deux autres circulaires superposés, et différents en grandeur. La colonne proprement dite se compose d'un piedestal carré, de son fût, du chapiteau, d'un tambour et de la statue dorée représentant le génie de la liberté.

Ce monument qui a quelque rapport avec celui de la place Vendôme, a depuis sa base jusqu'au sommet 47 mètres de hauteur, c'est-à-dire 4 mètres de plus que la colonne impériale de la place Vendôme et 3 mètres de moins que celle de Boulogne.

La colonne est tout en bronze ainsi que son escalier intérieur, lequel contient 205 marches. Sur son piédestal (nord) on lit, au milieu de guirlandes : 27, 28, 29 *juillet* 1830; au levant on a buriné l'inscription suivante : (loi du 13 décembre 1830, art. 13), *Un monument sera consacré à la mémoire des événements de juillet*; (loi du 5 mars 1833), *ce monument sera érigé à la place de la Bastille. A la gloire des citoyens français qui s'armèrent et combattirent pour la défense des libertés publiques dans les mémorables journées des* 27, 28, 29 *juillet* 1830. — Six cent quinze noms de victimes se trouvent incrustés sur le fût de la colonne.

Aux quatre angles sont des lions et des coqs sculptés par M. Barye; les médaillons sont de M. Marbœuf; la

statue est de M. Dumont; et les dessins généraux de la colonne sont dus à MM. Alavoine et Duc.

LA STATUE DE GUTTEMBERG.

Depuis le 20 juin jusqu'au 24 la ville de Strasbourg présentait un mouvement inaccoutumé de députations envoyées de presque tous les points de la France; un grand nombre d'habitants des villes voisines et des campagnes arrivaient pour assister à l'inauguration de la statue de Guttemberg.



Cette statue dont nous donnons ici le dessin a été exécutée par M. David (de l'Institut) et fondue par MM. Soyé et Inger. L'inventeur de l'imprimerie est vêtu comme on l'était au XVe siècle; il est debout, grave et pensif, il tient à la main une épreuve sur laquelle on lit ces paroles de la Bible : *Et la lumière fut.* Aux quatre faces d'un riche piédestal en pierre rouge on aperçoit des bas-reliefs encore inachevés.

Voici l'hymne qui a été exécuté le jour de l'inauguration de la statue; les paroles sont de M. Levrault.

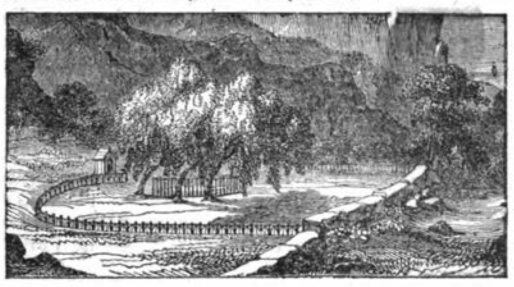
Moderne espérance
De l'humanité,
Presse à qui la France
Doit la liberté:
Par toi la parole
Sait briser les fers,
Tu sers de boussole
A tout l'univers.

Poursuis ta carrière,
Soleil des états!
Verse la lumière
Sur tous les climats,
Foyer d'où vient luire
Tout noble penser,
Toi qui sus détruire
Tu sauras créer!

La cérémonie s'est terminée par des processions très-nombreuses venant religieusement saluer l'œuvre de M. David.

TRANSLATION DES CENDRES DE NAPOLÉON.

Le 12 mai 1840, au moment où l'on s'y attendait le moins, M. le ministre de l'intérieur annonçait en ces termes cette nouvelle à la Chambre : « Le Roi a ordonné à S. A. R. M. le prince de Joinville de se rendre avec sa frégate à l'île Sainte-Hélène pour y recueillir les restes mortels de l'empereur Napoléon.



» Le gouvernement, jaloux d'accomplir un devoir national, s'est adressé à l'Angleterre ; il lui a redemandé le précieux dépôt que la fortune avait remis dans ses mains. A peine exprimée, la pensée de la France a été accueillie. Voici les paroles de notre magnanime alliée : *Le gouvernement de S. M. britannique espère que la promptitude de sa réponse sera considérée en France comme une preuve de son désir d'effacer jusqu'aux dernières traces d'animosité nationale qui pendant la vie de l'Empereur armèrent l'une contre l'autre la France et l'Angleterre. Le gouvernement aime à croire que si de pareils sentiments existaient encore quelque part, ils seront ensevelis dans la tombe où les restes de Napoléon seront déposés.* » — Cette communication du ministre de l'intérieur fut accueillie par des applaudissements unanimes.

La frégate la *Belle-Poule* quitta Toulon le 8 juillet,

ayant à bord MM. le prince de Joinville, les commissaires du gouvernement, Bertrand, Gourgaud, de Las-Cases, de Rohan-Chabot, Marchand, Archambaut, Saint-Denis et l'abbé Coquereau.

Le cercueil ayant servi à la translation des restes mortels de Napoléon est d'une forme analogue à celle des sarcophages antiques, et sur des dimensions qui permettront d'y renfermer les divers cercueils dans lesquels le corps de l'Empereur a été déposé à Sainte-Hélène. Ce cercueil est en ébène massive, orné de ferrures et d'anneaux de bronze qui ont servi au transport au moyen de leviers disposés pour cet usage. Le nom seul de l'empereur *Napoléon* a été incrusté en lettres d'or sur le couvercle, et au milieu des côtés est également incrusté un *N* en bronze doré. Le cercueil d'ébène en renferme un autre en plomb, décoré d'ornements gravés en creux et dorés. Sur le couvercle du cercueil on lit l'inscription suivante :



NAPOLÉON,
EMPEREUR ET ROI,
MORT A SAINTE-HÉLÈNE
LE V MAI MDCCCXXI.

Le poêle impérial est en velours violet, semé d'abeilles d'or, doublé d'hermine et bordé d'une splendide broderie d'or dans laquelle est placé le chiffre de l'Empereur.



Le 1er décembre, le gouvernement reçut le rapport du

prince de Joinville, l'acte d'exhumation des restes de l'empereur et le procès-verbal du chirurgien de la *Belle-Poule*.

Dans le rapport du prince de Joinville, nous remarquons les passages suivants : « Mon premier soin a été de mettre M. de Chabot, commissaire du roi, en rapport avec M. le général Middlemore, gouverneur de l'île Sainte-Hélène. Ces messieurs avaient à régler, selon leurs instructions respectives, la manière dont il devait être procédé à l'exhumation des restes de l'empereur, et à leur translation à bord de la *Belle-Poule*. L'exécution des projets arrêtés fut fixée au 15 octobre. Le gouverneur voulut se charger de l'exhumation et de tout ce qui devait avoir lieu sur le territoire anglais. Pour moi, je réglai les honneurs à rendre, dans les journées du 15 et du 16... Le 15 à minuit, l'opération a été commencée en présence de M. de Chabot et du capitaine Alexander R. E. Ce dernier dirigeait les travaux. M. de Chabot rendit au gouvernement un compte circonstancié des opérations dont il a été témoin... A dix heures du matin, le cercueil était à découvert dans la fosse. Après l'en avoir retiré intact, on procéda à son ouverture et le corps fut trouvé dans un état de conservation inespérée.



En ce moment solennel, à la vue des restes si reconnaissables de celui qui fit tant pour la gloire de la France, l'émotion fut profonde et unanime. A trois heures et demie

le canon des forts annonçait à la rade que le cortége funèbre se mettait en marche vers la ville de James-Town. Les troupes de la milice et de la garnison précédaient le char, recouvert du drap mortuaire, dont les coins étaient tenus par MM. Bertrand, Gourgaud, de Las-Cases et Marchand; les autorités et les habitants suivaient la foule. Sur la rade, le canon de la frégate avait répondu à celui des forts, et tirait de minute en minute. Depuis le matin, les vergues étaient en pantenne, le pavillon à mi-mât et tous les navires français et étrangers s'étaient associés à ces signes de deuil. Quand le cortége a paru sur le quai, les troupes anglaises ont formé la haie et le char s'est avancé lentement vers la plage. Au bord de la mer j'avais réuni autour de moi les officiers de la division française. Tous en grand deuil, la tête découverte, nous attendions l'approche du cercueil; à vingt pas de nous il s'est arrêté, et le général gouverneur, s'avançant vers moi, m'a remis au nom de son gouvernement les restes de l'empereur Napoléon..

Voici ce qu'on lit dans l'acte d'exhumation, signé par MM. de Chabot et Alexander: « Dès que le cercueil a paru, tous les assistants se sont découverts. M. l'abbé Coquerau a répandu l'eau bénite et a récité le *De profundis*.... Conformément à des arrangements déjà arrêtés à l'avance, nous avons fait enlever le premier cercueil dans lequel nous avons trouvé un cercueil de plomb en bon état, que nous avons fait placer dans celui qui était envoyé de France.,. On a coupé et soulevé avec le plus grand soin la partie supérieure du cercueil de plomb, dans lequel on a trouvé un cercueil de bois, lui-même en bon état, et répondant aux descriptions et aux souvenirs des personnes présentes qui avaient assisté à la sépulture. Le couvercle du troisième cercueil ayant été enlevé, il s'est présenté une garniture de ferblanc légèrement oxydée, laquelle ayant été coupée et retirée, a laissé voir un drap de satin blanc; ce drap a été soulevé avec la plus grande précaution par les mains seules du docteur, et le corps entier de Napoléon a paru. Les traits avaient assez peu souffert pour être immédiatement reconnus. Les divers objets déposés dans le cercueil ont été remarqués

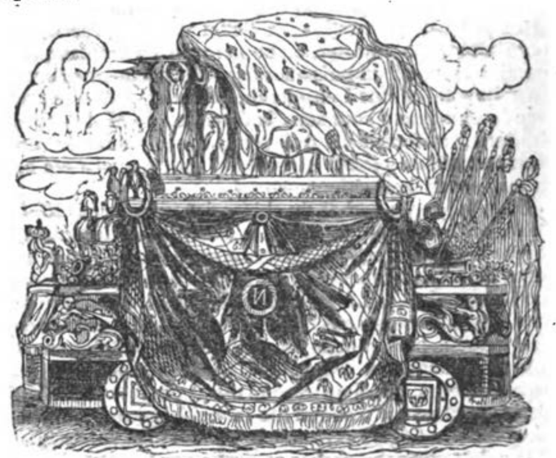
dans la position exacte où ils avaient été placés ; les mains singulièrement bien conservées ; l'uniforme, les ordres, le chapeau fort peu altérés : toute la personne enfin semblait attester une inhumation récente. Le corps n'est resté exposé à l'air que pendant les deux minutes au plus nécessaires au chirurgien pour prendre les mesures prescrites par son instruction, à l'effet de le préserver de toute altération ultérieure. Le cercueil en ferblanc et le premier cercueil en bois ont été immédiatement refermés ainsi que le cercueil en plomb ; celui-ci a été resoudé avec le plus grand soin sous la direction de M. le docteur Guillard, et fortement fixé par des coins dans le nouveau cercueil de plomb envoyé de Paris, lequel a été également soudé hermétiquement. »

Dans le procès-verbal du chirurgien-major de la *Belle-Poule* on trouve ce passage : « J'ai mis à découvert le corps de Napoléon, que j'ai reconnu aussitôt, tant son corps était bien conservé, tant sa tête avait de vérité dans son expression... Les membres paraissaient avoir conservé leurs formes sous les vêtements qui les couvraient. J'ai pressé le bras gauche ; il était dur et avait diminué de volume ; quant aux vêtements, ils se présentaient avec leurs couleurs. Ainsi on reconnaissait parfaitement l'uniforme de chasseur à cheval de la vieille garde ; le grand cordon de la Légion-d'Honneur se dessinait sur le gilet, et la culotte blanche cachée en partie par le petit chapeau qui reposait sur les ruines. Les épaulettes, la plaque et les deux décorations attachées sur la poitrine n'avaient plus leur brillant : elles étaient noircies ; la couronne d'or de la croix d'officier de la légion d'honneur seule avait conservé son éclat. »

Le 14 décembre par un froid rigoureux, les restes de l'Empereur Napoléon s'arrêtent à Courbevoie. Le cercueil en ébène reposait sous un temple funèbre richement décoré. Ce temple, dit M. Lenglé, dans son intéressante relation des *Funérailles de l'Empereur*, est garni de draperies, Le tapis est en velours violet semé d'abeilles d'or ; le plafond en satin blanc orné de broderies d'or aux armes du couronnement, les aigles dorées soutiennent de longues guirlandes d'immortelles ; les cariatides

dorées décorent l'entrée du Temple. Tout autour régnent des trépieds de forme antique, d'où s'échappent l'encens et les parfums.

Le 15, le corps de l'Empereur est placé sur le char impérial.



Ce char est attelé de 16 chevaux noirs disposés en quatre quadriges. Ces 16 chevaux sont ornés de panaches blancs, de crinières en plumes blanches flottantes, et entièrement recouverts de caparaçons de drap d'or. Chaque housse est relevée par les armoiries impériales brodées en pierreries, et par des aigles, des N et des lauriers émaillés sur les fonds. 16 piqueurs aux livrées impériales conduisent les quadriges; les piqueurs à cheval les précèdent.

Sur la plateforme de l'Arc de l'Etoile, l'apothéose de Napoléon formait le couronnement. — La place et le pont de la Concorde étaient décorés de 8 statues symboliques. — De chaque côté de l'avenue des Invalides, se trouvaient 32 statues d'empereurs, de rois et de grands

capitaines. — La grille d'entrée des Invalides était décorée d'une tenture noire rehaussée d'ornements d'argent et d'or, soutenue par deux colonnes triomphales et par de nombreux faisceaux de lances enrubannées. — La cour d'entrée et la cour Napoléon présentaient un aspect de deuil. — Dans l'église s'élevait un catafalque composé d'un soubassement décoré de trophées; 4 colonnes supportaient une coupole dont l'intérieur était décoré de satin blanc; l'extérieur était tout en or. Le cercueil était placé au milieu d'un dais magnifique, qui, lui-même était terminé aux quatre angles par des aigles soutenant des guirlandes d'immortelles, et surmonté par un autre aigle en or.

Plus de 800,000 spectateurs assistaient à cette auguste et mémorable cérémonie a laquelle concourent toutes les célébrités de l'époque.



BIOGRAPHIE.

Népomucène Lemercier (1).

Népomucène Lemercier naquit à Paris le 21 avril 1771. Sa première vocation le destinait à la peinture; un asthme nerveux qui lui paralysa presque le bras droit le força de renoncer à cet art; et il se voua aux belles lettres. A 16 ans il fit représenter au Théâtre-Français une tragédie de *Méléagre*; la pièce fut favorablement accueillie; cependant il la retira le lendemain. Pendant quatre ans il renonça au théâtre, et se livra aux distractions du monde

(1) Tous les ans nous publions quelques biographies des hommes les plus importants décédés dans l'année précédente.

où la vivacité de son esprit lui valut de grands succès. Le goût des imitations anglaises qui dominait à cette époque lui inspira le drame de *Clarisse Harlove*. Bientôt après abordant un sujet sacré il composa le *Lévite d'Ephraïm*.

Lemercier, quoique entré dans la vie avec la protection de la cour, avait embrassé avec ardeur les idées de 1789. Après la chute de Robespierre il voulut se venger des excès démagogiques par le ridicule; il écrivit le *Tartufe Révolutionnaire* qui n'eut qu'un médiocre succès. En 1797 il fit représenter sa tragédie d'*Agamemnon* qui demeure son meilleur ouvrage. Il se mêla pendant quelque temps à la vie dissipée du directoire et composa alors les *Quatre Métamorphoses*, œuvre païenne, dans lesquelles respire un goût antique.

Acceptant bientôt une espèce de défi, il traita dans *Pinto*, sur le ton comique, le sujet sérieux d'un conspirateur. Le mérite de la pièce fut contesté et cependant l'ouvrage obtint un grand succès de circonstance; mais la représentation en fut défendue par ordre supérieur. Lemercier, qui avait été dans l'intimité du premier consul, s'attira par une démonstration de résistance les disgrâces de l'Empereur.

Voci la lettre qu'il adressa le 14 floréal an XII au premier consul.

Au citoyen premier Consul.

BONAPARTE,

Car le nom que vous vous êtes fait est plus mémorable que le titre qu'on vous fait, vous m'avez permis d'approcher assez de votre personne pour qu'une sincère affection pour vous se mêlât souvent à mon admiration pour vos qualités; je suis donc profondément affligé de ce qu'ayant pu vous placer dans l'histoire au rang des fondateurs, vous préfériez être imitateur.

Mes sentiments particuliers, plus que votre autorité, me font, à dater de ce jour, une obligation de me taire. Les vertus de la France parleront pour sa liberté de siècle en siècle.

Je fais passer à M. Lacépède mon brevet de la Légion

d'Honneur, ne pouvant m'engager par serment à rien de plus qu'à me soumettre aux lois, quelles qu'elles soient, qu'adoptera mon pays. Mon dévouement pour lui en cessera qu'avec la vie. N. LEMERCIER.

La tragédie de *Christophe Colomb*, la comédie de *Plaute*, le drame étrange de la *Panhypocrisiade* furent autant d'innovations tentées avec plus de hardiesse peut-être que de succès.

On disait de lui que chacune de ses œuvres était une découverte, on aurait pu dire un essai. Il a tenté le roman psychologique dans *Alminte*, et il a écrit un *Cours de littérature* où il s'est montré moins novateur dans ses doctrines que dans ses œuvres. En 1810 il fut appelé à occuper le fauteuil de Neigeon à l'Académie française. Il est mort le 7 juin 1840.

BOULAY DE LA MEURTHE.

Antoine-Jacques-Claude-Joseph Boulay naquit à Chaumouzey, dans les Vosges, le 19 février 1761, d'une famille de simples cultivateurs. Après de solides études à Toul et de brillants débuts au barreau, lorsque la patrie fut envahie en 1792, il courut aux armes et combattit à Valmy, puis dans les Lignes de Wissembourg, où il fut nommé capitaine. Sous la terreur, il fut obligé de chercher un refuge dans les montagnes des Vosges. Il ne se doutait pas que vingt-deux ans après, sous la seconde restauration, l'ostracisme d'un autre temps devait l'exiler du sol français. Il avait dû sa première proscription à l'énergie avec laquelle il avait lutté contre un conventionnel en mission qui prenait à Nancy des mesures violentes..

C'est avec le même courage que quelques années plus tard il voulut circonscrire le Directoire exécutif dans le cercle de la constitution. Il vota contre la création de l'empire, et n'hésita jamais à dire toute sa pensée à Napoléon, que néanmoins il regarda constamment comme identifié avec les intérêts mêmes de la révolution. Elu successivement après la terreur, président du tribunal de Nancy et accusateur public du département, il fut en l'an V envoyé par la Meurthe au Conseil des Cinq-Cents

dont il fut nommé secrétaire et deux fois président. Il coopéra activement au 18 brumaire. Sous le consulat, la plus remarquable époque de l'administration, Boulay, destiné d'abord à l'une des grandes préfectures, puis au ministère de la police qu'il refusa, fut nommé président de la section de législation au conseil-d'état où il participa à la rédaction du Code civil.

Napoléon à Sainte-Hélène rappelle avec éloge ses immenses travaux et son désintéressement. Revêtu du titre de comte et de grand-officier de la Légion-d'Honneur, nommé ministre d'état, il fit partie du conseil privé, et dans les derniers temps de l'empire, siégea au conseil de régence.

Dans les cent-jours, Boulay rédigea la célèbre déclaration du conseil d'état. Il seconda Cambacérès au ministère de la justice. Proscrit par l'ordonnance royale du 24 juillet 1815, et forcé de se retirer en Allemagne, il ne fut autorisé qu'en 1819 à rentrer en France, où il se détermina à rester désormais dans la vie privée.

Il publia dans son exil le *Tableau politique du règne de Charles II*. Il avait fait paraître dans sa jeunesse un *Essai sur les causes qui en 1649 amenèrent en Angleterre l'établissement de la république*. Ces deux écrits l'ont placé au rang des historiens où saura le maintenir la publication de ses *Mémoires sur la Révolution*.

Il mourut à l'âge de quatre-vingts ans, le 5 février 1840 (1).

LE GÉNÉRAL GUILLEMINOT.

Armand-Charles Guilleminot, né en Belgique le 2 mars 1774, avait d'abord servi dans les troupes insurrectionnelles de ce pays en 1790. Il se réfugia en France et entra au service sous les ordres de Dumouriez et passa bientôt dans l'armée de Moreau, En 1805, lors de la guerre d'Autriche, Napoléon l'appela auprès de sa personne. En Espagne, il montra un grand talent et de l'ac-

(1) Cette notice est empruntée à celle publiée par M. le baron Ladoucette, ami de feu Boulay.

tivité. A la bataille de Medina-del-Rio-Seco il fut nommé général de brigade; sa belle conduite à la Moskowa lui valut en 1812 le grade de général de division.

Sous la restauration il s'acquitta avec honneur de plusieurs missions importantes. Lors de la guerre d'Espagne, il remplissait les fonctions de chef d'état-major du duc d'Angoulême, et se servait dans un but louable de l'influence qu'il avait acquise sur le prince.

En 1830 il était ambassadeur à Constantinople, et ce fut lui qui eut la délicate mission d'annoncer au sultan la prise d'Alger. Bientôt après, la révolution de juillet lui imposa de nouveaux devoirs. Croyant que la Russie marcherait contre la France, il avait déjà préparé contre le czar tous les moyens d'une formidable diversion.

Le général Guilleminot est mort à Baden à l'âge de soixante-six ans. C'était un des officiers les plus instruits de notre vieille armée.

VOYAGES.

Un voyage au Kamtschatka.

Nous ne pouvons mieux commencer notre chapitre de voyages, qu'en citant la bouffonne et amusante narration du marchand de peaux de lapins, de MM. Xavier, Duvert et Lausanne. Nous sommes certains d'avance que nos lecteurs riront beaucoup de ce charmant petit voyage si spirituellement raconté par Lepeintre au théâtre des Variétés.

« Je me dirige donc vers le Kamtschatka, dit le marchand de peaux de lapins; j'avais fait connaissance avec les plus habiles chasseurs du pays, et nous voilà partis pour la chasse à l'ours. Nous étions 16 hommes et un notaire de Melun qui était venu pour son agrément. — Un notaire de Melun?.. tiens, j'en connais un. — Comment le nommez-vous? — Je n'ai jamais su son nom. — Ni moi non plus. — Alors c'est le même, continuez. — Les deux premiers jours de notre chasse, il n'y avait pas à se plaindre.... nous n'attrapions rien. — Ah! —

Rien !.. excepté des engelures. — Vous m'intéressez jusqu'à la moelle des os ! continuez. — Le troisième jour nous découvrons une manière de trou dans les rochers ; nous y entrons tous les seize (et le notaire). L'endroit était grand, commode, mais on ne pouvait s'y tenir debout. Bientôt nous entendons à la porte de l'établissement un grand remue-ménage... ah ! mon garçon !.. — Quoi donc ?..—C'étaient les ours qui rentraient chez eux; nous étions dans leur tanière... ils poussaient des cris de joie.

La position était délicate !—Nous n'avons que le temps de rouler des quartiers de roche à l'entrée de la caverne; ils sont cernés, mais nous, nous sommes prisonniers; ce sont les ours qui nous cernent; ils sont devenus chasseurs, et nous, nous sommes devenus gibier ! Voilà une permutation pénible pour des particuliers (et un notaire de Melun qui était venu pour son agrément). — Ah ! je plains le notaire ! — Nous sommes restés trois mois, mon brave ami, bloqués dans cette caverne; nous passions notre temps à guetter et à trembler; moi je ne guettais pas, mais je tremblais toujours, et j'attrapais la jaunisse. — Et comment avez-vous vécu ? — Assez bien. De temps en temps nous parvenions à tuer un ours, nous le mangions, et je gardais la peau... et eux de temps en temps ils mangeaient un de nous. — Mais sans garder la peau ? — Ils s'en seraient bien gardés. — Vous boulottiez... ça allait. — Mais ça ne pouvait pas aller long-temps comme ça ? au bout de sept mois ils en avaient dévoré quinze d'entre nous ! — Quinze !.. continuez. — Te figures-tu les angoisses de ma position ; me voilà dans l'obscurité, pleurant mes compagnons, livré à toutes les horreurs de la solitude... avec le notaire qui est un homme triste et de peu de moyens. Enfin les ours trouvent un autre domicile et disparaissent. Je dis au notaire, filons ! cet officier public comprend mon mot ; je lui flanque sur le dos les fourrures que j'avais mises de côté, en lui disant : Vous êtes un notaire, c'est un dépôt sacré, je m'en rapporte vous. Je n'avais pas fait deux cents pas que mon camarade, qui ne pouvait courir... — Vu les devoirs de sa charge... — Se trouve en grande discussion avec deux

ours énormes qui lui barrent le passage et le croquent net... Je me sauve à toutes jambes, mais voilà qu'un des deux ours se met à mes trousses. — Grand Dieu, continuez ! — Il me rejoint, me happe le mollet et se sauve avec cette proie. — Ah ! c'est pénible ! Ça a dû vous contrarier sur le moment ? — A qui le dis-tu ? quelle situation unique pour un fourreur qui avait toujours joui de ses deux jambes. — Fatal Kamtschatka ! va !

Le marchand de peaux de lapins jura, mais un peu tard, que le Kamtschatka ne le verrait plus.



FRAGMENTS D'UN VOYAGE EN PERSE.

A ceux qui ne connaissent les caravansérails que par les contes des *Mille et une Nuits*, ou par les merveilles de nos théâtres, notre position devra paraître encore assez sortable; mais, hélas ! combien il y a loin de ces poétiques fantaisies à la réalité! J'ai déjà vu pour mes péchés un très-grand nombre de caravansérails, et voici ce que j'ai le plus souvent trouvé. Un bâtiment rectangulaire dans un état de ruine plus ou moins avancé, et n'ayan généralement pas d'autre ouverture à l'extérieur que celle de la porte d'entrée. Trois des côtés divisés en petites chambres de dix ou douze pieds carrés, et qui n'ont

rien de ce qu'on appelle en Europe des portes ou fenêtres, prennent leurs communications sur un balcon commun à chaque étage. Le rez-de-chaussée est ordinairement à usage d'écuries. Quant au quatrième côté, celui de la porte, il est occupé par le gardien de l'établissement au rez-de chaussée, et dans les étages supérieurs (il n'y en a jamais plus de deux) par des appartements d'honneur qui n'ont sur les autres que l'avantage d'être plus grands; d'ailleurs, ils sont comme eux parfaitement vides de meubles, privés de portes et fenêtres, lézardés en mille endroits, habités par tous les insectes hideux que vous connaissez en Europe, et par d'autres encore qu'heureusement pour vous vous ne connaissez pas. Inutile de dire que si vous voulez dormir autre part que sur le plancher, il faut apporter votre lit; que si vous voulez dîner, il faut apporter vos vivres et jusqu'aux ustensiles de cuisine. Ajoutez à tous ces inconvénients celui d'être dévoré par la vermine, asphyxié par la poussière qui flotte incessamment dans l'air et par celle mille fois plus dégoûtante encore qui s'échappe au moindre souffle du vent des fumiers séculaires accumulés dans la cour.

Mohammed-Shah, qui passa à Kashan vers la fin de février, y construisit ce qu'on appelle ici une *colonne gémissante*, composée de quinze têtes de brigands qu'il fit exécuter en sa présence; de plus il exila près de deux cents familles. Les habitants de Kashan comme ceux de presque toutes les villes du midi de la Perse, étaient depuis l'avénement de Mohammed-Shah en révolte ouverte contre l'autorité royale. Des bandes de brigands, organisés sous le nom de *Loutis*, infestaient les villes. Enrégimentés sous un chef qui avait sur eux un droit de vie et de mort; protégés par les chefs de la religion dont ils payaient la protection au poids de l'or, ils se livraient à tous les excès, pillaient les maisons, violaient indistinctement les femmes, les garçons et les filles, et tuaient sans pitié ceux qui refusaient de payer l'impôt du sang. Le roi a bravement méprisé les avis de ses ministres pusillanimes, et il est venu en personne mettre un terme à tant d'excès. Il parvint à s'emparer des principaux meneurs. Le chef, beau jeune homme, qui tenait à Ispahan un grand état

de maison et possédait des richesses immenses, subit un supplice cruel : on lui arracha toutes les dents et on les lui replanta une à une dans le crâne, puis on le laissa mourir dans ce misérable état.

Une femme avait assassiné son mari, de complicité avec son amant. Tous deux avaient été arrêtés : l'amant avouait son crime ; la femme niait et se défendit de son mieux. Elle fut cependant condamnée, et la sentence portait qu'elle serait enterrée vive. L'amant était riche, il s'en tira légalement en payant le prix du sang versé. La malheureuse femme fut conduite au lieu de l'exécution ; on creusa la fosse en présence de la victime ; la sentence portait qu'elle serait profonde de dix pieds, mais on trouva sans doute que c'était trop de peine, et c'est tout au plus si l'on creusa deux pieds. Pendant ces lugubres préparatifs les mollahs arrivèrent au milieu de la foule, demandant au gouverneur la grâce de la victime. Payez deux cents tomans (2,500 fr. environ), répondit le digne homme, et la femme est à vous. Personne ne se présentant, il descendit à cent, puis enfin à cinquante tomans sans pouvoir trouver un acheteur. La sentence fut donc exécutée. Le bourreau lia les mains de la malheureuse femme, la prit dans ses bras, la coucha dans la fosse, rejeta la terre par-dessus elle, et un quart-d'heure après il fumait tranquillement son kaliôu, assis sur la terre fraîchement remuée qui recouvrait la tombe solitaire de sa victime !.....



CURIOSITÉS.

ORIGINE DES PROMENADES DE LONGCHAMPS.

Les premières processions religieuses qui avaient lieu en Égypte peu de temps après la célébration des *cherubs* offrent de grandes similitudes avec nos processions de Longchamps. Elles empruntaient leur caractère religieux aux mythes symboliques d'Osiris et d'Isis, ces deux grandes divinités nationales qui représentaient l'image de la bonté et de la force, de la grâce et de l'imagination. Osiris ayant été tué par son frère Typhon, Isis, inconsolable de cette perte, fit chercher le corps de son mari, l'embauma et ordonna des processions annuelles de jour et de nuit en commémoration de son époux. Telle fut l'origine de ce que nous appellerions volontiers le Longchamps des Égyptiens. Ces processions se faisaient pendant la *semaine sacrée* et duraient trois ou quatre jours. On s'y préparait par le jeûne et l'abstinence. Tous les habitants d'Alexandrie, richement parés, se rendaient vers un temple élevé à la déesse Isis et situé à quelques pas de la ville. On y sacrifiait aux mânes d'Osiris, et les assistants chantaient des hymnes en se frappant le corps de verges et de bâtons. Plus tard, ces processions religieuses devinrent des promenades profanes d'où la foi disparut et où la vanité resta seule.

Quatorze cents ans environ avant J.-C., un savant nommé Mélampus, qui s'était rendu très-habile dans l'art de la divination, introduisit le culte d'Osiris en Grèce sous le nom de *Dyonisies* et d'*Anthesteries*. Nous verrons dans le suivant article sur le Carnaval, comment les *Bacchanales* furent pratiquées à Athènes dans toute la Grèce. Les processions des *Éleusinies* se célébraient le 15 avril. Le premier jour était entièrement consacré aux préliminaires de la fête ; le second, les *mystes*, ou initiés qui avaient jeûné pendant plusieurs semaines se couvraient de vêtements magnifiques et se rendaient processionnellement jusqu'à la mer. Le troisième jour se pas-

sait dans le jeûne le plus rigoureux; le quatrième était remarquable par la cérémonie des flambeaux, qui nous rappelle notre *vendredi-saint*. Le cinquième, on voyait un nombreux cortége, composé d'hommes et de femmes richement vêtus, se promener dans les principales rues d'Athènes, sortir de cette ville par la porte sacrée, prendre le chemin d'Éleusis, qu'on appelait la *voie sacrée*, et se rendre au temple de la déesse Cérès, comme on se rendait chez nous à l'abbaye des sœurs mineures fondée par Isabelle, sœur de saint Louis. Cette *voie sacrée* était la plus belle promenade d'Athènes, comme l'avenue des Champs-Élysées est la plus belle promenade de Paris; elle était pavée de carreaux de toutes couleurs, de mosaïques brillantes, colorées et polies comme le sera bientôt en asphalte la route qui conduit de la place de la Concorde à l'arc de l'Étoile; enfin cette *voie sacrée* était bordée par des arbres gigantesques et touffus et par de beaux monuments.

Les déréglements en tous genres ne tardèrent pas à envahir les processions éleusiennes, qui devinrent le rendez-vous des dandys d'Athènes. Le sage Athénée nous apprend que la fameuse Phryné choisissait l'époque de ces processions pour se baigner publiquement dans la mer.

Les Romains, qui imitèrent toujours les Grecs, eurent aussi leurs mystères. Chacune de leurs processions avait lieu comme chez nous, à la suite de leurs fêtes à travestissements. La première, appelée *hilaria*, se célébrait le 25 février, deux mois environ après les *saturnales*. Chacun se parait pour se rendre en pèlerinage à un petit temple situé à quelques lieues de la ville. La seconde, appelée *vestalia*, avait lieu le 9 juin. Les dames romaines, ornées de leurs plus belles parures et montées sur des chars magnifiques, se rendaient en procession jusqu'au Capitole. Enfin la troisième était celle des ides de *Sextilis* (du mois d'août). Les riches habitants des principales villes d'Italie se rendaient à Rome au milieu du mois d'Auguste pour aller processionnellement au bois d'Arcie, près d'Albe, où se trouvait un temple élevé à Diane. Vers la fin du règne des empereurs, ces processions devinrent,



comme celles des Égyptiens et des Grecs, des promenades purement profanes. Les dieux s'en allaient avec les institutions des Romains.

Dès les premiers temps du christianisme, les processions tinrent une grande place dans les cérémonies religieuses. Au milieu du treizième siècle, Isabelle, sœur de saint Louis, consulta Hémeric, chancelier de Notre-Dame, sur ce qui serait le plus agréable à Dieu, ou de fonder un hôpital pour les pauvres, ou d'établir une communauté de sœurs mineures aux environs de Paris. Le chancelier se prononça pour la communauté, et le couvent projeté fut construit sur le bord d'une longue plaine (*longum campum*), d'où lui est venu son nom de *Longchamps*. Cette plaine s'étendait le long de la rive droite de la Seine, dans le premier coude que cette rivière forme au sortir de Paris, à l'extrémité du bois de Rouvret, appelé depuis bois de Boulogne, et en face du mont Valérien et du petit village de Suresne. Les premières religieuses qui habitèrent ces couvents, en 1260, venaient de Reims, où il y avait alors une riche abbaye de filles de Saint-Damien-d'Assise. Elles n'étaient d'aucun ordre particulier et s'appelaient tout simplement *sœurs incluses de l'humilité de Notre-Dame*. Plus tard elles s'appelèrent *sœurs mineures* et enfin *sœurs de Longchamps*.

Isabelle se retira dans son couvent et y vécut en pleine dévotion jusqu'à sa mort, qui arriva le 22 février 1269. Le tombeau de la fondatrice ne tarda pas à faire des miracles; les malades venaient le visiter en pèlerinage. Ces miracles donnèrent une grande réputation à cette abbaye. Les femmes les plus nobles et les plus riches de France s'y faisaient transporter de leur vivant pour y prendre l'habit de religieuses, et après leur mort pour s'y faire enterrer. Plusieurs rois de France visitèrent ce couvent.

Tant que l'abbaye de Longchamps resta isolée du monde, les religieuses vécurent dans la plus grande humilité, mais vers le milieu du 16e siècle, lorsqu'on y vint en pèlerinage de tous les points de la France l'austérité disparut. Henri IV, ayant visité ce couvent, devint amoureux d'une jeune religieuse nommee Catherine de Verdun, à qui il donna l'abbaye de Saint-Louis de Vernon, et

dont il nomma le frère président au parlement de Paris.

A propos de la vie qu'on menait au couvent de Longchamps, saint Vincent de Paule écrivit à Mazarin une lettre fort curieuse où se lisent ces pages : « Il est certain, dit-il, que depuis deux cents ans ce monastère a marché vers la ruine totale de la discipline et de la dépravation des mœurs. Les parloirs sont ouverts au premier venu ; les frères mineurs du monastère n'arrêtent point le mal, ils l'aggravent eux-mêmes ; les religieuses portent des vêtements immodestes ; elles se montrent aux parloirs, brillantes de couleurs empruntées, les cheveux frisés et parfumés, de plus, elles chantent toute la journée des romances profanes. » Voilà comment les joyeuses nonnes de Longchamps entendaient la vie monastique.

Cette innovation mondaine ayant eu quelques succès, on poussa encore plus loin le goût du luxe. Toute la communauté se mit à étudier la musique, et en très-peu de temps elle fut en état d'exécuter des concerts spirituels dans lesquels on entendait les voix de femmes les plus pures, les plus suaves, les plus mélodieuses. Ces concerts, qui se donnaient le mercredi, le jeudi et le vendredi saints, attirèrent, comme on sait, à Longchamps la cour et la ville. On y accourut de tous les points de l'Europe. On s'y faisait traîner dans des équipages magnifiques par des chevaux couverts d'étoffes de soie et d'or et ayant aux pieds des fers d'argent. Nos voisins d'outre-mer vinrent eux-mêmes à ce pèlerinage dans des chars superbes dont les roues étaient recouvertes de feuilles d'or très-épaisses et sculptées. Les femmes surtout rivalisèrent de luxe et d'élégance : on cite une princesse russe qui avait, sur une robe de velours noir, pour plus de huit cent mille francs de pierreries et de bijoux !

En 1782, les eaux de la Seine débordèrent et couvrirent entièrement le village de Longchamps. Les plaines furent dévastées et plusieurs maisons détruites. Vis-à-vis la ferme de l'abbaye et du côté du moulin qui tombe aujourd'hui en ruines, s'élevait alors une chétive cabane que les eaux emportèrent. Des quatre personnes qui l'habitaient, trois furent englouties, une seule fut sauvée : c'était une jeune fille de seize ans, belle et pieuse, qui

dut son salut aux soins vigilants de l'abbesse du couvent. Lorsque vinrent les processions de Longchamps, chacun voulut voir cette jeune orpheline; on s'intéressa à son sort, on ouvrit une souscription en sa faveur. Des femmes de la plus haute noblesse voulurent l'emmener avec elles dans leurs châteaux, mais elle refusa tout, excepté néanmoins la riche souscription qu'elle distribua moitié aux pauvres de Longchamps, de Suresne et de Boulogne, et moitié à l'abbaye. Elle prit le voile, s'adonna aux arts et exécuta les belles peintures qui se voyaient encore avant la révolution dans le réfectoire des sœurs mineures de l'abbaye de Longchamps. Cette anecdote m'a été racontée dernièrement par un vieillard de quatre-vingt-trois ans, natif de ce village, et ancien enfant de chœur de l'église du couvent.

En 1790, l'abbaye fut démolie; les matériaux et les terres qui en dépendaient furent vendus comme biens nationaux. Les pèlerinages cessèrent; mais sous le consulat Longchamps reprit faveur. Les banquiers remplacèrent les princes et les seigneurs d'autrefois; les jolies *parvenues* de la révolution et de l'empire prirent la place des marquises et des duchesses de l'ancienne cour. Mais les vaniteuses promenades n'eurent plus de prétexte religieux : elles devinrent simplement une sorte d'exposition vivante pour les modes parisiennes. Tel a toujours été le sort des institutions religieuses de ce monde. C'est par la foi qu'elles commencent, c'est par la vanité qu'elles finissent!

HISTOIRE DU CARNAVAL.

Les fêtes publiques que nous désignons aujourd'hui sous le nom de *carnaval* sont aussi anciennes que le monde. C'est sous le ciel de l'Égypte qu'elles prirent naissance.

Chez les Égyptiens et ensuite chez les Grecs on avait l'habitude de se déguiser et de se masquer pendant la célébration des fêtes religieuses, afin de représenter sous une forme humaine l'image des dieux, des déesses et

des héros. — De là l'origine des travestissements et des masques.

Ce qui est étrange en effet, c'est que le carnaval a une *origine sacrée*; c'est pour fêter la divinité que les premiers prêtres égyptiens, venus de l'Ethiopie dans la moyenne Egypte, le donnèrent au peuple et sanctifièrent ses cérémonies. Le carnaval se nommait alors *cherubs*, et avait lieu à l'équinoxe d'automne.

Les *cherubs*, ou la fête du bœuf, ne se faisaient pas dans toute l'Egypte de la même manière : cela tenait aux noms divers qu'on donnait à Jupiter. Ainsi, il s'appelait, suivant les lieux, Isis, Osiris, Mnéris, Onuphis et Apis. Ce dernier était le plus généralement honoré. Voici comment on célébrait sa fête. Lorsque l'équinoxe d'automne approchait, les prêtres égyptiens faisaient chercher par toute l'Egypte le bœuf le plus beau, le plus fort et le *plus gras*. Quand l'animal était trouvé, on le faisait descendre jusqu'à Alexandrie, et là on le plaçait dans une enceinte réservée, et on l'entourait de soins et d'hommages. Des jeunes filles non vêtues avaient seules le droit de le servir. Les prêtres venaient l'adorer matin et soir.

Quelques jours avant la fête, des artistes choisis parmi les prêtres doraient ses cornes, le paraient d'étoffes de soie et d'or et peignaient sur son corps des ornements symboliques et des signes hiéroglyphiques; cela ressemble à la coutume employée depuis, d'enharnacher plaisamment le *bœuf laboureur* des Grecs et des Romains, et le *bœuf gras* des fêtes du moyen-âge et du carnaval moderne. Cette opération terminée, on faisait sortir l'animal de son enceinte et on le promenait pendant sept jours, dans toutes les rues de la ville, ayant un jeune enfant sur le dos. Des hommes, des femmes et des enfants déguisés, masqués et montés sur des chameaux, sur des chevaux et sur des ânes, chantaient des hymnes à sa louange Les femmes qui l'avaient servi dans son enceinte le suivaient dans le même costume que précédemment; des officiers et des soldats formaient la haie en marchant de chaque côté du cortége. Alors les réjouissances publiques, les divertissements, les mascarades commençaient

dans toutes les parties de l'Egypte et duraient jusqu'à la mort du nouveau dieu, qui arrivait toujours le septième soir après la célébration de sa fête. Quand cet instant fatal était venu, les prêtres conduisaient pompeusement le divin quadrupède jusque sur les rivages du Nil, et là, en présence de la foule assemblée, au milieu des chants, des danses et des festins, ils le noyaient dans les eaux du fleuve en récitant des prières et en levant les yeux au ciel. Les traditions ajoutent qu'ils le faisaient ensuite conduire chez eux, pour l'embaumer; mais comme jusqu'à ce jour on n'a pas rencore retrouvé de *momies de bœuf* dans les anciens temples de la Nubie, de l'Ethiopie et de l'Egypte, il est très-probable que les prêtres en faisaient un tout autre usage. Le lendemain matin les fêtes cessaient, le peuple quittait ses costumes et ses masques; les servantes du bœuf prenaient des vêtements plus décents et retournaient à leurs occupations ordinaires; le silence, le calme, le repos, succédaient au bruit, aux jeux, aux plaisirs de la veille; l'Egypte se reposait de ses fatigues jusqu'aux *cherubs* de l'équinoxe prochain. Le lendemain de ce septième jour était donc pour les Egyptiens le *mercredi des Cendres* de notre carnaval.

Lorsque les prêtres perdirent de leur autorité, les peuples cessèrent de croire aux *mystères* d'Osiris et d'Isis; lorsque Sésostris, s'affranchissant de la tutelle théocratique, étendit son empire depuis le Gange jusqu'au Danube; lorsque les Pharaons, continuant la mission réformatrice de Sésostris, eurent interdit à tous leurs sujets de solenniser les jours de fêtes institués par les prêtres, les *cherubs* devinrent profanes et s'éteignirent avec Psamménite, le dernier des Pharaons, pour se transformer et briller d'un plus vif éclat sous le nom de *bacchanales*, chez d'autres peuples civilisés par Cécrops l'Egyptien (1582 avant J.-C.), les Hellènes et les Grecs.

Les *bacchanales* se célébraient, comme les *cherubs* égyptiens, à l'équinoxe d'automne et ne duraient que trois jours. Pour la première fois un dieu, Bacchus, se trouva représenté sous une forme humaine, monté sur un âne ou assis dans un chariot traîné par des taureaux blancs, mais toujours précédé d'un bœuf richement paré. Il y eut

un changement de nom : on appela ces cérémonies *mystères* de Cérès et de Bacchus, au lieu de *mystères* d'Osiris et d'Isis. Les mêmes usages observés dans le choix et dans les processions du bœuf Apis furent conservés dans la célébration des bacchanales. On voyait le héros de la fête, Bacchus, la tête entourée de lierres, de pampres et de raisins, la face barbouillée de lie et monté sur un âne; près de lui son vieux compagnon Silène, le polichinelle du carnaval grec, vidant avec délice une coupe pleine de vin; puis cet autre type égyptien, à la face noircie, au corps souple, aux vêtements de toutes couleurs. Enfin, dans toutes les rues, sur toutes les places, se trouvaient des hommes, des femmes, des enfants déguisés et masqués, chantant et dansant comme les Égyptiens travestis des *cherubs* d'Alexandrie.

Pendant la célébration de ces fêtes, les poètes se disputaient le prix de poésie; on entendait en comité les pièces de théâtre qui devaient être livrées à la représentation; il y avait même des auteurs qui faisaient des pièces, seulement pour les jouer pendant les bacchanales. On donnait en spectacle le *Mystère* de Bacchus, tué par les Titans, descendu aux enfers et ensuite ressuscité. Les traditions égyptiennes ont été si scrupuleusement suivies par les Grecs, qu'à Chio et à Ténédos, cette mort était représentée par le sacrifice simulé d'un homme travesti, tout comme cela se faisait en Egypte, dans les cherubs, où l'on voyait Osiris mis à mort par Typhon.

Les *bacchanales* ne tardèrent pas à devenir comme les *cherubs* égyptiens des fêtes purement profanes, des orgies publiques, des divertissements infâmes. Lorsque les archontes décennaux se démirent de leurs fonctions et plongèrent la république dans l'anarchie; lorsque le lien religieux disparut et que le pouvoir théocratique fut obligé de courber la tête devant la philosophie de Thalès de Milet et de Pythagore, devant les sages institutions de Solon, le carnaval grec devint quelque chose de monstrueux. A l'aide des travestissements et des masques on souilla la Grèce d'infamies. La nuit fut choisie pour la célébration des bacchanales. Les *bacchants*, les *bacchantes* et les satyres, ivres de vin, de joie et de plaisir, parcou-

rurent les rues à moitié vêtus, les yeux flamboyants, la chevelure en désordre, en poussant des hurlements affreux comme pour convier les paisibles habitants d'Athènes à la débauche et à l'orgie. La société grecque était arrivée à l'apogée de sa gloire ; elle s'éteignit alors comme un grand météore. Les Etrusques et les Romains en recueillirent les débris.

Les bacchanales nocturnes de la Grèce furent célébrées en Italie dans l'Etrurie pendant plusieurs siècles ; mais un événement arrivé à Rome 186 ans avant notre ère força le sénat à les défendre sous les peines les plus graves. Il fallait cependant des fêtes au peuple. Un carnaval nouveau fut organisé dans les temples. On choisit pour le célébrer le moment le plus triste de l'année : ce fut du 15 au 21 décembre. Saturne, cet ancien patron des Latins, remplaça Bacchus, et ses *mystères* reçurent le nom de *saturnales*. Ces rejouissances publiques furent créées pour inspirer au peuple de grandes et de nobles pensées. Pendant les sept jours du carnaval romain la joie devenait universelle dans toute l'Italie,on conserva les processions du *bœuf Apis* et du *bœuf laboureur* des Grecs, dans lesquelles on vit déjà apparaître en germe, parmi les mimes qui formaient le cortége, le *Polichinelle* et l'*Arlequin* de nos jours. Le premier (*Maccus*) était masqué. Il portait aux deux coins de la bouche des grelots, et sur la tête un bonnet phrygien.

Le second (*Planipèdes*) ne portait ni cothurne ni brodequins, sa tête était rasée et sa face noircie. Son costume, formé de pièces de plusieurs couleurs, lui serrait la taille et lui donnait beaucoup de grâce et de légèreté dans les mouvements. Il dansait presque toujours et affectait une grande finesse dans les farces qu'il jouait devant le peuple.

Pendant les saturnales, on fermait les tribunaux et les écoles, on ouvrait les cirques et l'on promenait par les villes des chariots pavoisés et des animaux travestis ; on faisait grâce aux criminels, on s'envoyait des présents ; les maîtres servaient les valets et les valets commandaient aux maîtres ; les riches se dépouillaient en faveur des pauvres : le peuple régnait.

Du temps des premiers empereurs romains, les saturnales étaient devenues aussi bourgeoises que le sont aujourd'hui nos fêtes de carnaval. Le peuple conservait les anciens travestissements; et les nobles praticiens, pour se distinguer des masses, allaient dans des bals magnifiques, s'enveloppant le corps d'une robe longue et noire à l'extrémité de laquelle se trouvait un capuchon (*cucullus*) cousu à un grand collet qui couvrait les épaules et qu'on appelait *lucerna*. C'est sur ce modèle qu'ont été faites depuis les robes des *dominos* vénitiens.

Après l'âge d'or de la philosophie et de la littérature, le monde romain devait s'anéantir à son tour, ou plutôt se transformer.

L'établissement du christianisme ne mit pas fin tout d'abord à la célébration des saturnales anciennes : saint Augustin, saint Cyprien, saint Thomas et le concile de Laodicée furent obligés de défendre les travestissements; ils donnèrent aux masques le nom de *visages de démons*. Toutefois, au milieu du septième siècle, les saturnales reprirent le dessus et reçurent un caractère religieux dans l'instruction des *fêtes de la nativité*, des *innocents* de *l'âne* et des *fous*.

Tous les symboles du carnaval égyptien, grec et romain furent conservés dans la célébration de cette dernière fête, qui se faisait depuis Noël jusqu'à l'Epiphanie. Le bœuf et l'âne reçurent une nouvelle sanctification : on les honora comme la représentation matérielle de la force et de l'humilité. Théophile Raynaud nous apprend que le peuple chantait aux processions la *prose du bœuf* et la *prose de l'âne*. Ces fêtes chrétiennes prirent aussi naissance dans les temples; des laïques et des prêtres déguisés et masqués commençaient par élire le héros de la fête, le *pape des fous*. Cet homme, affublé d'une chasuble et couronné de raisins, était promené triomphalement pendant trois ou sept jours dans les rues de la ville, monté sur un âne et précédé du *bœuf gras*. Ce cortége, composé d'hommes et de femmes vêtus de costumes extraordinaires, moitié païen, moitié chrétien, se rendait en chantant et en buvant dans la cathédrale du lieu. Là, ces nou-

veaux *bacchants* exécutaient des danses et mangeaient des viandes sur l'autel.

L'austérité qui présida à la célébration de ces fêtes disparut avec la foi des fidèles; la licence, le désordre et l'orgie se répandirent partout, dans le sanctuaire comme sur la place publique. Au XIVe siècle le carnaval chrétien était devenu profane, après l'abaissement du pouvoir spirituel par le pouvoir temporel, personnifiés l'un et l'autre par Boniface VIII et par Philippe-le-Bel. Au XVe, la Sorbonne et le concile de Sens taxèrent ces fêtes de paganisme et d'idolâtrie. Au XVIe siècle la *fête des fous* quitta la France pour se rendre à Venise et à Rome, pour se transformer encore une fois et revivre sous le nom de *carnavale*.

Ces deux mots réunis *carna, vale* (adieu à la viande), furent choisis par les Italiens pour désigner ces réjouissances nouvelles qui remplacèrent la *fête de la nativité*, de *l'âne* et des *fous*.

Le *carnavale* romain exhuma ces deux anciens types des saturnales de l'antiquité, ces deux symboles de la bouffonnerie spirituelle et de la satire individualisée! *Maccus* et *Planipèdes* reparurent plus coquets, plus vifs, plus animés, plus caustiques, sous les noms de *Pulcinelli* et d'*Harlequino*. Le *carnavale* ne dura que huit jours, mais il fut précédé d'autres cérémonies qui lui servirent de prologue. L'ancienne fête chrétienne de la Nativité subsiste encore mais seulement comme introduction aux réjouissances du *carnavale*. Le jour de Noël et les suivants, le peuple de Rome et d'Italie abandonne ses travaux pour prier. Des neuvaines ont lieu dans les églises privilégiées; des hommes, des femmes et des enfants s'y rendent en procession pour y adorer les statues et les images d'*il sacro bambino* (du saint enfant). Mais le *carnavale* commence. Des sons de trompe se font entendre par tous les coins de la ville; des échafauds se dressent dans les rues et sur les places pour voir défiler le cortége du *bœuf gras;* les théâtres sont ouverts, les boutiques fermées, les maisons désertes. Des milliers de costumes et surtout des *pulcinelli*, des *harlequini* envahissent les rues, les maisons, les établissements publics, en riant, en chantant, en buvant, en dansant. L'orgie, mais l'orgie spirituelle et

gaie, envahit toute l'Italie et règne sans frein jusqu'au jour, jusqu'à ce fatal mercredi où les enfants parcourent la ville en criant : *E morto carnavale !* Le carnaval est mort !

Le goût de ces fêtes romaines et vénitiennes ne tarda pas à se répandre en France ; mais comment pouvoir les pratiquer dans ce pays sans cesse agité par les guerres de religion et par les querelles de partis, par la Saint-Barthélemy et par la ligue, par Jacques Clément, Jean Chastel et Ravaillac ? La révolution opérée par Richelieu contre la noblesse rétablit le calme, Louis XIV monte sur le trône, et la saturnale italienne passe les Alpes sous son nouveau nom de *carnavale.*

Alors l'usage de se travertir devint une fureur. Aux théâtres, aux bals, aux soirées, on ne voyait que des ballets dansés par des personnages travestis. A la cour on s'empare des costumes symboliques du *carnavale.* Polichinelle et Arlequin s'introduisent au château de Versailles en parlant italien, pour ne point démentir leur origine, et en exécutant des pas nouveaux. Les courtisans du grand roi déguisés et masqués se montrent au peuple dans leurs carrosses découverts, se promènent sur les quais et sur les boulevards en insultant la populace ; et sous le règne de Louis XV ils commencent les célèbres orgies de la Courtille. Sous Louis XVI, le carnaval des vilains ou les *carêmes prenants* deviennent moins sales et moins laids. Les guenilles qui servaient de déguisements aux Parisiens pendant ces jours de réjouissances passent dans les campagnes, et le peuple des villes commence à porter des masques et des costumes caractérisés. A la fin du XVIIe siècle on régla les entrées des masques, les cérémonies du bœuf gras, la formation des troupes travesties, les promenades du jour, les plaisirs de la nuit, et jusqu'aux paroles qu'on s'adressait en se rencontrant. Chaque année ces fêtes devenaient de plus en plus populaires, lorsque la révolution les interrompit tout à coup. Pendant quinze années la France se passa de carnaval ; mais le 23 février 1805 il fut rétabli par ordre de Napoléon. Le préfet de police rendit une ordonnance par laquelle les bouchers seuls avaient le droit de promener le bœuf gras

pendant trois jours dans les rues de Paris. La même ordonnance fixa l'ordre du cortége, désigna le nombre des individus et le caractère de leurs costumes.

A cette nouvelle la joie fut grande en France; chacun prit un costume, et le carnaval de cette année fut le plus beau et le plus joyeux qu'on eût jamais vu. Le bœuf gras, richement enharnaché, portait, dans un superbe fauteuil de velours rouge, un jeune enfant déguisé en Cupidon qui représentait, comme chez les Egyptiens et chez les Grecs, l'image d'Horus assis sur le taureau céleste; des garçons bouchers, déguisés en sauvages et armés de massues, l'entouraient et formaient le cortége. Quelque années plus tard, l'enfant fit une chute un jour de mardi gras; et depuis lors le bœuf ne porte plus personne sur son dos, il est seulement suivi d'un char où se trouvent assis l'Amour et les trois Grâces conduites par le Temps.

Depuis 1805 jusqu'en 1830, le carnaval français perdit peu à peu beaucoup de sa gaîté, de sa joie bouffonne et de son caractère antique. Ses deux symboles historiques, Polichinelle et Arlequin, furent relégués dans les carrefours. On ne comprenait plus alors l'esprit caustique de l'un et la verve pétillante de l'autre. Depuis la révolution de juillet le carnaval s'est réfugié chez Julien et chez Musard, pour y vivre, peut-être pour y mourir. Les types primitifs ont disparu complètement, et comme les costumes sont toujours l'expression d'une époque, on adopta de préférence à tout autre le costume de..... paillasse.

A l'heure qu'il est le carnaval n'existe plus que par l'orgie; les travestissements n'ont plus aucune originalité: ils n'expriment rien, ne s'adressent à rien; ils sont riches, beaux, bien faits, bien portés, mais ils n'ont aucune espèce de sens. Le carnaval n'est plus qu'un divertissement physique; son côté moral est complétement effacé. On s'amuse encore sous le masque, mais on n'a plus d'esprit. Le carnaval, lui aussi, s'est matérialisé; il fallait bien qu'il fût de son temps (1).

---

(1) Ces deux articles sont extraits d'un grand ouvrage que M. E. Bareste prépare sur l'origine des fêtes.

La machine de Marly et son inventeur.

L'invention la plus merveilleuse du règne de Louis XIV est, sans contredit, la belle machine de Marly, que tout le monde connaît, mais qu'on n'admire pas assez, quand on se reporte aux circonstances qui ont présidé à la construction de cette machine, destinée à élever les eaux de la Seine sur la montagne de Marly, pour être versées sur la pente opposée de cette montagne, et conduites à Versailles.

La situation élevée de Versailles, qui domine le département de Seine-et-Oise, présentait d'innombrables difficultés pour l'accomplissement de ce vaste projet. Cependant, le siècle de Louis XIV, si fécond en esprits supérieurs, devait résoudre un des plus grands problèmes de la mécanique, et prouver jusqu'à quel point ascendant le génie de l'homme peut atteindre.

La machine de Marly fut commencée en 1676, et mise en activité en 1682. Elle coûta sept millions. Son entretien s'élevait à 71,016 livres. Sa description trouve ici naturellement sa place.

Le bâtiment qui était sur la Seine contenait quatorze roues, composées chacune de deux manivelles, produisant des mouvements verticaux qui, par des coudes, devenaient horizontaux. Ces mouvements horizontaux, inclinés comme la pente de la montagne, prolongés et multipliés depuis la rivière jusqu'à l'extrémité supérieure, produisaient seuls tous les refoulements et toutes les aspirations. Sur la rivière, huit équipages menaient soixante-quatre corps de pompes; à mi-côte, soixante-dix-neuf; et quatre-vingt-deux au puisard supérieur. Toutes ces pompes faisaient monter les eaux sur une tour distante de la rivière de six cent dix toises, et de cinq cents pieds plus haut que le bout des tuyaux aspirants qui étaient dans les coursières.

Les soixante-quatre pompes qui étaient dans la rivière aspiraient l'eau du fond des coursières de treize pieds ou environ de haut, la refoulaient par le même mouvement

de la même pompe qui l'avait aspirée, et la faisaient monter par cinq conduites de huit pouces, qui étaient raccordées à ces pompes, jusqu'au puisard de mi-côte, éloigné de la rivière de cent toises, et de cent quarante toises plus haut que le fond des coursières.

L'eau que les soixante-quatre pompes de la rivière avaient élevée jusqu'à mi-côte était conduite par un tuyau de fer de dix-huit pouces de diamètre, dans un réservoir d'où elle était distribuée dans les deux puisards par deux conduits de plomb, d'un pied, et relevée par soixante-dix-neuf pompes refoulantes et renversées, qui la poussaient jusqu'au puisard supérieur par quatre conduites de huit pouces et trois autres de six pouces. Ce puisard était distant de celui de mi-côte de deux cent vingt-quatre toises, et de cent soixante pieds plus haut que le dessous des pompes de mi-côte.

Des soixante-dix-neuf corps de pompes qui étaient à mi-côte, il y en avait quarante-neuf qui étaient menés par les sept petites chaînes qui ne dépassaient point les puisards, et qui étaient attelées chacune de sept corps de pompes. Les trente autres étaient menées dans le puisard à côté par cinq grandes chaînes qui étaient attelées chacune de six corps de pompes, et passaient jusqu'au puisard supérieur.

Il faut remarquer que les sept petites chaînes relevaient, avec les vingt-huit pompes aspirantes, les eaux de source de mi-côte, par les équipages qui étaient attelés entre la rivière et mi-côte, parce que ces eaux étaient plus basses que ce dernier point.

L'eau que les soixante-dix-neuf pompes de mi-côte avaient montée jusqu'au puisard supérieur, conduite dans un réservoir par deux tuyaux d'un pied, était relevée par quatre-vingt-deux pompes renversées et refoulantes, qui la faisaient monter jusque sur la tour par six conduites de fer de huit pouces. La tour était distante de ce puisard de deux cent quatre-vingt-dix toises, et plus haute de cent soixante-dix pieds que le fond de ces pompes.

Arrivée dans la tour, l'eau entrait dans l'aqueduc, qui avait trois cent trente toises de longueur, et, de là, elle était conduite, par deux tuyaux de fer de dix-huit pouces,

jusqu'aux réservoirs de Marly, distants de trois cent cinquante toises.

Il y avait plusieurs réservoirs : ceux de Marly et de Louveciennes fournissaient l'eau à Marly seulement; ceux de Chenais, de Rocquencourt, de Chevuloup et de Trianon n'en donnaient qu'à Trianon.

Quand les eaux de la Seine étaient hautes, la machine était dans sa force, et donnait, en vingt-quatre heures, sept cent soixante-dix-neuf toises et un sixième cube, qui valent vingt-sept mille trente-sept muids et demi d'eau. Quand les eaux étaient basses, elles donnaient environ la moitié moins.

Le mécanisme de cet admirable travail est la conception d'un charpentier liégeois, qui ne savait ni lire, ni écrire, nommé Rennequin Sualem, auquel le chevalier Déville ravit son invention. Le chevalier Deville avait déjà mis à l'épreuve les talents de Sualem. Aussi, lorsque ce dernier



vint lui soumettre son projet, il l'emmena en toute hâte

à Paris, fit accepter le plan par Colbert, et, peu de temps après, à force d'intrigue et d'impudence, il parvint à accréditer le bruit que l'idée de la machine lui appartenait, et que l'artisan liégeois n'avait été que l'instrument passif de cette invention. — Les artisans habiles, mais pauvres, ont été, de tout temps, exploités par les intrigants privilégiés de la fortune. Sualem se retira à Bougival, où il avait une maison, et y termina une vie abreuvée d'amertume et de dégoûts. Il a été enterré dans l'église de cette commune.

Depuis long-temps, la machine de Marly n'est plus en activité. On s'apercevait chaque jour que son produit diminuait d'une manière fort sensible, tandis que chaque jour aussi son entretien exigeait de nouvelles dépenses. Alors, le gouvernement chercha le moyen de simplifier cette machine, et d'en rendre, en même temps, l'entretien moins onéreux. En 1783, un concours fut ouvert, à ce sujet, à l'Académie des Sciences, pour l'année 1785, sur la proposition du comte d'Angivilliers, directeur et ordonnateur général des bâtiments; mais ce concours ne produisit aucun résultat. Ce ne fut que quelques années plus tard qu'on parvint à trouver un nouveau mode pour faire monter, à moins de frais, les eaux jusqu'à Versailles (1).

ORIGINE DES CAISSES D'ÉPARGNE.—La première caisse d'épargne fut fondée en France en 1819, par le duc de Larochefoucault-Liancourt. Les progrès de cette institution furent d'abord très-lents, car cinq ans après la fondation, l'on ne comptait pas encore parmi les déposants de la capitale, un sixième d'individus appartenant aux ouvriers. En 1828 il y avait 30 ouvriers sur 100 déposants; en 1830 on en comptait 40, et aujourd'hui le nombre des ouvriers, y compris les domestiques, s'élève à 68 sur 100 déposants.

A la mort de l'illustre fondateur, les ouvriers, balance faite des versements et des retraits, ne possédaient pas en-

---

(1) Cette notice est extraite de l'excellente publication des *Artisans illustres*, publiée par Béthune et Plon.

core, dans la caisse de Paris, 3,300,000 fr. Les départements s'ébranlaient à peine, mais ils avaient reçu l'impulsion. Depuis l'époque dont nous parlons, le peuple de la capitale a versé près de 200 millions à la caisse d'épargne.

SOMMES DÉPENSÉES PAR LA VILLE DE PARIS A L'OCCASION DE PLUSIEURS FÊTES.

Sacre de l'Empereur.	1,743,646 fr.
Mariage de Napoléon avec Marie-Louise.	2,670,932.
Naissance du roi de Rome	600,000.
Baptême du duc de Bordeaux.	668,000.
Fête du Trocadero.	800,000.
Sacre de Charles X.	1,164,097.
Mariage du duc d'Orléans.	300,000.

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS. — Il ne fut érigé qu'en 1622, par une bulle du pape Grégoire XV. Depuis St-Denis qui fut le premier évêque de Paris, en 250, jusqu'à Henry de Gondy qui fut le dernier, il y eut 110 évêques. Depuis Jean-François de Gondy qui fut le premier archevêque, jusqu'à M. Affre, il y a eu 16 archevêques dont voici les noms: — François de Gondy. — Paul de Gondy, — Pierre de Marca, — Hardouin de Beaumont, — François de Champvallon, — Louis-Antoine de Noailles, — Charles Guillaume de Vintimille, — Jacques de Bellefond, — Christophe de Beaumont, — de Belloy, — de Juigné, — Goddet, — L'abbé Maury, — de Talleyrand-Périgord, — de Quelen, et Affre.

TERRAIN DE LA BOULE-ROUGE. — Les maisons situées dans le faubourg Montmartre à Paris, près des boulevards, vont être démolies; et à la place s'élèveront des constructions riches et élégantes. Il n'est pas sans intérêt de dire que ces terrains ont été en 1261 donnés avec d'autres biens à l'Hôtel-Dieu de Paris par Geoffroy, cordonnier et sa femme, à la charge de les nourrir et entretenir pendant leur vie et de leur payer une rente de 8 livres parisis. — A cette époque il paraît que les cordonniers faisaient d'excellentes affaires ou que l'argent était bien rare.

L'ÉPÉE DE NAPOLÉON. — L'épée de l'Empereur, que le général Bertrand a remise entre les mains du roi, était déposée sur le lit où Napoléon venait d'expirer. Les anglais allaient s'en emparer lorsque le général Bertrand y substitua sa propre épée. L'épée de l'Empereur porte cette inscription, gravée en lettres d'or sur la lame : *Austerlitz*, 2 *décembre* 1805. La poignée est simple ; mais d'or massif. Trois médailles antiques y sont incrustées ; elles représentent les figures d'Annibal, de César et d'Alexandre.

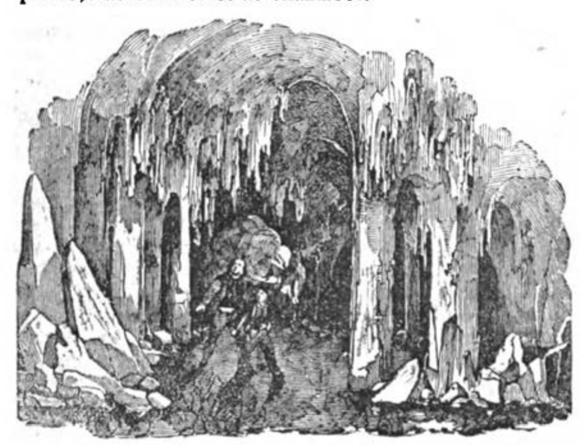
NOBLESSE INDUSTRIELLE. — La noblesse d'aujourd'hui est vraiment digne d'éloges, elle ne craint plus d'être utile à ses semblables en se livrant à l'art ou à l'industrie. M. Frédéric Louis Viesse de Marmont, maréchal, duc et pair de France, a obtenu, au mois de mai dernier, un brevet de 5 ans pour un perfectionnement de hauts fourneaux.

UN TUMULUS DE 2,000 ANS. — On a découvert dans la Loire-Inférieure, à Lamotte-St-Karay, une vaste grotte tapissée d'ossements humains. A côté de chaque squelette se trouvaient des vases en terre cuite pleins de noix et de glands parfaitement conservés. Parmi ces vases on a distingué la coupe d'un druide. Ce tumulus celtique remonte au moins à une date de 2,000 ans.

UN SQUELETTE. — Au mois de mars on a trouvé, dans des fouilles faites dans l'ancien cimetière de St-Pierre à Reims, un squelette ayant les mains et les pieds serrés dans des fers ronds, et tenant de la main gauche une lance presque carbonisée.

UN VILLAGE SOUTERRAIN. — Une curieuse découverte due au hasard, vient de révéler dans la commune d'Hermies, près Bapaume, l'existence d'un village souterrain. Le 20 janvier dernier, pendant la grande pluie, un énorme éboulement s'est opéré près des habitations d'Hermies; quelques jeunes gens s'étaient décidés à descendre au fond de ce trou, à l'aide de plusieurs échelles fixées au bout les unes des autres et formant une longueur d'environ 30 mètres. Quelle n'a pas été leur surprise lorsqu'ils ont

reconnu à cette profondeur de belles rues bordées de chaque côté de cellules et de chambres.



Les rues sont assez larges pour donner passage à une voiture, les chambres, de différentes grandeurs sont plus ou moins propres et élégantes, quelques-unes sont dallées. S'il faut en croire les hardis explorateurs, leur nombre s'élèverait à 12 ou 1,500. Ce qui a le plus frappé ces jeunes gens, c'est une tour en maçonnerie garnie d'un escalier tournant. Après avoir gravi cet escalier et violemment frappé contre la voûte de la tour, on s'est aperçu qu'elle donnait entrée dans le clocher même d'Hermies ; une porte y a été aussitôt pratiquée. Malheureusement en continuant leur course à travers ces nouvelles catacombes, la rareté de l'air respirable a fait éteindre les chandelles qu'ils portaient, et ils se sont vus forcés d'abandonner leurs recherches. Revenus à la hâte au lieu par où ils étaient descendus, un des leurs manquait. Ces courageux jeunes gens sont alors retournés sur leurs pas sans lumière ; ils ont appelé, et des gémissements partis d'un puits profond de 20 mètres ont répondu à leurs cris. Leur camarade y était tombé pendant la retraite; il a

été retiré de là avec une jambe cassée et presque asphyxié. — Il serait à désirer que les autorités fissent explorer par des ingénieurs et des savants ces nouvelles catacombes, qui renferment sans aucun doute des constructions excessivement curieuses.

La fatalité. — Voici un fait bien extraordinaire !.. M. Godet Huchard, négociant à Troyes, est mort à l'âge de 54 ans, le 16 janvier, jour anniversaire de sa naissance. Son père et son grand père sont morts aussi à l'âge de 54 ans et le 16 janvier. M. Godet Huchard, frappé de cette étrange coïncidence, était au-dessus de toute appréhension. La veille de sa mort, après avoir invité ses amis à venir fêter chez lui la St-Antoine, il avait ajouté en plaisantant: « Pourvu que je ne sois pas mort d'ici là. » Une incroyable fatalité a confirmé cette prévision. Le 16 au matin, M. Huchard est mort subitement, emporté par une hydropisie dont il souffrait depuis plusieurs années sans que cette affection eût reçu les jours précédents les moindres complications.



Bizarrerie. — Des circonstances assez singulières se sont présentées le 3 avril dernier au tirage des jeunes gens. Deux officiers, qui font en ce moment partie de la garde municipale, sont entrés au service le même jour, ont été nommés capitaines le même jour, et le même jour, tous deux séparés alors, se sont mutuellement prévenus que leurs femmes étaient accouchées d'un fils. Ces deux fils prenaient part le 3 avril au tirage en présence de leurs pères, et les deux jeunes gens ont amené l'un le n. 42, l'autre le n. 43

POPULATION INDIGENTE DE PARIS. — Voici le tableau de la population indigente comparée à celui de la population non indigente qui l'est aussi en grande partie.

1er	arrondissement	82,758	individus	3,399	indigents.
2e	—	90,292	—	2,646	—
3e	—	57,039	—	2,406	—
4e	—	50,123	—	3,129	—
5e	—	82,234	—	4,699	—
6e	—	94,108	—	6,936	—
7e	—	68,407	—	3,936	—
8e	—	82,094	—	9,h38	—
9e	—	71,750	—	4,924	—
10e	—	99,173	—	5,073	—
11e	—	58,767	—	3,896	—
12e	—	82,361	—	11,537	—
	TOTAL	909,126	—	62,339	—

Ainsi il y a Paris un indigent avoué (sans compter les personnes dont la misère est ignorée) sur quatorze individus environ !

GÉNÉALOGIE. — Sur cinquante-deux souverains, quarante sont nés dans le siècle dernier. Parmi les cinq les plus âgés, trois ont été élus, ce sont : le roi de Suède, le pape et le roi des Français. Parmi les cinq plus jeunes se trouvent les reines de Portugal, de la Grande-Bretagne et d'Espagne. — Depuis un siècle, quatre-vingt-dix maisons régnantes se sont éteintes.. Parmi vingt et une dynasties, dix-huit sont d'origine allemande. La dynastie de Bourbon compte trois exilés. Le trône de Hollande est unique dans l'histoire, parce qu'il compte deux rois qui ont volontairement abdiqué.

LES ÉPOUX ROUCHÉ. — La commune de Chezac, canton de Tournon, offrait depuis long-temps un phénomène rare dans la société humaine. Philippe Rouché, né en 1733, et sa femme, Marie Lacombe, née en 1729

10

ayant vécu, l'un trente-neuf et l'autre quarante-cinq ans sous le règne de Louis XV, fatigué du célibat, Rouché s'unit en mariage, l'an 1771, à l'âge de trente ans à Marie Lacombe qui en avait quarante-deux; ils eurent trois filles. Depuis, leur unique occupation fut le travail de la terre; mais le 9 avril 1836, Rouché, dans sa centième année fut subitement atteint d'une apoplexie qui termina sa longue carrière. Marie sa femme s'est éteinte sans agonie le 26 février 1840 à l'âge de cent onze ans.

ATTENTATS CONTRE LA VIE DES SOUVERAINS DEPUIS LE XVIe SIÈCLE.

Henri III	1589.
Henri IV	1610.
Charles Ier	1649.
Louis XV	1757.
Gustave III	1792.
Louis XVI	1793.
Marie Antoinette	1793.
Napoléon	1800. 1804. 1804. 1805.
Selim (Sultan)	1806.
Murat	1815.
Louis-Philippe	1832. 1834. 1835. 1836. 1840.



ANECDOTES PROPHÉTIQUES.

L'ASTROLOGUE TRASYLE ET TIBÈRE. — Tibère avant d'être empereur ne croyait ni à l'astrologie judiciaire ni aux prophéties. Il avait fait construire sur le haut d'un rocher une espèce d'observatoire; et il fallait pour y arriver suivre un chemin étroit bordé à droite et à gauche par d'affreux précipices. Toutes les fois qu'il appelait dans cet endroit un astrologue et que celui-ci ne lui disait pas la vérité, il le faisait jeter dans le gouffre. Tibère fait venir un jour un astrologue qu'on disait fort habile et lui demande ce qu'il sera un jour. — Empereur, répond aussitôt Trasyle. — Mais qui te l'a appris? — L'astrologie. — Alors puisque tu es si savant, dis-moi si tu dois bientôt mourir? — L'astrologue observe, calcule, puis tout-à-coup pâlit et chancelle. Qu'as-tu donc, lui demande Tibère? — Seigneur, ma vie est menacée, vous voulez me faire mourir. — Le tyran étonné, l'embrasse et lui fait grâce. Tibère étant devenu



empereur, Trasyle resta toujours son confident et son ami.

L'ORACLE D'HÉLIOPOLIS ET TRAJAN. — Lorsque Trajan eut pris la résolution d'attaquer les Parthes, on le pria d'aller consulter l'oracle d'Héliopolis. Trajan, pour éprouver la science du prophète, lui envoya à l'insu de sa cour un billet blanc; ce billet lui fut renvoyé le lendemain même par l'oracle. Quelques jours après, il lui fit demander s'il reviendrait à Rome après la guerre, pour toute réponse il reçut un ceps de vigne coupé par morceaux. Trajan ne put dévoiler cette énigme; mais l'événement vint heureusement justifier la prophétie : Trajan mourut à l'armée; il fut apporté mutilé à Rome, ou, comme le représentait le ceps de vigne, le corps coupé par morceaux.

LE PROPHÈTE ALBUMAZAR. — Au milieu du neuvième siècle vivait, en Orient, l'un des plus illustres astrologues et sorciers qui furent jamais; il s'appelait Albumazar et composa un grand nombre d'ouvrages sur l'astrologie, l'astronomie et les prophéties. On dit que sa réputation était alors si grande que le kalife Almamon, voulant mettre sa science à l'épreuve, fit cacher un de ses officiers dans une pièce voisine, en le forçant de s'asseoir sur un mortier d'or placé au milieu d'un grand bassin rempli de sang. On introduit Albumazar, et Almamon lui demande où l'un de ses officiers, qu'il lui désigne par son nom, devait être. L'astrologue consulte ses livres et ses instruments et répond qu'il aperçoit cet homme assis sur une montagne d'or et entouré d'une mer de sang. Cette réponse satisfit tellement le kalife qu'il récompensa largement Albumazar.

On rapporte qu'une dame de Bagdad, ayant perdu un superbe cachet qui était enchâssé dans une bague d'un grand

prix demanda à Albumazar où était son cachet; l'astrologue lui fit cette réponse : « Le sceau de Dieu a pris le vôtre. » En effet quelques jours après elle trouva son cachet entre les feuillets d'un Alcoran, livre considéré par les musulmans comme le cachet ou le *sceau* des promesses de Dieu.

PROPHÉTIE VÉNITIENNE. — Nous recevons de notre ami M. Ch. Philipon la communication d'une intéressante prophétie vénitienne découverte par lui dans une publication anglaise ayant pour titre : *Legends of Venice.*

« Alamani, l'auteur de cette prophétie, dit M. Philipon, mort en 1581, reproche à Venise de laisser aux mains de son gouvernement un pouvoir arbitraire dont il use tyranniquement envers les bienfaiteurs de la république eux-mêmes, et il ajoute :

Se non cangi pensier, l'un secol solo
Non conterà sopra' l millesimo anno
Tua libertà che va fuggendo a volo.

« Si tu ne changes pas, ta liberté, qui déjà s'envole, ne
» comptera pas un siècle au-delà de mille ans. »

Or, l'élection du premier doge ayant eu lieu en 697, et Venise ayant cessé d'être un état indépendant, par la conquête des Français en 1796, la prédiction d'Alamani s'est fatalement accomplie. »

NOSTRADAMUS ET LE SEIGNEUR DE FLORENVILLE. — Tous les historiens provençaux rapportent l'anecdote suivante dont nous ne voulons point prendre la responsabilité, quoique son authenticité soit reconnue par plusieurs écrivains dignes de foi. Nous laissons parler eux-mêmes les auteurs du *Testament de Nostradamus* et des *Considérations sur ses prophéties* :

« La qualité, disent-ils, que Nostradamus avait de présager était en lui comme un feu qui, bien couvert de cendres, ne laisse pas de temps en temps de se manifester par les étincelles qu'il jette. Le seigneur de Florenville ayant amené notre prophète dans son château de Fains, il arriva qu'un jour, ce gentilhomme se promenant dans la basse-cour en devisant des présages,

deux petits cochons de lait, dont l'un était blanc et l'autre noir, se présentèrent à eux. A la vue de ces deux animaux, le seigneur Florenville demanda à Nostradamus quelle serait leur destinée, à quoi il répondit qu'il mangerait le noir et qu'un loup dévorerait le blanc. Le seigneur de Florenville, qui n'avait fait la demande que parce qu'il s'imaginait qu'il était en son pouvoir de faire mentir le prophète, ordonna secrètement à son cuisinier de tuer le cochon blanc et de le lui servir à souper. Le cuisinier exécuta les ordres de son maître; mais ayant à sortir, il laissa la cuisine seule. Pendant ce temps, un louveteau, que l'on nourrissait pour l'apprivoiser, y entra et mangea le cochon blanc. Le cuisinier en rentrant, surpris de l'accident, se saisit aussitôt du cochon noir, le tua, l'apprêta et le servit à table. Le seigneur de Florenville, qui ne savait rien de ce qui venait de se passer, dit à Nostradamus avec un air de confiance que sa prédiction était fausse; à cela l'astrologue répondit qu'il ne s'était point trompé. On fait venir le cuisinier, on l'interroge et l'on apprend de sa bouche le sort des deux cochons. Comme l'aventure fut trouvée singulière, ajoutent ces auteurs, on la répandit dans tout le royaume.

La mort de Henri II prédite par Nostradamus.— Voici le quatrain qui l'annonce :

Le lion jeune le vieux surmontera
En champ bellique par singulier duelle
Dans cage d'or les yeux lui crevera,
Deux plaies une, puis mourir mort cruelle.

Henri II, voulant honorer les noces d'Élisabeth, sa fille, fit annoncer un tournoi pour le 1er juillet 1559.
Le roi s'y rendit et y rompit des lances une partie de la journée. Comme le soleil commençait à disparaître, le duc de Savoie pria Henri de ne plus combattre; celui-ci, sans tenir compte de ces observations, força le comte de Montgommery de lutter avec lui. Le jeune capitaine, après s'être excusé plusieurs fois, courut enfin sur le roi et

lui porta un si rude coup à la tête que le tronçon de sa lance se rompit. Le roi souffrit cruellement pendant dix jours, ainsi que Nostradamus l'avait prédit : *Deux plaies une, puis mourir mort cruelle.* — *Le lion vieux* était Henri II, et le *lion jeune*, le comte de Montgommery ; ce dernier *surmonta* bien l'autre, puisqu'il le tua. L'expression en *champ bellique* est très-juste, car ils combattaient l'un contre l'autre. *Par singulier duelle* est encore plus extraordinaire, puisque les tournois servaient aux combats singuliers et aux duels judiciaires. *Dans cage d'or les yeux lui crevera* s'est aussi réalisé. Montgommery creva les yeux du roi en traversant son casque qui était doré (1).

PRÉDICTIONS DE L'ASTROLOGUE LUC GAURIC. — Du temps de Henri II, vivait en France un célèbre astrologue nommé Luc Gauric. Tous les seigneurs venaient le consulter et l'on ne le quittait jamais sans être surpris de ce qu'il vous avait prédit. Voici ce que dit la princesse de Clèves de l'astrologue Luc Gauric et de ses étonnantes prédictions : Un jour Henri II étant chez la reine à l'heure du cercle, on parla des horoscopes. Les opinions étaient partagées sur la croyance qu'on y devait donner. La reine y ajoutait beaucoup de foi ; elle soutint qu'après tant de choses qui avaient été prédites et que l'on avait vues arriver, on ne pouvait douter qu'il n'y eût quelque certitude dans cette science. D'autres soutenaient que parmi ce nombre infini de prédictions, le peu qui se trouvait véritable faisait bien voir que ce n'était qu'un effet du hasard. « J'ai eu autrefois beaucoup de curiosité pour l'avenir, dit le roi ; mais on m'a dit tant de choses fausses et si peu vraisemblables, que je suis demeuré convaincu que l'on ne peut rien savoir de véritable. Il y a quelques

---

(1) Voir, pour les curieuses prophéties de Nostradamus et pour celles concernant l'avenir un très-intéressant ouvrage qui a pour titre : *La Fin des temps,* avec une notice par M. E. Bareste. Ce volume qui en est à sa troisième édition se vend chez Lavigne, éditeur de l'*Almanach Prophétique,* au prix de 1 fr. 75 cent. et 2 fr. par la poste.

années qu'il me fut prédit par le célèbre Luc Gauric *que je serais tué en duel.* Il dit ensuite à M. de Guise qu'il serait tué aussi, mais par derrière, et à M. d'Escars qu'il aurait la tête cassée d'un coup de pied de cheval. M. de Guise s'offensa presque de cette prédiction parce qu'il croyait qu'on l'accusait de devoir fuir. Quant à M. d'Escars, il ne fut guère plus satisfait. Je ne sais ce qui arrivera à Guise et à d'Escars, ajouta le roi; mais il n'y a guère d'apparence que je sois tué en duel. » — On sait cependant que les prophéties de Luc Gauric se réalisèrent entièrement et que le roi, M. de Guise et d' Escars furent tués comme l'astrologue le leur avait prédit.

Prédiction de Michel Grelet. — En l'an 1568, l'amiral de Coligny se trouvant à Angoulême y fit pendre de son autorité le gardien des Cordeliers, nommé Michel Grelet, qui était un zélé prédicateur. Ce religieux étant sur l'échelle dit à l'amiral qui le faisait mourir injustement : « Mons l'amiral, je vais rendre compte à Dieu de mes actions; mais souvenez-vous avec tout ce peuple qui m'entend que dans peu vous serez précipité d'une fenêtre en bas, et que votre corps sera ensuite coupé par morceaux. » Cette prédiction si singulière se réalisa parfaitement. On sait que pendant les massacres de la Saint-Barthélemy en 1572, c'est-à-dire quatre ans après, un Italien coupa d'abord la tête de l'amiral pour la porter au cardinal de Lorraine, et que des fanatiques lui coupèrent les membres et les attachèrent au gibet de Montfaucon.

La prophétie du Santon. — Le grand seigneur Osman, voulant déclarer la guerre à la Pologne en 1621, un santon aborda le sultan et lui dit : « Dieu m'a révélé la nuit dernière que si sa hautesse va si loin elle est en danger de perdre son empire. » Osman qui faisait l'esprit fort, tira son cimeterre et coupa lui-même la tête au prophète. Osman entreprit la guerre contre la Pologne ;... mais il perdit en peu de temps l'empire et la vie.

Nostradamus et le comte de Tende. — La haute considération que la cour avait pour Nostradamus fit que

plusieurs seigneurs vinrent le visiter et lui demander des renseignements sur l'avenir. Le comte de Tende, qui passait pour un incrédule et qui, malgré cela, croyait plus aux prophéties que tout autre, consulta Nostradamus sur un voyage qu'il allait entreprendre; le prophète lui répondit qu'avant peu il boirait outre mesure; ce qui se vérifia en effet, car il tomba dans le Rhône et s'y noya.

NOSTRADAMUS, HENRI IV ET SIXTE V. — Une fois Nostradamus, ayant vu le prince de Béarn qui était encore enfant, dit aux personnes qui l'entouraient : « Ce jeune prince montera sur le trône de France et le titre de *grand* sera ajouté à son nom. » Les gouvernantes du jeune Béarnais se mirent à rire et tournèrent le prophète en dérision; cependant, ce Béarnais devint roi de France sous le nom de Henri IV ou plutôt de Henri le *Grand*.

Une autre fois Nostradamus ayant aperçu un jeune cordelier nommé Félix Perretti, le salua en mettant un genou en terre. Pourquoi cette déférence? lui demanda-t-on. Parce que je dois me soumettre devant une sainteté future. Les cordeliers haussèrent les épaules et traitèrent Nostradamus de visionnaire. L'avenir vint heureusement en aide au prophète, car le cordelier fut nommé pape en 1585 sous le nom de Sixte V. — Cette prophétie n'a pas été écrite après coup, ainsi qu'on le pourrait croire; son authenticité est attestée par des historiens dignes de foi et contemporains de Nostradamus.

LES INONDATIONS PRÉDITES. — Le journal Le *Commerce* du 12 novembre parle ainsi des prédictions qui ont été faites relativement à la crue des eaux. « On n'a pas oublié qu'au mois d'avril, de sécheresse extraordinaire, le Rhône en se retirant laissa à découvert un rocher que les plus anciens de la ville ne se rappellent pas avoir vu : et sur lequel on lisait :

Qui m'a vu a pleuré,
Qui me verra pleurera !

Il paraît au surplus, ajoute cette feuille, que les malheurs qui viennent de frapper Lyon ont fortement réagi sur l'esprit des populations, et ont fait penser aux pro-

phéties attribuées au prince de Hohenlohe qui, en 1830, aurait annoncé pour 1840 la destruction de Lyon par les eaux. Une autre prédiction, dit-on, aurait annoncé pour cette même année que la Saône et le Rhône se réuniraient en traversant la ville, et c'est ce que l'on a vu en effet.

LA PROPHÉTIE DE GALL (1). — M. le baron de C..... homme d'un esprit assez médiocre et qui s'était converti à la phrénologie (science qui sert à connaître les bosses de la tête) parce qu'étant chauve depuis longues années il croyait posséder le front d'un homme de génie, M. de C.... disons-nous, invita le docteur Gall (le créateur de cette science) à une soirée où il devait, disait-il, se trouver quelques adversaires distingués. Le phrénologiste redoutant peu les combattants de salon se rendit à l'invitation de son noble ami.

Un des invités, plus jeune que les autres et mis avec une certaine recherche, attirait depuis quelques instants l'attention du cranologiste; il était de moyenne taille, marchait, causait avec une grande aisance et ne faisait que rire avec les dames, de Gall et de sa doctrine.

Comment, disait-il d'un air fort gai et en se balançant d'une façon toute gracieuse, comment peut-on croire qu'un homme, tel savant qu'il soit, puisse lire sur la tête d'un autre ses goûts, ses penchants, ses sentiments?...

— Cela est pourtant, monsieur, dit le docteur Gall en l'interrompant tout-à-coup; et sans me croire un tireur d'horoscope, ajouta-t-il, je puis, si vous le désirez, faire quelques applications de ma science sur votre tête.

— A merveille, s'écria le baron de C.... enchanté de mettre la phrénologie à l'épreuve sur un noble Allemand qu'il ne connaissait pas très-bien.

L'antagoniste parut hésiter, mais les jolies dames qui l'entouraient l'ayant prié de leur donner ce plaisir, il céda. Le phrénologiste promena à plusieurs reprises ses longs doigts osseux sur toute la surface du crâne s'arrêta, recommença de nouveau, mesura les différentes parties du crâne et se mit à réfléchir.

---

(1) Extrait des *Français* de M. Curmer, type du *Phrénologiste* par M. E. Bareste.

— Eh bien ! docteur? dit brusquement l'individu impatienté de cette lente opération.



— Eh bien ! monsieur, repartit Gall, il est heureux que vous ne soyez ni noble ni riche, et que vous n'ayez jamais connu ni les horreurs de la misère, ni les souffrances de la faim !

Tous les visages étaient pâles ; un silence effrayant régnait au milieu de cette assemblée, tout à l'heure si gaie, si joyeuse, si animée.

— Pourquoi cela? fit arrogamment le noble Allemand.

Le phrénologiste posa ses index sur les temporaux.

— Parce que vous avez là deux organes plus développés à eux seuls que tous les autres réunis.

— Et quels sont-ils?

— Ce sont ceux de la *destructivité* et de l'*acquisivité* que le vulgaire appelle improprement organes du meurtre et du vol, répondit Gall d'une voix grave et assurée.

Le noble Allemand tressaillit.

— C'est charmant ! charmant ! s'écria le baron de C...., en riant à perdre haleine ; mais cette fois, reprit-il, lorsqu'il se fut un peu calmé, le docteur se trompe ou la phrénologie est en défaut.

Gall ne répondit rien et passa dans un autre salon. Les

dames, fort contentes d'échapper aux investigations du phrénologiste, se mirent à commenter cette aventure; et le noble Allemand, tout soucieux, se retira deux heures plus tôt qu'il n'avait coutume de le faire.

Huit jours après cette soirée, M. le baron de C.... annonçait avec effroi au docteur Gall que le prétendu prince Allemand n'était autre qu'un assassin de Berlin qui venait d'être saisi sur le territoire français.

PROPHÉTIES DE CAZOTTE. — Cazotte, ce spirituel écrivain du XVIIIe siècle, se trouvant en soirée chez Champfort, on parla de la révolution, qu'on croyait imminente. Cazotte, qui avait été initié à la secte des *Illuminés*, et croyait fermement aux manifestations spirituelles de notre être, Cazotte, qui n'était pas un charlatan, ainsi qu'on a bien voulu l'écrire, prit la parole et dit, en s'adressant à Condorcet : « Vous, vous expirerez sur le pavé d'un cachot; vous mourrez du poison que vous aurez pris pour vous dérober au bourreau ! — Vous, M. de Champfort, vous vous couperez les veines de vingt-deux coups de rasoir ! — Vous, M. Vicq-d'Azyr, vous mourrez d'un accès de goutte ! — Vous, M. de Nicolaï, vous monterez sur l'échafaud ! Et vous aussi, M. Bailly ! — Vous, madame la duchesse de Grammont, vous serez conduite à l'échafaud, vous et beaucoup d'autres dames avec vous, dans une charrette, les mains liées !... » — « Alors, dit madame de Grammont, j'aurai du moins un carrosse drapé de noir. » — « Non, madame, répondit Cazotte, de plus grandes dames que vous iront comme vous, en charrette, et les mains liées; vous n'aurez même pas de confesseur; car celui qui jouira de cette prérogative, oui, messieurs, de cette prérogative, sera le Roi de France ! »

On ne fit pas attention à cette surprenante prédiction qui frappa cependant sur le moment ceux qui en furent l'objet; mais quelques années plus tard (la fameuse soirée se donnait en 1782), Condorcet, Champfort, Vicq-d'Azyr, Nicolaï, Bailly, la duchesse de Grammont et le roi de France moururent comme Cazotte l'avait prédit.

Au reste, nous renvoyons nos lecteurs à l'ouvrage de

la Fin des Temps où la prophétie de Cazotte se trouve rapportée en entier d'après les *Mémoires de la Harpe.*

PRESSENTIMENT. — Deux amis arcadiens, voyageant ensemble, arrivèrent à Mégare. L'un se rendit chez un ami qu'il avait en cette ville ; l'autre alla loger dans une hôtellerie. Après que le premier fut couché il vit en songe son compagnon qui le suppliait de venir le tirer des mains de l'aubergiste, parce que ses jours étaient menacés. Cette vision l'éveille en sursaut, il s'habille à la hâte et court où était son ami. Chemin faisant il réfléchit sur sa démarche, la trouve ridicule, condamne sa légèreté, et après un moment d'incertitude il retourne sur ses pas et se remet au lit. Mais à peine a-t-il fermé l'œil que son ami se présente de nouveau à son imagination, non tel qu'il l'avait vu d'abord, mais mourant, mais souillé de sang, couvert de blessures et lui adressant ce discours : « Ami ingrat, puisque tu as négligé de me secourir vivant, ne refuse pas au moins de venger ma mort, j'ai succombé sous le poids du perfide aubergiste ; et pour cacher les traces de son crime, il alla ensevelir mon corps coupé en morceaux, dans un tombereau plein de fumier qu'il conduit à la porte de la ville. » Celui-ci, troublé par cette nouvelle vision, plus effrayante que la première, épouvanté par le discours de son ami, se lève de nouveau, va à la porte de la ville, et y trouve le tombereau désigné, dans lequel il reconnaît les tristes restes de son compagnon de voyage. Il arrête aussitôt l'assassin et le livre à la justice.

L'ORACLE D'APOLLON ET PHILIPPE.—Philippe, roi de Macédoine, fut averti par l'oracle d'Apollon qu'il serait tué par une charrette, c'est pourquoi il commanda aussitôt qu'on fît sortir toutes les charrettes et tous les chariots de son royaume. Toutefois il ne put échapper au sort que l'oracle avait si bien prévu : Pausanias qui lui donna la mort portait une charrette gravée sur la garde de l'épée dont il le perça. Ce même Philippe désirant savoir s'il pourrait vaincre les *Athéniens*, l'oracle qu'il consultait lui répondit :

Avec lances d'argent quand tu feras la guerre,
Tu pourras terrasser les peuples de la terre.

Ce moyen lui réussit merveilleusement, et il disait quelquefois qu'il serait maître d'une place s'il pouvait y faire entrer un mulet chargé d'or.

PRONOSTIC SUR UNE TÊTE DE MORT. — Il y a six ou sept ans nos lecteurs doivent se le rappeler on découvrit à Paris, rue de Vaugirard, un squelette de femme. La Cour voulant savoir si ce squelette était réellement celui de la femme qui avait été, dit-on, assassinée par les nommés Bastien et Robert, on envoya à M. Dumoutier (autre crânologiste) une lettre du procureur du roi, qui lui enjoignait de se rendre à la Cour d'assises. M. Dumoutier monte dans un fiacre qui l'attendait à sa porte et arrive au palais. On l'introduit dans la salle des témoins et là on lui présente un squelette.

— Examinez la tête de cet individu, lui dit on, et donnez-nous les détails les plus circonstanciés sur sa vie.

Le savant se met à l'œuvre, palpe ce crâne à demi rongé, et prêt à tomber en poussière; et au bout d'une heure, ses observations étant consignées par écrit, il les remet au juge d'instruction.

— Mais vous êtes un sorcier! lui dit celui-ci après avoir pris connaissance du rapport.

— Pourquoi donc? demanda M. Dumoutier.

— Parce que les observations que vous venez de me donner se rapportent entièrement aux renseignements que j'ai fait prendre sur les goûts, les défauts, les habitudes de cette malheureuse femme, victime de sa crédulité et de son avarice!



PROPHÉTIES CARICATURALES.

Avant de terminer notre publication, il faut, cher lecteur, que nous devenions moins sérieux (en supposant toutefois que nous l'ayons été un seul instant), et que nous vous parlions de caricatures prophétiques; car la caricature, vous le savez mieux que nous, est essentiellement philosophique et populaire.

Dans tous les temps, chez tous les peuples, la caricature a été tolérée, et maintenant, grâce à la civilisation et aux spirituels dessins de Gavarni, Daumier, Grandville, Philipon et Monnier, elle a droit de cité chez nous, bien plus elle fait sérieusement, et sans s'en douter, l'histoire de notre époque, qui est bien la chose du monde la plus propre à la caricature.

Si les événements de l'avenir nous attristent, rions donc en attendant l'accomplissement des prophéties, puisque nous avons sous les yeux des types pour nous divertir.



N'avez-vous pas été frappé de cet étrange personnage qui a fait le tour du globe en compagnie de son serviteur fidèle? N'avez-vous pas senti toute la portée de cette création éminemment philosophique et que n'aurait certes pas reniée Platon, le nouveau dieu de M. Cousin? C'est que *Robert-Macaire* résume en lui les croyances de notre siècle si grave et pourtant si comique!

Les anciens marquis ne sont plus; les vieux droits sont abolis; la noblesse se rend utile en se livrant au travail, et les lois sont, dit-on, égales pour tous. La société marche à grands pas vers un avenir magnifique, vers des temps de concorde et d'union, qui seront peut-être enfantés douloureusement, si les prophéties disent vrai.



Les mariages seront très-heureux cette année..... si l'on parvient à s'aimer parfaitement et toujours.

On verra des prodiges extraordinaires : des hommes laids, vieux et riches épouseront des jeunes filles belles et pauvres qui les rendront pères quelques mois seulement après leur mariage. Ce fait qui se renouvelle assez fréquemment chez nous sera scientifiquement expliqué par MM. les membres de la Faculté. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les enfants ressembleront extraordinairement, au dire des nourrices, à leur père bienheureux et légal.



L'opium que les homœopathes emploient ou pourraient employer, assoupira pendant un temps les querelles suscitées entre la Chine et l'Angleterre. (Les semblables se guérissent par les semblables.)

Avant d'arriver à la concorde, que de ridicules ne verrons-nous pas surgir! — Les uns nous vanteront leur science, leurs théories, leur dévouement, leur patriotisme. Eh! mon Dieu, ils feront tout comme celui que vous voyez ici; ils arracheront le bien et laisseront



le mal. Les autres viendront nous étourdir de leurs procédés infaillibles qui doivent faire notre bonheur, de leurs découvertes sublimes qui sont appelées à régénérer notre espèce; et tout cela s'anéantira comme le chapeau à ressort de l'intrépide Gibus.



Continuons nos prophéties.

Les mendiants deviendront riches et ceux qui donnent s'appauvriront.

Les philanthropes, ces vertueux et dignes personnages, encourageront, comme ils le font chaque année, la fainéantise et la mendicité, au lieu de donner un refuge aux vieillards, aux infirmes, et du travail aux indigents vigoureux et jeunes.

En 1841, les solliciteurs seront, comme par le passé, nombreux et rampants; pour des questions personnelles,

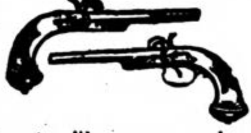


pour satisfaire leur propre vanité, ils se courberont jusqu'à terre et n'obtiendront presque jamais ce qu'ils désirent.

Des septuagénaires se réuniront pour élever un autel à la fidélité; mais on ne trouvera personne pour exécuter ce monument à cause du passage de l'Évangile : « Que celui qui est sans péché y pose la première pierre. »

Si les voitures de l'administration des postes continuent à répandre sur toutes les routes les nouvelles qu'elles renferment, nous n'aurons bientôt plus besoin ni de facteurs, ni de journaux





En 1841, les duels deviendront moins fréquents ; on se provoquera, on choisira les armes, mais on ne se battra pas ; car le peuple français commencera à comprendre que le duel est un reste de barbarie, et qu'il ne prouve rien, attendu que l'insulté se fait quelquefois tuer. Et l'on appelle cela une *réparation !* Belle réparation, en vérité, que d'insulter un homme et de le tuer après ! Aussi les duels se termineront-ils de cette manière :





Les savants et particulièrement les académiciens continueront à ne rien savoir, mais, pour cacher leur ignorance, ils imiteront le médecin de Molière et parleront grec et latin à ceux qui n'entendent nullement ces deux langues.



Les théâtres, qui sont maintenant à l'agonie, se relèveront en 1841, s'ils peuvent avoir des acteurs de talent, des auteurs de mérite, des pièces à succès et un public nombreux. Si l'industrie tarde à être organisée sur une plus vaste échelle, nous craignons bien qu'avant peu les projets des spéculateurs et les fonds des capitalistes ne s'en aillent en





La femme, cet être singulier, mystérieux, idéal et quelquefois poétique, que l'on étudie toujours sans le comprendre jamais, la femme qui par sa mobilité ou sa constance, par ses désirs ou ses caprices, par sa légèreté ou sa jalousie, fait le bonheur des uns et le



désespoir des autres; la femme, disons-nous, sera toujours bonne et fervente tant qu'elle aura de l'amour dans le cœur; mais dès que cet amour n'existera plus et que son cœur aura cessé de battre, elle deviendra revêche, méchante, acariâtre et maussade à chaque heure, à chaque instant; ce qui ne l'empêchera pas de faire le bonheur de ces intéressants quadrupèdes qui ornent les cabats des douairières du Marais.



Notre brave armée d'Afrique qui vole de succès en succès parviendra à pacifier les Arabes, et leur fera goûter quelques-uns des bienfaits de notre civilisation. Eh! quels bienfaits pour eux, Arabes au teint bruni, de ressembler un jour au factionnaire ci-inclus, de porter si valeureusement l'arme à droite et de l'apprêter avec tant de souplesse et de légèreté! O heureux enfants de Bellone, vous aurez accompli une grande mission dans l'Algérie si jamais vous pouvez faire marcher nos ennemis comme cette patrouille que vous apercevez là-bas.



Si les partisans d'Ab-el-Kader sont satisfaits et reconnaissants, nous avons tout lieu de croire qu'ils deviendront moins farouches, se livreront sans relâche à la culture de la betterave, établiront un jury, créeront des gardes champêtres, formeront des gardes nationaux mobiles. et s'abonneront au *Constitutionnel*, après s'être fait *gannaliser*.



NÉCROLOGIE.

Nous rapportons ici, dans l'ordre chronologique, les noms des personnages les plus remarquables qui sont morts dans le courant de l'année 1840.

QUELEN (Hyacinthe de), archevêque de Paris, né le 8 octobre 1778, décédé le 31 décembre 1839. Il reçut la prêtrise en 1807, et fut évêque de Samosate, coadjuteur de M. de Talleyrand, archevêque et membre de l'Académie française.

RIVAUD-LARAFINIÈRE, lieutenant-général, grand'-croix

de la Légion-d'Honneur, né en 1766, mort le 2 janvier 1840.

YVAN (baron), chirurgien de Napoléon, mort dans un âge avancé, le 4 janvier.

BASÈQUE (Imbert de la), ancien membre des états d'Artois, ancien député du Nord, mort le 10 janvier à l'âge de 84 ans.

DESLONGCHAMPS (Loiseleur), employé des manuscrits orientaux à la Bibliothèque royale, publicateur d'un Essai sur les *Fables indiennes*, des *Mille et une Nuits*, et traducteur du Code de Menou, mort le 14 janvier, à l'âge de 30 ans.

PÉRÈS, ancien procureur-général à Agen, et auteur d'un curieux écrit intitulé : *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé*. Mort en janvier 1840.

AGASSE (madame veuve), propriétaire et imprimeur du *Moniteur*; morte le 15 janvier, à l'âge de 70 ans.

RICHERAND, professeur à la Faculté de médecine, chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Louis, décédé le 23 janvier, après une courte maladie.

EGGER (mademoiselle Ida), jeune peintre de fleurs dont les tableaux ont été souvent remarqués aux expositions, morte le 27 janvier, à l'âge de 31 ans.

GASPARI (Luce de), général, comte de Belleval, chevalier de Saint-Louis, grand'croix de Stanislas, mort à Paris, le 28 janvier, âgé de 86 ans.

CHABOULAS (Simon), ancien conventionnel, mort à Riom, le 1er février, âgé de 80 ans.

BOULAY (de la Meurthe), ancien député, président de la section de législation au Conseil-d'état, mort le 3 février, âgé de 89 ans (Voir Biographie)

RONCHEROLLES (M. le comte de), maréchal-de-camp, mort le 9 février, à l'âge de 74 ans.

HENNEQUIN, célèbre avocat, mort le 10 février, âgé de 55 ans.

LEREBOURS (Jean), opticien de l'Observatoire, mort le 13 février, dans un âge avancé.

MAISON (M, le maréchal), mort à Paris, le 18 février, dans un âge avancé.

BONCENNE, doyen de la Faculté de droit de Poitiers, mort le 22 février, à l'âge de 65 ans.

GUILLAUME (Chrysostôme), celui qui de concert avec son ami Drouet, arrêta le roi Louis XVI, près de Varennes, le 21 juin 1792, mort le 28 février. Il naquit en 1769.

DOUANT, riche négociant, mort le 3 mars, âgé de 80 ans. Il a consacré la moitié de sa fortune (1 million), à la fondation d'un établissement destiné à servir de refuge aux vieux garçons de recette de la Banque.

CLOQUET (Hyppolite), chirurgien en chef de l'hôpital de Clinique de la Faculté de médecine, mort le 4 mars, frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante.

BURAT DE GURGY, auteur du *Diable boiteux*, ballet de l'Opéra, mort le 5 mars, à l'âge de 35 ans.

BIET, médecin de l'hôpital Saint-Louis, membre de l'Académie de médecine, mort le 6 mars.

FERLUS, directeur de l'école de Sorrèze, mort le 5 mars, âgé de 82 ans.

DUPONT (M. le comte), lieutenant-général, ancien ministre de la guerre, mort le 8 mars, âgé de 76 ans.

GUILLEMINOT (M. le comte), lieutenant-général, mort le 14 mars, à l'âge de 66 ans (Voir Biograghie.)

VANDAEL, célèbre peintre de fleurs, mort à Paris, le 19 mars, dans un âge avancé.

VÉRO-DODAT, l'un des fondateurs du passage de ce nom, est mort par accident, le 20 mars.

ESPERCIEUX (Joseph), statuaire, mort le 29 mars, à l'âge de 82 ans.

ROBERT, directeur du théâtre des Italiens et collègue du malheureux Sévérini, mort le 2 avril, dans un âge avancé.

LEGUAY (Charles-Étienne), doyen des peintres de la manufacture de Sèvres, mort le 8 avril, à l'âge de 78 ans.

GALLOIS, contre-amiral, illustre par le glorieux fait d'armes d'Ancône, mort le 7 avril, dans un âge avancé.

PETIT, doyen des médecins de l'Hôtel-Dieu, mort le 7 avril, âgé de 78 ans.

LAFITTE (Martin), frère de Jacques Lafitte, et l'un des gérants de la Caisse de commerce, frappé le 10 avril d'une attaque d'apoplexie foudroyante à l'âge de 67 ans.

FOURET, doyen des avoués près le tribunal de première instance de la Seine, mort le 16 avril, dans un âge avancé.

CHAZAL, ancien Girondin, et l'un de ceux qui votèrent le décret d'accusation contre Marat; mort le 22 avril; il était né en 1766.

POISSON, pair de France, membre de l'Académie des sciences et du Conseil royal de l'instruction publique, mort le 25 avril, à la suite d'une longue maladie.

TRIPIER, pair de France, conseiller à la Cour de cassation, mort le 26 avril, dans un âge avancé.

ROBIQUET, membre de l'Académie des sciences et de médecine, et chimiste distingué, mort le 29 avril, dans un âge peu avancé. Il avait remplacé Chaptal en 1832.

LAMÉSANGERIE (Lautour de), général, mort le 30 mai, âgé de 86 ans.

TURPIN, membre de l'Académie des sciences, de la Société d'agriculture et l'auteur de la *Flore Médicale*, mort le 3 mai d'une fluxion de poitrine.

ROGNIAT, pair de France, membre libre de l'Académie des sciences, mort le 8 mai à 63 ans.

GAVAUDAN, ancien acteur de l'Opéra-Comique, mort le 10 mai à Paris.

GARTEMPE (Voysin de), pair de France, commandeur de la Légion-d'Honneur, mort le 11 mai à 81 ans.

CHRISTIANI (M. le baron Joseph), maréchal de camp, grand officier de la Légion-d'Honneur et de Saint-Louis, né en 1772, mort le 21 mai.

BOURDOUNAYNE DE BLOSSAC, pair de France, mort le 22 mai, à l'âge de 87 ans.

BUQUET (Léon), auteur dramatique, mort très-jeune le 26 mai.

FRAPART (M. le baron), ancien colonel de l'empire, maire de Saint-Pavin, mort le 27 mai, à l'âge de 72 ans.

PAGANINI, célèbre musicien, mort à Nice le 27 mai, laissant à son fils un grand nom et une fortune immense.

DUBOURG, ancien membre du Corps législatif, mort le 2 juin à l'âge de 92 ans.

LEMERCIER (Népomucène), membre de l'Académie française, né en 1771, mort le 7 juin. (*Voy.* Biographie.)

GUILLAUME III (Frédéric Guillaume), roi de Prusse, né en 1770, mort le 7 juin.

BOUCHOTTE, ancien ministre de la guerre sous la convention, mort le 8 juin, âgé de 83 ans.

LE POITEVIN, pair de France, président honoraire à la cour royale de Paris, mort le 10 juin, âgé de 93 ans

CONTI (M. le comte Bourbon), fils du dernier prince de Conti, mort le 11 juin dans un âge avancé.

GRÉGOIRE (Louis), ancien secrétaire de la chapelle de Napoléon, de Louis XVIII, de Charles X et de Louis Philippe, mort le 12 juin, âgé de 90 ans.

REDOUTÉ (Pierre-Joseph), célèbre peintre de fleurs, mort le 19 juin d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de 81 ans.

DAUNOU, ancien membre de la Convention, du conseil des Cinq-Cents et de la Chambre des députés. Il est mort, le 20 juin, pair de France, académicien et secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions, âgé de 79 ans.

MAURY, médecin honoraire de l'hôpital Saint-Louis, mort le 23 juin dans un âge avancé.

BONAPARTE (Lucien), prince de Canino, mort le 29 juin, âgé de 64 ans.

ROUGEMONT (de), homme de lettres, auteur de la *Duchesse de La Vaubalière*, mort le 16 juillet, âgé de 60 ans.

BESSIÈRES (Julie), pair de France, mort le 30 juillet, dans un âge avancé.

ROGER (Eugène), élève de M. Ingres, auteur de *Saint-Jean, prêchant dans le Désert*, mort le 30 juillet, à l'âge de 33 ans.

JACOTOT, auteur de la fameuse méthode qui porte son nom, mort le 1er août, à l'âge de 70 ans.

HUYOT, architecte, membre de l'Institut, mort le 2 août.

OPOIX (Christophe), membre de la Convention, mort le 20 août.

D'ÉCHALLARD (M. le comte), maréchal de camp, mort le 1er septembre, à l'âge de 67 ans.

IMMERMANN, célèbre poète dramatique allemand, mort le 2 septembre, âgé de 44 ans.

FOURIER-D'HINCOURT, maréchal-de-camp, mort le 7 septembre, après de longues souffrances.

BARBOY DE LASSAUX, maréchal-de-camp, mort le 9 septembre, à l'âge de 83 ans.

METTEMBERG, célèbre par ses recherches sur les maladies de la peau, mort le 12 septembre, à l'âge de 70 ans environ.

SCHELLINCK (Marie), belliqueuse gantoise, morte le 12 septembre, à l'âge de 84 ans. Elle s'engagea volontairement en 1792; au combat de Jemmapes, elle déploya une grande bravoure, et reçut 6 blessures; elle assista à plusieurs autres batailles, et fit les campagnes d'Allemagne; elle fut blessée grièvement à la bataille d'Austerlitz; Napoléon la nomma 2e lieutenant, et la décora de la croix de la Légion-d'Honneur; elle quitta le service militaire à l'âge de 50 ans.

FRIRION (M. le baron), lieutenant-général, commandant

des Invalides, mort le 23 septembre, dans un âge avancé.

PASTORET (M. le comte), ancien chancelier, membre de l'Académie, mort le 26 septembre, âgé de 80 ans.

LATOUR-DUCHATEL, ancien membre de l'Assemblée législative, mort le 29 septembre, âgé de 91 ans.

CONTANT (Émile), peintre, mort le 1er octobre, dans un âge peu avancé.

CORDELLIER-DELANOUE, lieutenant-général, mort le 8 octobre, âgé de 56 ans.

GODAILH, ancien membre du corps législatif, mort le 16 octobre, âgé de 76 ans.

ANSIAUX peintre d'histoire, et auteur *d'Angélique et Médor*, de *Renaud et Armide*, mort le 19 octobre, âgé de 73 ans.

D'ESCRIVIEUX, ancien gérant du *Brid'oison* et de la *France*, mort le 20 octobre, âgé de 71 ans.

GUILLEMIN, acteur et régisseur du Vaudeville, mort le 29 octobre d'un anévrisme au cœur.

SENTETS, ancien membre de l'Assemblée constituante, mort le 1er novembre, âgé de 87 ans.

DESBASSINS, comte deRichemont, ancien membre du Conseil d'état, de la Chambre des députés, etc., mort le 7 novembre, dans un âge avancé.

GARDEL, ancien maître de ballets de l'Opéra, mort le 8 novembre, âgé de 78 ans.

LETELLIER (Charles-Constant), célèbre grammairien, mort le 10 novembre, âgé de 79 ans.



— Paris. Imprimé par Béthune et Plon. —

Salons de Susse frères,

Passage des Panoramas, 78, et Place de la Bourse, 31, à Paris.

Cet immense établissement renferme une riche galerie de tableaux et dessins de l'école moderne, une nombreuse collection de statuettes et supports exécutés en plâtre, biscuit, bronze et carton-pierre, par nos premiers sculpteurs, Antonin-Moine, Pradhier, Revoulon, Jacquemard, Beaumont, les comtes Denienwarkerke et de Vielcastel, et tout ce que le goût peut inventer de plus élégant en fantaisies, nouveautés et papeterie.

Aussi nous pouvons prédire à cette maison que sa renommée, déjà si justement acquise, prendra encore cette année une grande extention, et que les acheteurs se presseront dans ses salons pour choisir leurs cadeaux du jour de l'an.

A nos lecteurs, nous prédisons aussi qu'ils iront faire leurs achats dans cette maison, car ils y trouveront réuni l'assortiment le plus complet d'étrennes en tout genre.

La seule réduction authentique de la Jeanne d'Arc par la princesse Marie, François Ier, Eurydice; les statues équestres de Napoléon et du grand Frédéric, etc., etc. Un grand nombre d'autres statuettes.

En bronzes artistiques, en maroquinerie, en ébénisterie en tous genres.

En nouveautés et fantaisies.

Des porcelaines de Chine et des cristaux de Venise montés en filigrane, des coffres en velours et des buvards ornés de peintures et de bronzes dorés, des boites à jeu Louis XV.

Des toilettes Pompadour et Allambra

Des papeteries garnies de papier de fantaisie et de

garnitures de bureau, des boîtes à bijoux, un porte cigare diabolique, des verres trompeurs qui renouvellent, pour celui qui veut boire, le supplice de Tantale, de riches agendas et porte-feuilles et carnets, de ravissantes corbeilles de mariage, etc.

En librairie.

Des paroissiens illustrés et richement reliés, des livres d'étrennes anglais et français, avec gravures destinées aux dames et à la jeunesse et surtout le livre du destin, ou le sorcier des salons, petit livre étincelant d'esprit et d'originalité, destiné à égayer dans nos salons plus d'une soirée cet hiver.

En jouets d'enfants, etc.

Des boîtes de physique et magie blanche pour soirées, des cartonnages instructifs et amusants, des boîtes de géographie, des poupées à ressort et enfin mille nouveautés que nous ne pouvons encore divulguer, mais qui seront fort recherchés, car elles ne se trouveront que dans les magasins de MM. Susse frères qui n'ont oublié dans leurs prévisions, ni les dames, ni les enfants, ni les artistes, ni les gens du monde. La maison Susse frères a encore un titre à la faveur non seulement du monde élégant, mais de tous les admirateurs du grand homme dont bientôt la France recevra triomphalement les cendres. C'est elle seule qui a le glorieux privilége d'avoir le masque authentique de Napoléon moulé sur nature à Sainte-Hélène par le docteur Autommarchi. Jalouse de rendre nationale autant que possible cette publication, en la mettant à la portée de toutes les fortunes, le masque sur nature est de 5 fr. en plâtre et 50 fr. en bronze; la réduction : 75 centimes en plâtre et 5 fr. en bronze.



Une des plus belles inventions pharmaceutiques de notre époque est sans contredit celle des *capsules gélatineuses de M. Mothès, préparées au baume de copahu.*

Les vertus de ce précieux médicament pour la *guérison des maladies secrètes* sont trop connues et trop appréciées de tous les médecins pour que nous les rappelions ici.

RAPPORT FAVORABLE de la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale, manufacturière et commerciale, sur les CAPSULES GELATINEUSES. (Voir le procès-verbal de la Société, séance du 15 mars 1837, M. HERPIN, docteur-médecin, *rapporteur.*)

Extrait de l'article Copahu, inséré dans le Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie pratiques, par M. F. Ratier, docteur en médecine de la Faculté de Paris, membre de la Société royale de Bordeaux, médecin du collége Rollin, directeur de l'Ecole préparatoire de Médecine, membre de la Légion-d'Honneur, etc., etc.

Après une assez longue dissertation sur l'efficacité du Baume de Copahu contre les affections vénériennes, M. Ratier s'exprime ainsi :

« L'odeur et la saveur extrêmement désagréables et pénétrantes du Baume de Copahu ont été long-temps un obstacle à son emploi, et les efforts qu'on avait tentés pour détruire ou masquer l'une et l'autre avaient toujours été infructueux. Nous ne nous étendrons donc point sur ce sujet, et, desirant ne nous attacher qu'à ce qui est véritablement utile, nous dirons 1° que c'est le Copahu pur et entier qui est seul efficace ; 2° qu'on a, dans les *Capsules Gélatineuses* de M. Mothès, un moyen parfait de l'administrer sans affecter péniblement ni l'odorat ni le goût. Ainsi donc, on doit mettre de côté les diverses potions qui depuis Choppart ont été inventées, les mixtures brésiliennes liquides ou en pâte, le Copahu solidifié par la magnésie, les divers opiats, etc., etc.

» Administré à l'intérieur à doses modérées et dans les convenances, le Baume de Copahu passe la plupart du temps inaperçu, et produit son effet spécifique sans déterminer aucun trouble de l'économie. La sécrétion urinaire n'est point accrue, mais les urines deviennent mousseuses et présentent l'odeur du médicament. Ici, nous devons constater d'abord les faits indépendamment de toute opinion théorique tendante à savoir si l'on doit supprimer la blennorrhagie ; il est prouvé jusqu'à l'évidence qu'on peut à volonté et avec certitude supprimer la blennorrhagie, quelle que soit sa nature, et à quelque époque de sa durée que ce puisse être ; et l'action astringente du médicament est tellement incontestable qu'on sait, à n'en pouvoir douter, que la maladie, abandonnée à elle-même, ne dure jamais moins de trente ou quarante jours. Or, voici ce qui arrive dans l'emploi du Baume de Copahu. Quelquefois on a vu, après une seule dose un peu forte, l'écoulement cesser tout-à-fait

pour ne plus revenir, soit qu'il y ait ou non des symptômes de purgation, et sans qu'aucun accident vienne faire repentir le praticien de sa conduite. Plus souvent, l'effet curatif se fait un peu plus attendre; cependant, après trois ou quatre doses d'un demi-gros chacune, l'écoulement a coutume de diminuer au point de n'être plus qu'un suintement muqueux presque sans couleur; les érections douloureuses cessent en même temps, et l'excrétion de l'urine se fait sans aucune sensation pénible. Quelques doses de plus, et tout disparaît, soit d'une manière durable, soit pour revenir de nouveau si les moyens thérapeutiques ne sont pas employés avec assez de persévérance et de tenue.

» Nous avons eu plus d'une fois l'occasion de constater. 1° que la forme très-inflammatoire de la blennorrhagie n'est pas une contre-indication à l'emploi du Copahu; 2° qu'il réussit d'autant plus sûrement qu'on le donne à une époque plus rapprochée du début de la maladie; 3° que les accidents tels que l'orchite ne sont pas plus fréquents que dans toute autre circonstance; bien plus même, qu'elle diminue et se guérit sous l'influence de ce remède.

» L'âge et le sexe du malade influent peu sur le résultat de la médication : ce qui est plus important, c'est la manière de l'employer. Deux conditions nous ont paru indispensables pour en assurer le succès; la première consiste à donner le médicament à des intervalles assez bien mesurés pour que la digestion ne soit pas troublée et pour que l'action du remède se continue sans interruption; la seconde est de mettre complètement de côté le traitement débilitant, savoir : les bains et les boissons aqueuses abondantes, qui, d'après notre expérience réitérée, entravent complétement l'action du Copahu.

» On ne saurait trop applaudir à l'heureuse idée des capsules gélatineuses, qui permettent d'administrer directement et sans mélange capable d'en altérer les vertus, soit le Baume de Copahu pur, soit son huile volatile, qui n'est pas moins efficace. Elles contiennent chacune dix-huit grains de Baume, de telle sorte qu'il est extrêmement facile de mesurer les doses; outre que comme la gélatine se dissout facilement, il est certain qu'elles ne traversent pas sans altération le canal intestinal, comme cela arrive aux bols et pilules préparés avec le Copahu solidifié de diverses manières. Il y a donc lieu d'espérer que cette ingénieuse invention contribuera, en vulgarisant l'emploi du Baume de Copahu, à répandre une méthode de traitement dont les avantages sont appréciés par tous les praticiens udicieux, et qu'elle exercera une salutaire influence sur la marche générale de a syphilis. »

Signé F. RATIER.

Pharmacie J.-J. Rousseau.

DÉPOT GÉNÉRAL

. De toutes les spécialités médicales autorisées,

Et Bureau central des Eaux minérales naturelles de la France et de l'Etranger.

Chez TRABLIT et Cie, Pharmaciens,

RUE J.-J. ROUSSEAU, 21, A PARIS.

Principaux articles qui sont vendus avec remise à MM. les droguistes, pharmaciens et commissionnaires en marchandises et qu'on peut se procurer dans toute la France en les faisant demander par occasion ou par l'intermédiaire des bureaux de diligences et dont on ne paiera le montant qu'en recevant l'envoi.

1° KAIFFA D'ORIENT, nouvelle substance alimentaire et stomachique. — Prix : 4 fr.; 6 flacons 21 fr., *pris à Paris.*

2° EAU BALSAMIQUE du docteur Jackson, pour parfumer 'haleine, prévenir et guérir la carie et les maux de dents. — Prix : 3 fr.; 6 flacons 15 fr., *pris à Paris.*

3° POUDRE DENTIFRICE du docteur Jackson, pour blanchir l'émail des dents et le fortifier en détruisant le tartre limoneux qui altère les gencives et la substance dentaire. — Prix : 1 fr. 50.

4° EAU DES PRINCES du docteur Barclay, extrait concentré de parfums exotiques et indigènes. — Prix : 2. fr. — On en verse dans l'eau et l'on s'en sert pour donner de l'éclat et de la blancheur à la peau, dissiper les boutons, les efflorescences de la peau et pour neutraliser les effets alcalins du savon sur la barbe. Comme parfum on l'emploie *pure* sur le mouchoir, les vêtements, les sachets et la chevelure, dont elle favorise l'accroissement, et prévient l'altération si on la mélange avec parties égales d'huile d'olive pour se frotter la tête de temps en temps.

Traitement curatif et préservatif de la phthisie pulmonaire et des maladies de poitrine.

5° SIROP PECTORAL BALSAMIQUE ou baume de Tolu, pour prévenir et guérir en peu de temps les rhumes, toux, catarrhes, enrouements, crachements de sang, étisie, marasme, gastrite, et toutes les irritations chroniques des membranes muqueuses des organes de la respiration. — Prix : 2 fr. 25 c.

Dépôt général chez M. TRABLIT, pharmacien,
Rue J.-J. Rousseau, 21, A PARIS.

NOUVEAUTÉS MUSICALES

Publiées par A. CATELIN et C., édit. de mus., 6, rue du Coq-S.-Honoré.

MUSIQUE VOCALE.

Les Catalans, opéra d'Elwart; romances, cavatines, airs, duos, trios, etc., avec accompagnement de piano.

L'automate de Vaucanson, opéra de L. Bordèse; airs, duos, trios avec accompagnement de piano.

Berlioz. — Neuf mélodies irlandaises, 15 fr.

— *Le cinq mai*, cantate de Béranger sur la mort de l'empereur Napoléon, pour voix de basse-taille 7 fr. 50

Bureau. — La Blanche tombe et la Colombe messagère, deux mélodies de Théophile Gautier, 4 fr. 50

Grisar. — Le Fantôme de la forêt, 2 fr.

Millet. — Adieu. 2 fr.

Molinos-Lafitte (Me). — Case-cou, 2 fr.

— Est-ce toi?... 2 fr.

Pilati. — Vous n'êtes plus toi, 2 fr.

Roger. — Le Page de la duchesse de Bretagne, 2 fr.

Romances pour pensions.

Bayle — Le Chant des pensionnaires, 2 fr.

Andrade — La Mère du pêcheur, 2 fr.

Beaulieu. — La Maison blanche, de Lamartine, 2 fr.

Bonnisseau. — Loin de ma mère, 2 fr.

Duchambge. — L'Heure sainte, 2 fr.

— Je ne veux plus mourir, 2 fr.

Lacout. — La Petite étourdie, 2 fr.

Molinos-Lafitte. — Les Adieux à la poupée, 2 fr.

Nargeot. — La Prière du soir, 2 fr.

Roger. — Le Pauvre enfant, 2 fr. 25

MUSIQUE INSTRUMENTALE.

MUSIQUE D'ENSEMBLE.

Berlioz. — Ouverture du Roi Lear à grand orchestre, partition et parties séparées, 43 fr.

Lavaine. — Ouverture du Festin de Balthasar, partition et parties séparées, 35 fr.

Beethoven. — Symphonie en ut arrangée en septuor par Crémont, 15 fr.

Dancla. — Deux Livres de quatuors pour deux violons alto et basse, chacun, 15 fr.

Onslow. — Op. 60. Airs en quatuors pour deux violons alto et basse en deux livres, chacun, 15 fr.

A. Lemoine. — Le Souvenir, quatuor sur des motifs de Madame Molinos-Lafitte pour deux cornets à pistons, cor et ophicleïde au trombonne, 6 fr.

A. Leduc. — 1er trio pour piano, violon et basse, 9 fr.

Deloffre, Delabarre et *Pilet.* — Trio pour violon, hautbois et violoncelle, 7 fr. 50

MUSIQUE DE VIOLON.

Becquié. — Souvenir britannique, fantaisie, 7 fr. 50

Sturny. — Trois caprices pour violon seul, 5 fr.

Thery Mestizia. — Andante pour violon, 5 fr.

H. Vieuxtemps. — Op. 6. Airs variés, 7 fr. 50

MUSIQUE DE CLARINETTE.

Lamour.—1er et 2e livres de duos pour 2 clarinettes, chac. 9 fr.

MUSIQUE DE CORNET A PISTONS.

Vocalises de Bordogni. — Arrangées en forme d'études pour cornets à pistons par Schiltz, avec accompagnement de piano ; quatre suites, chacune, 12 fr.

MUSIQUE DE FLUTE.

Cottignies. — Op. 53. Douze études brillantes, 7 fr. 50

Tulou. — Trois bagatelles flûte seule, 6 fr.

MUSIQUE DE PIANO.

Levasseur.—Méthode de piano spécialement composée pour les petites mains. 18 fr.

Bertini.—24 Etudes, 1er livre d'études difficiles, transition, de l'œuvre 32 aux études caractéristiques. 18 fr.

Chopin.—24 Préludes en 2 suites chacune 7 fr. 50

Rhein. — 24 Préfaces musicales dans tous les tons. 15 fr.

Herz. —Op. 116. *La Catalane,* Rondo Boléro. 6 fr.

Kalkbrenner.—Caprice. 5 fr.

— Les peines de l'absence. 3 fr.

Morel.— Deux caprices études. 7 fr. 50

Pilati.—Op. 71. Trois petits riens sur des motifs de Madame Molinos-Lafitte ; trois suites, chacune, 5 fr.

CONTRE-DANSES.

Les dernières quadrilles de Blangini, Depas, Duchange, Goëtschy, Lacout, Leduc, Musard, Dufrène, Tolbecque, etc. Pour piano avec acc. pour quatre mains, quintetti, et pour un ou deux violons, flûtes et cornets à pistons.

A la même adresse, Abonnement de Lecture musicale aux conditions les plus avantageuses.

PHARMACIE DE BRIANT,

Rue Saint-Denis, 154.

« Parmi les médicaments que nous offrent les feuilles d'annonces, une préparation, dont l'efficacité a été constatée par l'expérience, nous a paru digne d'attention ; aussi, est-ce pour nous un devoir de lui consacrer un article particulier.

» Le SIROP ANTI-PHLOGISTIQUE, CONTRE LES INFLAMMATIONS, *composé d'extraits végétaux*, *mucilagineux*, *gommeux*, *émollients et pectoraux*, approuvé et recommandé par un grand nombre de médecins célèbres de l'Académie Royale et de diverses Facultés de Médecine, a un avantage bien marqué sur tous les autres sirops, lorsqu'il s'agit de lutter contre une maladie inflammatoire quelconque ; il joint à la propriété mucilagineuse celle de rafraichir la constitution en général. Privé de tout ce qui peut irriter, et riche de mucilage, son action sur le canal intestinal est la même que celle d'un cataplasme émollient appliqué sur la peau lorsqu'elle est enflammée ; ainsi les *inflammations* de poitrine, de l'estomac, des intestins, desquelles résultent les *rhumes*, si fréquents et trop souvent opiniâtres, qui donnent naissance aux maladies les plus graves, lorsqu'on les a négligées; les *enrouements*, les *catarrhes aigus* et *chroniques*, les *phthisies pulmonaires*, les *pleurésies*, les *hémoptysies*, ou crachements de sang, les *gastrites* et *gastro-enterites*; en un mot, toutes les inflammations en général trouveront dans ce médicament un moyen des plus salutaires, lorsqu'il sera aidé des secours de la médecine. »

GUBWILEN

LIBRAIRIE DE HETZEL ET PAULIN, 33, RUE DE SEINE.

SCÈNES
DE LA VIE PRIVÉE ET PUBLIQUE
DES ANIMAUX.

Les animaux peints par eux-mêmes, dessinés par un autre. — Études de mœurs contemporaines publiées sous la direction de M. P. J. Stahl, avec la collaboration de MM. L. *Baude*, E. de la *Bédollière*, P. *Bernard*, Th. *Burette*, A. *Dumont*, *Lorentz*, Ch. de *Riberrolles*, etc.

100 grandes vignettes tirées à part, d'après les dessins de

J.-J. Grandville.

1 vol. grand in-8°, jésus. — 50 livraisons à 30 centimes ; 15 fr. l'ouvrage complet.

PROPHÉTIE : En l'an de grâce 1841, on vendra de cet ouvrage de M. Grandville 20,000 exemplaires, et on en vendra encore long-temps après, car ce n'est pas une œuvre d'un jour ni d'une année, mais une œuvre originale qui durera autant que les œuvres des plus grands maîtres, parmi lesquels M. Grandville aura une première place sous le titre de *La Bruyère des animaux.*

L'ouvrage sera publié dans toutes les langues, parce que le génie, étant de toutes les époques, est aussi de tous les pays.



PARIS, IMPRIMÉ PAR BÉTHUNE ET PLON.

